

©

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TOUR(S) PLUS**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

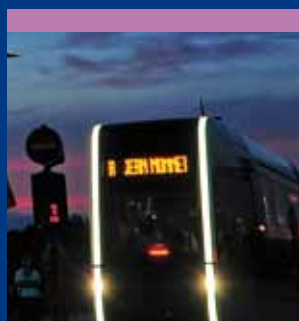
©

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

.....

04

ÉDITO DU PRÉSIDENT
PHILIPPE BRIAND



06

TRANSPORTS
ET
INFRASTRUCTURES



18

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE,
TOURISME ET TIC



34

HABITAT
ET
RÉNOVATION URBAINE



42

DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET ÉNERGIE



54

COLLECTE
ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS



64

ASSAINISSEMENT



68

CULTURE
ET
SPORT



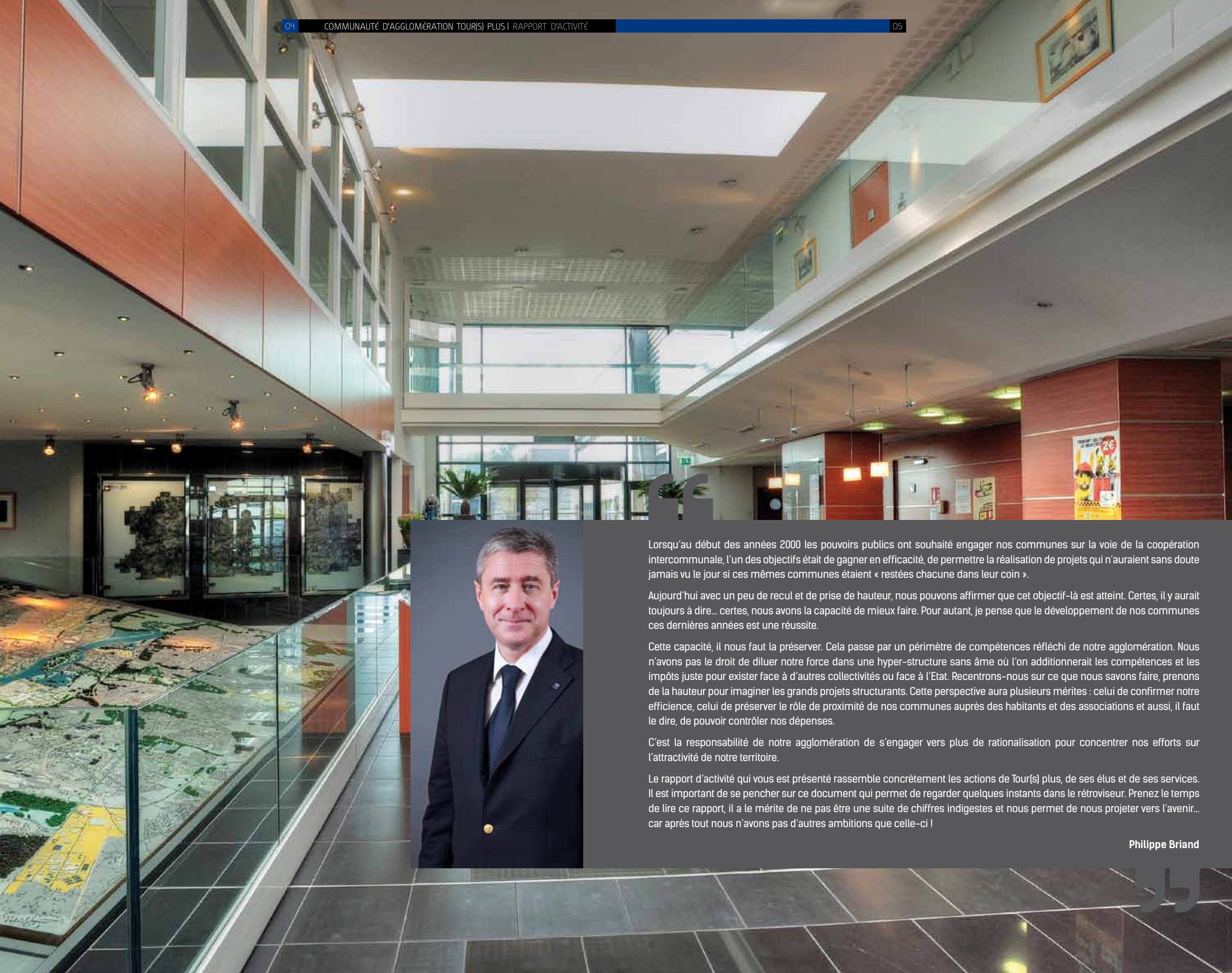
76

RELATIONS
PARTENARIALES

.....

78

BUDGET
ET FONCTIONNEMENT



“

Lorsqu'au début des années 2000 les pouvoirs publics ont souhaité engager nos communes sur la voie de la coopération intercommunale, l'un des objectifs était de gagner en efficacité, de permettre la réalisation de projets qui n'auraient sans doute jamais vu le jour si ces mêmes communes étaient « restées chacune dans leur coin ».

Aujourd'hui avec un peu de recul et de prise de hauteur, nous pouvons affirmer que cet objectif-là est atteint. Certes, il y aurait toujours à dire... certes, nous avons la capacité de mieux faire. Pour autant, je pense que le développement de nos communes ces dernières années est une réussite.

Cette capacité, il nous faut la préserver. Cela passe par un périmètre de compétences réfléchi de notre agglomération. Nous n'avons pas le droit de diluer notre force dans une hyper-structure sans âme où l'on additionnerait les compétences et les impôts juste pour exister face à d'autres collectivités ou face à l'Etat. Recentrons-nous sur ce que nous savons faire, prenons de la hauteur pour imaginer les grands projets structurants. Cette perspective aura plusieurs mérites : celui de confirmer notre efficacité, celui de préserver le rôle de proximité de nos communes auprès des habitants et des associations et aussi, il faut le dire, de pouvoir contrôler nos dépenses.

C'est la responsabilité de notre agglomération de s'engager vers plus de rationalisation pour concentrer nos efforts sur l'attractivité de notre territoire.

Le rapport d'activité qui vous est présenté rassemble concrètement les actions de Tour(s) plus, de ses élus et de ses services. Il est important de se pencher sur ce document qui permet de regarder quelques instants dans le rétroviseur. Prenez le temps de lire ce rapport, il a le mérite de ne pas être une suite de chiffres indigestes et nous permet de nous projeter vers l'avenir... car après tout nous n'avons pas d'autres ambitions que celle-ci !

Philippe Briand

”

TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES

2013 : l'arrivée du tramway

Favoriser l'usage du vélo

Des infrastructures pour accompagner le développement de l'agglomération

9,6 KM
MILLIONS

PARCOURUS PAR
LES TRANSPORTS URBAINS
DE L'AGGLOMÉRATION

24
MILLIONS

DE VOYAGES
SUR LE RÉSEAU
BUS+TRAM



2013 : L'ANNÉE DU TRAMWAY

1

Inauguration du tramway, 270 000 personnes !

31 août 2013 : le tramway est inauguré par Manuel Valls, ministre de l'Intérieur et Marisol Touraine, ministre des Affaires Sociales. Le réseau bus+tram était gratuit durant le week-end afin de permettre au plus grand nombre de Tourangeaux de découvrir le tramway et de participer à cette grande fête, après trois ans de travaux.

Un tramway résolument design

Pour la première fois, un collectif créatif, « **Ensemble(s) la ligne** », réunissant designers, artistes et chercheurs autour de RCP design global, a « détourné » des « objets » de la ville pour les intégrer au tram : éclairage architectural, trottoir roulant, rails lumineux, fenêtres teintées, bancs publics, végétation... Rouge laqué et bois à l'intérieur du tram : une coloration asymétrique des faces intérieures.

Résolument innovant, le tram de Tours ré-invente la manière de voyager. Des assises informelles et inédites, telles que le banc, ou encore « l'espace salon » pour les personnes à mobilité réduite, ont été spécialement développées et conçues pour le tram, offrant ainsi de nouvelles postures pour le voyageur. Il y aura assurément un « après-Tours » dans la conception de voyager dans un tramway.

Daniel Buren a réalisé pour le tramway de Tours l'une des plus grandes pièces pérennes de son œuvre. Daniel Buren est l'artiste-concepteur de l'œuvre « in situ » qui accompagne et complète le projet collectif élaboré par « Ensemble(s) la ligne ». **L'œuvre principale : chaque double porte est soulignée de 7 bandes verticales noires et blanches de 8,7 cm chacune**, signature du travail de Daniel Buren, rappelant les célèbres colonnes Buren à Paris. Elles se prolongent sur les quais en station et re-

montent sur chaque totem de 6 mètres de haut, créant ainsi un repère visuel et fonctionnel pour le voyageur. Cette œuvre principale est noire et blanche en écho contemporain à l'abondance patrimoniale d'ardoise et de pierre de tuffeau de la région. Les **7 extensions de l'œuvre** de Daniel Buren sont installées en périphérie de la ligne au niveau des deux parkings relais des terminus Nord et Sud, sur les places Choiseul et de la Tranchée offrant ainsi deux points de vue exceptionnels sur le fleuve et la ville, à la gare de Tours qui en accueille deux dont l'une accompagne la nouvelle liaison tram-train, sur la place de la mairie de Joué-lès-Tours avec une pergola, trait d'union entre l'agora et la ville.

2



Depuis le 1^{er} janvier 2014, le SITCAT a été dissous et **Tour(s)plus** est dorénavant l'autorité organisatrice des transports urbains sur les 22 communes de l'agglomération, et continue d'assurer la desserte Fil Bleu jusqu'au 31 décembre 2018 sur les communes de La Ville-aux-Dames, Vernou-en-Brenne et Vouvray.

Tour(s)plus a en charge :

- Le réseau Fil Bleu, le transport urbain de personnes (bus+tram/P+R/Vélociti), par une DSP (Délégation de Service Public) attribuée à Keolis jusqu'au 31 décembre 2018
- Le service Fil Blanc, le transport de personnes à mobilité réduite, par une DSP attribuée à Connex Ligéria/Véolia/Transdev jusqu'au 31 décembre 2015
- Le transport des scolaires, confié à des autorités secondaires (AO2)

LE VERSEMENT TRANSPORT (VT), LA PRINCIPALE SOURCE DE FINANCEMENT

Aussi appelé taxe transport, le VT est une ressource affectée aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des transports collectifs et, au financement des opérations visant à améliorer l'intermodalité. Sont assujettis à cette taxe tous les employeurs du PTU (Périmètre des Transports Urbains) des 22 communes de plus de 9 salariés.

En 2013, le VT s'est élevé à 56,2 M€ HT.

Les spécificités du tramway tourangeau :

- Une livrée « miroir d'eau de Loire » constituée de films adhésifs qui recouvrent la totalité du tramway, fruit d'un développement industriel unique au monde. Il s'agit de la première rame entièrement pelliculée de la sorte.
- Le bout avant personnalisé et conçu tel un curseur, légèrement galbé dans la partie basse pour dissimuler les pare-chocs et équipé de 2 bandeaux LED verticaux qui diffusent une lumière continue, blanche à l'avant et rouge

à l'arrière. L'écartement des rails au sol et des bandeaux leds sur la carrosserie est identique. Ces leds se poursuivent sous le tram, créant ainsi une continuité lumineuse avec les rails pour donner l'impression du curseur sur la ligne.

- 1,8 km d'APS (Alimentation Par le Sol) entre la place Choiseul et la gare de Tours, pour préserver le caractère historique du centre-ville.

Tramway : accélérateur économique et lien social

L'agglomération tourangelle trouve dans le tramway un vecteur supplémentaire de développement. La construction de la ligne a d'ores et déjà un effet dynamisant sur l'activité. De nombreux projets immobiliers et urbains émergent tout au long de la ligne : à Tours Nord, rue du Colombier, à la place de Métro, un ensemble comprenant un cinéma multiplexe, un hôtel 3 *, une brasserie, des commerces et des logements, dans l'écoquartier Monconseil qui a fêté en 2013 son millièm habitant et qui s'enrichira d'un site d'activités économiques proposant des bâtiments à haute performance énergétique, rue Nationale, voie royale rendue aux circulations douces : un très important projet de restructuration du haut de la rue, à proximité du futur Centre de Création Contemporaine Olivier Debré, plus au sud, la mutation est déjà visible, carrefour de Verdun : près de 400 logements ont été livrés le long du boulevard Wagner, ou encore à Joué lès Tours, particulièrement dans le quartier de La Rabière.

- 33 000 salariés desservis par le tramway
- 11 sites d'activités à proximité directe de la ligne de tramway
- 2 pépinières desservies par le tramway : Start'inbox au Sanitas et Start'ère à La Rabière
- 4 quartiers relevant de la politique de la ville sont desservis : Europe, Sanitas, Rives du Cher à Tours et La Rabière à Joué-lès-Tours
- 1 000 emplois affectés pour la réalisation de la ligne de tramway (= 200 entreprises de l'agglomération)
- 167 000 heures de travail réalisées dans le cadre des clauses d'insertion et de promotion pour l'emploi : des objectifs atteints à 200% !

3



LE TRAMWAY « PROJET DE L'ANNÉE 2013 » RÉCOMPENSÉ À L'INTERNATIONAL

Le tramway de Tours a été récompensé par le prestigieux « **Light Rail Awards** » à Londres le 2 octobre 2013, lors de sa 7^{ème} édition. Dans la catégorie « **Projet de l'année** », le tramway de Tours a reçu le 2ème prix ex-æquo (sur 9 dossiers envoyés) avec le tramway de Casablanca, le 1er prix ayant été attribué au projet de Budapest.

Le tramway exposé à Genève : Alstom Transport a présenté le tramway de l'agglomération tourangelle, au 60ème congrès de l'UITP (Union Internationale des Transports Publics) à Genève en mai 2013, une vitrine internationale en matière d'exemplarité du design.

33 000 SALARIÉS DESSERVIS PAR LE TRAMWAY

LES INDEMNISATIONS

En 2013, le SITCAT a réceptionné 108 nouveaux dossiers de demande d'indemnisation relatifs aux travaux de réalisation de la première ligne de tramway. La commission d'indemnisation amiable s'est réunie 14 fois. Le comité syndical a attribué un montant total de 888.033 € pour 114 dossiers.

1 Spectacle de la Compagnie D le samedi 31 août 2013 pour l'inauguration
© Léonard de Serres

2 "Pergola pour 3 couleurs, travail in situ", œuvre de Daniel Buren à Joué-lès-Tours
© Frédéric Paillet Photographe

3 Station L'Heure Tranquille, quartier des 2 Lions à Tours
© Frédéric Paillet Photographe

Tramway et intermodalité

La nouvelle liaison tram-train à la gare de Tours permet un passage quasi direct du tramway au train (ou l'inverse) et le SITCAT y a travaillé en étroite collaboration avec la SNCF et l'ABF (Architecte des Bâtiments de France). Quatre ouvertures d'1,80 m de large ont été percées sur la façade ouest de la gare « en peigne » et traitées dans le style du bâtiment, en pierre de Chauvigny. Une station tramway a donc été créée, rue de Nantes, devant l'aile Ouest de la gare : elle s'est affirmée rapidement comme la plus fréquentée du réseau.

5 PARKING+RELAIS :

Vaucanson (240 places), Mayer (200 places), Tranchée (200 places) L'Heure Tranquille (200 places) et Jean Monnet (240 places)

7 PARCS À VÉLOS SÉCURISÉS

En plus des 250 arceaux (soit 500 places) aménagés le long de la ligne, des abris vélos de 36 places sont installés à proximité immédiate de sept stations (service gratuit réservé aux abonnés Fil Bleu) : P+R Vaucanson, Monconseil, Marne, Beffroi, Verdun, Rotière et P+R Monnet.

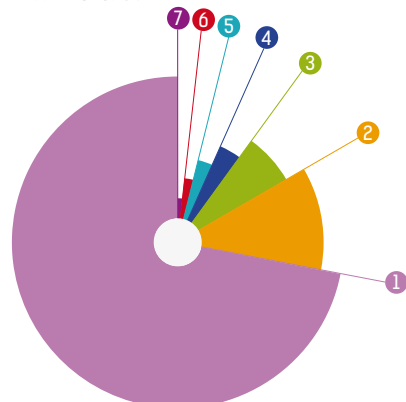
24 KM D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES EN PLUS GRÂCE AU TRAMWAY :

Sur les 15 km de ligne, les itinéraires dédiés aux cyclistes (pistes, bandes cyclables, zones 30, voies vertes), sont passés de 8 à 24 km de pistes cyclables (16 km créés et 8 km restitués ou modifiés), soit 80 % du parcours. 3 voies vertes mixtes piétons/vélos ont été aménagées le long des voies SNCF, entre la gare et le Sanitas, et sur les deux ponts construits pour le tramway (sur le Cher et sur le périphérique, à Joué-lès-Tours).

FINANCEMENT DU PROJET

Coût du projet :
433,10 M€ HT (valeur 1^{er} janvier 2013)

FINANCEURS :



- 1 SITCAT : 310,76 M€
- 2 Tour(s)plus : 50 M€
- 3 Etat Grenelle I : 28,20 M€
- 4 CPER : 22 M€ (Etat : 10 M€, Région : 12 M€)
- 5 Conseil Général d'Indre-et-Loire : 14,6 M€
- 6 Etat Grenelle II : 4,79 M€
- 7 FEDER : 2,75 M€



NOUVEAU RÉSEAU BUS+TRAM

Une offre de mobilité performante et attractive, adaptée pour tous et à tous les rythmes de vie

Dès le 2 septembre, la restructuration du réseau s'est traduite par des changements d'itinéraires et d'horaires.

L'objectif était de rendre la lecture du réseau plus claire pour les voyageurs : un même réseau en semaine, le samedi, le dimanche, et la nuit ; les mêmes horaires de septembre à juin ; une amplitude et des fréquences adaptées aux besoins et au moins un aller-retour le dimanche pour tous en taxi ou en ligne régulière sur les lignes suburbaines.

La gare de Tours s'affirme comme un pôle intermodal grâce à la nouvelle station tramway et à 12 lignes régulières qui la desservent ainsi que la halte routière (cars interurbains Fil Vert et TER) : 33% des voyageurs de la halte routière sont ainsi en correspondance sur le réseau Fil Bleu.

Des adaptations nécessaires

Deux mois après le lancement du réseau, après les dysfonctionnements avérés (notamment de billettique, de calage de temps de parcours et donc de ponctualité) et les réclamations des voyageurs, des adaptations ont été mises en place dès le 12 novembre : les horaires, en particulier les horaires de desserte de certains établissements scolaires, ont changé puisque les temps de parcours ont été révisés, pour gagner en régularité et en ponctualité. Des ajustements ont été également apportés à Fondettes et à Saint-Etienne-de-Chigny.

D'autres évolutions de desserte sont décidées également à Saint Avertin et Saint-Cyr-sur-Loire afin d'améliorer la liaison vers Tours Centre et créer les liaisons inter-quartiers dans ces communes.

TEMPO, LA LIGNE À HAUT NIVEAU DE SERVICE SÉDUIT 18 000 VOYAGEURS PAR JOUR

ATOUT N°1 : rapidité, vitesse commerciale de 18 km/h grâce à 50% en site propre

ATOUT N°2 : fréquence et régularité, 1 bus toutes les 7 à 10 min

ATOUT N°3 : une ligne 100% accessible : palette UFR électrique, effort particulier sur l'ensemble des informations vocales ou visuelles (écrans TFT très larges, panneaux de destination, annonces sonores).

ATOUT N°4 : Tempo connectée avec le tram (7 stations) et 3 P+R (soit 750 places de stationnement)

ATOUT N°5 : une Borne d'Informations Voyageurs à chaque station (horaires et temps d'attente en temps réel), 10 stations les plus fréquentées équipées de DTT (Distributeurs de Titres de Transport)

TEMPO EN CHIFFRES

- Une ligne de 15 km
- 39 stations / 1 station tous les 300 mètres
- Un service 7 jours/7 de 5h à 00h
- Temps de parcours : 50 min

2



- 21 rames (dont 3 en réserve)
- 437 mètres de long
2,40 mètres de large
3,5 mètres de hauteur
- 1 rame est composée de 7 caisses (ou compartiments)
- 8 portes d'accès dont 6 doubles accessibles aux fauteuils PMR
- 100% accessible grâce à un plancher bas intégral
- 300 places par rame, dont 84 assises
- Vitesse moyenne : 18,5 km/h
- 57 tonnes à vide
- 1 rame toutes les 6 minutes,
- Un service assuré de 5h à 1h
- 3 000 kilomètres d'essais parcourus avant la mise en service pour la première rame et 150 km pour les suivantes
- Coût du matériel roulant (21 rames + APS) : 73 M€ HT
- Durée de vie d'une rame : 30 ans

1 Nouvelle liaison tram-train à la gare de Tours

© Frédéric Paillet Photographe

2 Tramway sur le nouveau pont sur le Cher

© Frédéric Paillet Photographe

3 © Fil Bleu

L'offre de transport :

24

MILLIONS DE VOYAGES EN 2013,

dont 10,8 millions entre septembre et décembre 2013

9,6

MILLIONS DE KM PARCOURUS EN 2013

dont 3,5 millions de km parcourus entre septembre et décembre 2013

36,4

MILLIONS D'EUROS

Contribution pour la DSP Fil Bleu

UNE FRÉQUENTATION EN FORTE AUGMENTATION DEPUIS SEPTEMBRE 2013

- Le réseau bus enregistre 120 000 voyages par jour
- 45% des montées sont réalisées sur les deux lignes principales : 40 000 voyages (en moyenne) par jour sur le tram et 18 000 voyages sur Tempo
- On constate une progression du taux de correspondance et de la mobilité
- Le pôle gare de Tours connaît une forte progression de fréquentation et devient aussi important que Jean Jaurès. L'ensemble des points d'arrêts Fil Bleu autour de la gare comptabilise ainsi plus de 10 000 voyageurs par jour.

Une nouvelle information voyageurs

Le système d'aide à l'exploitation, le système d'information voyageur (SAEIV) et le système billettique ont été renouvelés. Ce nouveau matériel offre à l'usager un service plus performant (information sonore, information en temps réel....). Il s'accompagne d'un déploiement de Distributeur De Titres sur les stations tram et sur 10 stations principales de bus et des Bornes Information Voyageurs (indiquant le temps d'attente en temps réel) sur toutes les stations tram et 100 arrêts de bus. Ces bornes constituent des signaux forts assurant une meilleure lisibilité.

Intermodalité

Partenariat avec le Conseil Général et le Conseil régional renouvelé
Les conventions Multipass, correspondance intégrée (une correspondance gratuite au réseau Fil Bleu sur les cartes à voyage Fil vert) et Starter (réduction tarifaire sur les abonnements combinés, Fil vert+Fil Bleu et TER + Fil Bleu) ont été renouvelées.
Le SITCAT est partenaire de l'étude pour le développement de l'interopérabilité des systèmes billettiques réseaux de transport lancée par la Région Centre.
Par ailleurs, sur la Centrale d'information multimodale JV malin : le travail avec la Région sur la préparation de la nouvelle version de JV Malin 2 s'est poursuivi. De nouvelles fonctionnalités sont attendues en 2014.

Approbation du Schéma Directeur d'accessibilité (SDA) en mars 2013

Ce document dresse l'état des lieux d'accessibilité du réseau de transport urbain : arrêts, véhicules, information des voyageurs, parkings relais, agence Fil Bleu... Il définit les modalités de mise en accessibilité du matériel roulant, des stations de tram et des arrêts de bus, et de l'information voyageur, les cas d'impossibilité Technique Avérée, le service de substitution et fixe la programmation de mise en accessibilité du réseau bus+tram.
En 2013, la mise en accessibilité du réseau s'est poursuivie par la mise en conformité de 15 bus (11 standards, 4 articulés), l'aménagement de 90 arrêts sur les communes de Tours, Joué-lès-Tours, Chambray-lès-Tours, La Riche, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Avertin, Rochecorbon, Vouvray, l'installation de l'information sonore et visuelle dans le tramway et dans les bus et par la simplification de l'information voyageur afin de la rendre plus lisible, et compréhensible.

DE NOUVEAUX BUS NORME EURO 6

Le parc bus comprend 159 véhicules ; la durée de vie est estimée à 18 ans.

12 bus articulés ont été acquis pour un montant de 4,4 M€ HT et seront livrés en juillet 2014. Un appel d'offres pour l'acquisition d'au moins 28 bus standards et 16 articulés a été lancé fin 2013, pour une livraison entre 2015 et 2018, correspondant à un investissement de 12,2 M€.

Tous ces nouveaux véhicules répondent à la norme Euro 6, qui constitue un saut technologique majeur concernant la réduction de la pollution des moteurs et de ses composantes les plus nocives pour la santé (particules et oxydes d'azote). Ce renouvellement de parc contribuera au respect de l'une des actions du PDU : réduire de 30% les émissions des particules et de 40% les NOx (oxydes d'azote) pour les transports en commun. Il est à noter que, dans l'agglomération tourangelle, les transports en commun ne représentent que 1% des émissions de particules et 4% des NOx.

UN RÉSEAU HIÉRARCHISÉ :

- **Tram A et Tempo, 2 lignes à haut niveau de service**
- **3 lignes fortes urbaines (3, 4, 5)** connectées au tram
- **11 lignes urbaines** (les lignes 10 à 18) et 2 lignes de proximité, C1 (Citadine) et C2 (P'tite Citadine).
- **11 lignes suburbaines** desservant les communes les plus éloignées
- **17 lignes spéciales** (lignes 100 à 116) : en renforcement des lignes régulières et pour des dessertes spécifiques
- **Vélociti**, un service de location de vélo longue durée, pour une période allant de 3 à 12 mois, spécialement conçu pour les déplacements en ville

LE MATÉRIEL ET LES ÉQUIPEMENTS :

- **Matériel roulant** : 159 bus, 21 rames de tramway, 4 minibus électriques et 1 calèche,
- **7 P+R** (4 automatisés : Tranchée, Lac, Mayer, L'Heure Tranquille, et 3 gardiennés : Jean Monnet, Sagerie, Vaucanson) soit 1 750 places de stationnement
- **7 parcs à vélos** (P+R Vaucanson, Monconseil, Marne, Beffroi, Verdun, Rotière, P+R Jean Monnet), soit 250 places
- **1400 points d'arrêts,**
- **Un parc de 900 vélos**

TARIFS

2 nouveaux tarifs créés en 2013 : **ticket aller/retour et titre 10 voyages. Ils ont connu immédiatement un fort succès au détriment du titre unitaire.**

Création du **ticket sans contact**, un ticket rechargeable, facturé 0,10 € pour inciter l'usager à le conserver.

Réalisation d'une **étude de tarification sociale** visant à simplifier sa gamme tarifaire et réfléchir à une gamme sociale équitable basée sur le niveau de ressources.



5,17 MILLIONS D'EUROS POUR L'AMÉNAGEMENT DU RÉSEAU

1

Nouveau parking relais « Mayer »

Au Nord, le nouveau parking relais « Mayer » offrant 240 places de stationnement a été ouvert en septembre 2013, à proximité immédiate des stations « Jemmapes » et « Trois Rivières » sur la 1^{ère} ligne de tramway (montant global de 585 000 € H.T.). Cet ouvrage se caractérise par son approche environnementale avec un éclairage économique adapté à l'environnement et la réalisation d'un bassin enterré de rétention des eaux pluviales, d'une capacité de 230 m³.

Réalisation d'1,2 km de voies en site propre pour la ligne Tempo

2013 a vu la réalisation du dernier tronçon de la liaison Grandmont/Trousseau (section Bonamy/Bordeaux/République, jusqu'au raccordement avec le double giratoire du P+R Sagerie, initié en 2009) pour un coût total de **2,3 millions d'euros HT**. Outre la réalisation de voies bus en site propre, ces aménagements comprennent la reprise totale de l'espace public pour améliorer l'ensemble des circulations motorisées et des modes doux (2 roues, piétons), l'optimisation des 3 carrefours à feux pour faciliter le passage des bus et préserver la fluidité des autres trafics, la reprise complète de l'éclairage public, de la signalisation, et les aménagements paysagers pour une meilleure intégration dans l'espace urbain.

Autres aménagements

Afin de compenser la suppression du dépôt bus de Tours Nord, **l'extension du dépôt bus de Tours Sud** à Rochepinard permet d'accueillir 20 bus supplémentaires ainsi que 25 places pour le parking conducteurs. Ce projet, d'un montant total de 450 000€ HT, s'est accompagné de la mise aux normes des installations de rejet des eaux pluviales ainsi que des aménagements paysagers pour l'intégration du site, notamment sur la façade avec la RD 140.

44 arrêt bus ont été aménagés et mis en accessibilité sur les lignes de bus structurantes notamment les arrêts de la ligne TEMPO, pour un montant global de 660 000 € HT.

3 terminus bus ont été aménagés à Chambray-lès-Tours, La Riche et Saint-Avertin, pour un montant global de 175 000 € HT. Ces aménagements s'accompagnent de la création et du renouvellement de sanitaires situés aux terminus de ligne.

Des équipements du réseau bus ont été renouvelés et déployés pour un montant global de 235 000 € HT : **29 nouveaux abris bus**, alliant esthétique et confort pour les usagers, et **68 poteaux**, avec des cadres horaires adaptés à la nouvelle information voyageur mise en œuvre par Keolis. Ces aménagements s'inscrivent dans un programme pluriannuel prévoyant le renouvellement de 500 poteaux d'arrêt et de 200 abris bus pour une durée totale de quatre ans.

Le programme annuel d'amélioration des voiries circulées par les bus et des arrêts sur l'ensemble des communes du SITCAT s'élève à 762 000€ HT.

Le montant des études de maîtrise d'œuvre pour les terminus et dépôt s'élève à **36 400 € HT**.



1 P+R Mayer
© Tour(s)plus

2 Tempo, voie en site propre, Chambray-lès-Tours
© Tour(s)plus

LE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU)

Le PDU, une orientation pour des mobilités plus efficaces

Le Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération a été approuvé par le conseil communautaire en décembre 2013. Il définit la stratégie de l'agglomération en matière de mobilités et décrit les principes d'organisation du transport de personnes et de biens, de circulation et de stationnement, avec pour objectif de faciliter le report des déplacements automobiles vers d'autres modes plus respectueux de l'environnemwre de vie.

AXE 1 : Donner la priorité aux modes alternatifs à la mobilité motorisée individuelle	Faire des modes actifs une solution au quotidien
	Développer l'attractivité des transports en commun
	Faciliter l'intermodalité
AXE 2 : Garantir la mobilité pour tous	Accompagner la mobilité dans les quartiers prioritaires
	Assurer l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite
AXE 3 : Construire la ville des courtes distances	Organiser l'urbanisation du territoire autour des transports collectifs
	Promouvoir un urbanisme qui favorise les alternatives à la voiture
	Rééquilibrer le partage de la voirie
AXE 4 : Mieux organiser la mobilité motorisée	Faire du stationnement un outil de régulation des mobilités
	Apaiser les circulations et limiter les impacts du trafic automobile
	Organiser l'approvisionnement de l'agglomération
AXE 5 : Partager la culture de la mobilité	Inciter à l'usage raisonné de l'automobile
	Renforcer la coordination des acteurs de la mobilité
	Développer des outils de sensibilisation et de communication

Appel à projets Transports Collectifs et Mobilité Durable

Le SITCAT a répondu au 3^{ème} appel à projets de l'Etat avec un dossier comportant deux projets concernant le vélo : la reconstruction de la passerelle Fournier et le projet de station vélo du pôle d'échanges multimodal de la Gare de Tours. La passerelle Fournier, reliant les quartiers du Sanitas et de Velpeau à l'est de la Ville de Tours, voit sa fonction de liaison inter-quartiers renouvelée par l'aménagement de la première ligne de tramway desservant le quartier du Sanitas et la Gare de Tours. Sa reconstruction permettra aux habitants du quartier Velpeau d'accéder plus facilement aux stations de tramway et aux équipements (notamment le Palais des Sports) situés dans le quartier du Sanitas, facilitera l'accessibilité de la passerelle aux personnes à mobilité réduite et aux vélos, et constituera un signal fort du renouvellement urbain du quartier de la Gare, en complément des projets architecturaux de l'ilot Vinci. La création d'une station vélo de grande capacité aux abords de la gare de Tours vise à répondre en premier lieu au besoin de stationnement sécurisé des vélos en intermodalité avec les transports en commun (train, tramway, cars interurbains, bus urbains). Dans un premier temps, le projet consiste à proposer une quinzaine de modules de stationnement pour une capacité d'environ 260 places et un module dédié à des services automatisés : consignes, vente de petit matériel, boissons, station de gonflage, information touristique (Loire à vélo) et multimodale... La deuxième phase du projet est envisagée en lien avec le projet urbain en cours de réflexion sur l'ilot situé à l'ouest de la station tramway.



DES SERVICES TRANSPORTS SPÉCIFIQUES

Autociti, l'auto en libre-service de courte durée progresse

Inauguré en avril 2012, le service d'autopartage Autociti a connu une belle progression en 2013. Au 31 décembre 2013, il comptabilise 151 contrats et 207 utilisateurs, soit un doublement en un an.

La Communauté d'agglomération, à l'initiative de ce lancement, participe au capital de cette société coopérative et accompagne son développement. En 2013, une nouvelle station a été inaugurée Place de la Tranchée ce qui porte à 14 le nombre de véhicules disponibles sur 7 stations.

Le transport scolaire

Le SITCAT a délégué, par conventions, l'organisation et le fonctionnement des transports scolaires aux autorités organisatrices secondaires (AO2) soit 8 communes (Chambray-lès-Tours, Chanceaux sur Choissille, Fondettes, La Ville aux Dames, Luynes, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin et Saint-Etienne-de-Chigny) et 2 syndicats : le SIGEC et le Syndicat intercommunal de gestion des transports scolaires à destination des collèves. Il rembourse les AO2 à hauteur de 80% des dépenses engagées.

Le réseau Fil Blanc pour les personnes à mobilité réduite

Depuis 2003, Fil Blanc est un service à la demande, en porte-à-porte pour les personnes à mobilité réduite (déficients visuels, en fauteuil ou marche difficile).

En 2013 :

1 951
USAGERS,

79 000
VOYAGES RÉALISÉS,

769 000
KM PARCOURUS

- Parc de 17 véhicules (de 3 à 5 fauteuils),

La DSP en chiffres :

- Contribution forfaitaire à la charge de Tour(s) plus 1 838 598 € HT
- Contribution des usagers : 95 753 €

www.filblanc.fr



1 Projet de reconstruction de la passerelle Fournier
© B + M architecture

2 Service Autociti
© Autociti

DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES POUR MIEUX SE DÉPLACER

1

Amélioration des points de congestion de circulation

Les résultats de l'étude de modélisation multi-modale des déplacements engagée par le SMAT et le SITCAT ont été pris en compte dans le SCOT (approuvé le 20 septembre 2013) et le PDU (approuvé le 19 décembre 2013). Ainsi des actions ont été ciblées, visant à améliorer la circulation sur les principaux points de saturation du trafic, notamment la reprise des études au nord de l'agglomération, qui se fera sous maîtrise d'ouvrage Tour(s)plus.

Favoriser l'usage du vélo

L'évènement phare de l'année 2013 dans le domaine du vélo, a été sans aucun doute la reconnaissance nationale, par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (Fubicy), des initiatives et réalisations de la ville de Tours. Celle-ci s'est vue décerner le « guidon d'or », pour la requalification du pont Wilson et la voie réservée aux circulations douces, ceci dans le cadre de la mise en œuvre de la 1^{ère} ligne de tramway.

Dans le cadre du schéma cyclable d'intérêt d'agglomération, des travaux ont été réalisés pour un montant de 770 000 €.

Des services et des aides : au cours des six dernières années, plus de 3 000 marquages antivol du type « Bicycode » ont été réalisés sur les cadres de vélo. 115 aides à l'achat de vélos à assistance électrique ont été attribuées. Tour(s) plus a missionné le Collectif Cycliste 37 (CC37) pour représenter l'agglomération sur des actions de développement du vélo lors de manifestations communales (15 manifestations en 2013).

Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CIAPH)
La commission et les groupes techniques ont participé activement aux décisions liées à la réalisation de la 1^{ère} ligne de tramway et à la mise en accessibilité du réseau de bus restructuré. Simultanément, l'agglomération est intervenue auprès des communes pour élaborer leur plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE). Enfin, l'agglomération a édité un guide pratique rappelant les caractéristiques techniques essentielles à prendre en compte pour tout aménagement d'espace public. Ce guide a été largement diffusé, notamment aux acteurs de terrain chargés de la mise en place de signalisation et de mobilier urbain.

Voiries communautaires : 192 km entretenus

Sur l'année 2013, des travaux de gros entretien ont été engagés sur les 192 km de réseau de voiries pour un montant de 1 750 000 € et sur les ouvrages d'art pour 800 000 €.

Les travaux de création de la desserte du site des Grandes Brosses depuis le secteur des Douets se terminent (montant global de l'opération : 900 000 €).

Place du général Leclerc - secteur Sanitas : un fonds de concours de 200 000 € auprès de la ville de Tours a permis des travaux de requalification aux abords de la 1^{ère} ligne de tramway.

La passerelle Fournier : le marché de reconstruction en procédure conception-réalisation avec le groupement GTM pour le franchissement du faisceau ferroviaire au sud de la gare de Tours a été signé, pour un coût global estimé à 6 800 000 € ; le début des travaux est programmé mi 2015, pour une durée de 12 mois.



2



3

DES INFRASTRUCTURES POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION

4

Accompagner le développement économique et touristique

A Saint-Cyr-sur-Loire, rue Victor Hugo, les travaux de requalification de la voirie entre le boulevard de Gaulle et la rue Bergson sont terminés (montant : 1 000 000 € dont une participation de la ville de 390 000 €). A Joué-lès-Tours dans la zone industrielle Cugnot, les travaux de raccordement de la rue Joseph Cugnot au boulevard des Bretonnières, sont terminés (montant : 770 000 €). A Fondettes, les travaux d'aménagement de l'ilot ouest dans la zone d'activités « les 2 croix » – CPA avec la SEM M. Bastié sont achevés, et des études ont été réalisées pour la desserte de la zone artisanale « la Haute Limougière » depuis la bretelle du boulevard périphérique ouest. A La Riche, les travaux d'aménagement de la zone d'activités « Saint-François » - CPA avec la SET sont terminés, une étude de faisabilité pour la requalification de la zone industrielle « Saint Cosme » a été lancée, et des études de requalification de l'avenue du Prieuré depuis la piscine « carré d'o » jusqu'au boulevard Tonnellé à Tours ont été programmées en 2014. A Tours, les travaux de requalification de la rue Vatel desservant notamment le Marché de Gros ont été réalisés (720 000 €).

Côté tourisme, des études pour la requalification et la mise en sécurité de la RD7, de restructuration des stationnements et d'implantation de l'office de tourisme aux abords du château de Villandry ont été lancées.

Des travaux réalisés pour le développement urbain et économique

Des travaux de voiries ont également accompagné des projets réalisés dans le cadre du FISAC : à Saint-Pierre-des-Corps dans le cadre de la restructuration de la place M. Thorez, hormis les abords du futur kiosque commercial (montant travaux 2,9 M € TTC), à Saint-Avertin pour la requalification de la place de Steinbach (540 000 €), à Luynes pour la requalification de la place des Halles (230 000 €), à Tours pour la requalification du carreau des Halles (970 000 €), et à Savonnières pour la requalification de la place du Cher (290 000€). Dans le cadre de la politique de la ville – ANRU, des travaux de restructuration des rues de la Rabière, Poirrier, Pradier et de la place Rotière à Joué-lès-Tours ont été réalisés aux abords de la première ligne de tramway pour un montant de 2 800 000 €. A Saint-Pierre-des-Corps, les travaux de requalification du Grand Mail dans le secteur de la Rabaterie sont terminés (montant 1 450 000 €). Enfin, à Tours, la réhabilitation du bois de la Chambrerie a été réalisée consistant en des travaux forestiers, de mise en sécurité et aménagements paysagers, dans l'objectif d'une ouverture au public mi 2014 (montant 280 000€).

Rivière de contournement et de pratique d'eaux vives sur l'île Balzac sur le Cher

Les expérimentations des différentes configurations du site compatibles avec l'objectif de continuité biologique et des activités nautiques, se sont poursuivies, en concertation avec l'ONEMA (Office National des Eaux et Milieux Aquatiques), la Ville de Tours et le Comité Régional de Canoë-Kayak, dans l'objectif de présenter un projet de règlement d'eau aux services instructeurs de l'Etat mi 2014. Dès lors, des activités ludiques et sportives autour des sports d'eaux vives pourront être programmées. Le site a d'ailleurs déjà permis le déroulement d'épreuves sportives de niveau national.



5



6

1 Périphérique ouest
© Léonard de Serres

2 Voie verte à Saint-Cyr-sur-Loire
© Léonard de Serres

3 Requalification du pont Wilson avec une voie douce dédiée aux piétons et aux vélos
© Tour(s)plus

4 Camping 4* à Saint-Avertin
© Léonard de Serres

5 Requalification de la place Steinbach à Saint-Avertin
© Léonard de Serres

6 Rivière de contournement, île Balzac à Tours
© Léonard de Serres

UN CAMPING 4 ÉTOILES AU CŒUR DE L'AGGLO À SAINT-AVERTIN (INAUGURÉ LE 4 JUILLET)

A Saint-Avertin, ce camping 4* de Tour(s) plus offre désormais tous les attraits d'un hébergement de plein air de grande qualité, situé sur le trajet de la Loire à vélo, habilité pour les cyclistes et disposant du label Loisir et Handicap. Géré par le délégataire Espace Recréa, il offre 110 emplacements dont une vingtaine de chalets en bois, tous intégrés au paysage, d'un pôle vélo, de sanitaires supplémentaires chauffés. Le camping est ouvert 11 mois sur 12. L'architecte Nathalie Guittot, les services de Tour(s)plus et la mairie de Saint-Avertin ont particulièrement soigné l'accueil, l'environnement et le développement durable pour le fonctionnement de cet équipement.

⊙ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISME ⊙

Priorité à l'emploi et l'innovation
dans les secteurs d'avenir

Tour(s)plus favorise l'accueil
et le développement des entreprises

Tour(s)plus soutient
le commerce, l'artisanat et les services

De nouvelles infrastructures d'accueil
touristique

Une politique de valorisation du patrimoine
pour une agglomération plus attractive

11,3 €
MILLIONS

INVESTIS DANS
LA RECHERCHE

30

ENTREPRISES
INSTALLÉES DANS
LES PÉPINIÈRES EN UN AN

+7,4 %

DE TRAFIC
À L'AÉROPORT

PRIORITÉ À L'EMPLOI ET L'INNOVATION DANS LES SECTEURS D'AVENIR

L'innovation comme levier de compétitivité

Tour(s)plus fait figure de territoire d'excellence en matière de recherche et d'innovation en Région Centre.

Elle soutient les quatre pôles de compétitivité (énergie intelligente, cosmétique, caoutchouc, eau et milieux aquatiques) de son territoire en finançant plus d'une dizaine de projets R&D dans le domaine des énergies renouvelables, des matériaux élastomères, de la cosmétique et la parfumerie, de la valorisation et la gestion durable des milieux aquatiques.

S2E2 : le pôle de l'énergie intelligente

Le pôle Sciences et Systèmes de l'Energie Electrique, labélisé en 2005, a pour objectif de mieux et moins consommer l'énergie électrique, de sa production à son utilisation. Il travaille sur 4 thématiques phares : les énergies renouvelables, les bâtiments éco-efficients, la microélectronique et l'efficacité énergétique. Il a bénéficié d'un soutien de 100 000 € en 2013.

Aujourd'hui, le S2E2, c'est :

- 87 entreprises membres en Région Centre, Pays de la Loire et Limousin,
- 29 centres de recherche associés (dont le CERTeM),
- 5 projets de recherche accompagnés par Tour(s)plus.

Cosmetic Valley : le pôle du luxe français

La Cosmetic Valley, pôle labélisé en 2005, a pour mission le développement de la filière cosmétique et parfumerie française. Son but est d'être le premier pôle mondial dans ces domaines, de contribuer au rayonnement du « Made in France » et d'encourager l'implantation d'entreprises sur son territoire d'action. Il a bénéficié d'un soutien de 65 000 € en 2013.

Le pôle représente :

- 300 entreprises membres en Région Centre, Normandie et Île-de-France,
- 17 centres de recherche associés (dont le CERTeSens),
- 17 centres de formation partenaires,
- 3 projets de recherche soutenus par Tour(s)plus.

11,3
MILLIONS D'EUROS
INVESTIS PAR TOUR(S)PLUS
EN 2013 :

• Aide à la recherche privilégiée
dont construction de la
plateforme micro-électronique
CERTeM Plus (4,5 M€)

• Réhabilitation, aménagement
et création de parcs d'activités
(3,2 M€)

• Soutien au commerce
et à l'artisanat (1,7 M€)

• Développement touristique
dont rénovation du camping
de Saint-Avertin (1,07 M€)...

LE CERTeM+

Le CERTeM+, l'un des piliers du pôle de compétitivité S2E2 « Sciences et Systèmes de l'Energie Électrique », a ouvert le nouveau bâtiment COMPACT 3De (Connectic Microassembly & Packaging Technologies for 3D electronic), à côté du site de STMicroelectronics, l'un des leaders mondiaux de la production de semi-conducteurs. Tour(s)plus a financé à hauteur de 4,5 M€ la construction du bâtiment, dont le coût total est de 20 M€. 130 personnes du CERTeM+ travaillent dans ces locaux, et poursuivent leurs recherches engagées sur l'efficacité énergétique, la miniaturisation des composants électroniques, le stockage et la récupération de l'énergie avec des microbatteries. L'idée générale est d'appliquer cette recherche aux objets électroniques du quotidien pour les rendre plus légers, moins encombrants, moins gourmands en énergie et plus autonomes.

Elastopôle : le pôle des polymères et du caoutchouc

Ce pôle, labélisé en 2007, concerne le secteur du caoutchouc industriel et des polymères. Les 2 thématiques phares sont le développement des matériaux élastomères haute performance, la protection de l'environnement et l'économie d'énergie. Il a bénéficié d'un soutien de 15 000 € en 2013.

DREAM : le pôle eau et milieux aquatiques

Ce pôle, labélisé en 2010, travaille sur la valorisation et la gestion durable des milieux aquatiques de surface ou souterrains, l'optimisation des usages agricoles et industriels de l'eau, le développement de technologies adaptées aux zones rurales et aux pays en voie de développement en matière d'alimentation en eau et d'assainissement. Il a bénéficié d'un soutien de 15 000 € en 2013.

Appuyer les initiatives innovantes

L'agglomération a poursuivi son soutien au concours pédagogique de création d'entreprise, CREA' CAMPUS, destiné aux étudiants de l'Université ou de l'ESCEM (15 000 €). Ce concours a pour but de susciter, chez les étudiants, le désir entrepreneurial et de leur enseigner, grâce à l'appui de chefs d'entreprise parrains de l'opération, les « fondamentaux » de la réussite d'une entreprise.

Le dispositif **Innovia Touraine** (participation de 35 000 € pour Tour(s)plus) qui vise à accompagner des PME à fort potentiel sur le chemin escarpé de leurs évolutions stratégiques (nouveaux marchés, nouvelles technologies, recrutements, stratégie marketing...), s'est terminé. Entre 2010 et 2013, 51 entreprises ont bénéficié du dispositif avec un très fort taux de satisfaction chez les entrepreneurs bénéficiaires de l'action.

Et demain ?

Pour développer les objets de demain, il faut imaginer de nouveaux lieux, à proximité des équipes de recherche en place. Tour(s)plus réfléchit donc à la création, à l'horizon 2020 de deux bâtiments : le **BioLab(s)**, situé à proximité du CHRU Bretonneau, dédié à l'accueil et à la mutualisation de moyens pour les entreprises travaillant dans le domaine du vivant. L'autre, le **SmartLab(s)**, situé près du CERTeM+, permettrait d'explorer le champ de l'énergie intelligente.

LE CERMEL, 1^{er} CENTRE HYBRIDE UNIVERSITÉ/INDUSTRIE

Ouvert en 2007, le CERMEL (Centre d'Etudes et de Recherche sur les Matériaux Elastomères) est installé à Joué-lès-Tours, dans les locaux mis à disposition par Tour(s)plus. Il est le premier centre hybride université/ industrie en France sur les matériaux élastomères. Le CERMEL est le fruit d'un partenariat de recherche entre le Laboratoire de Mécanique et Rhéologie (LMR) de l'Université de Tours et l'entreprise Hutchinson. Les chercheurs du CERMEL étudient le comportement dynamique des élastomères, dans des conditions proches des sollicitations réelles, dans le but d'améliorer la durée de vie des produits industriels. Les applications touchent les domaines de l'aéronautique, de l'automobile, de l'industrie, de la santé. Le CERMEL a bénéficié en 2013 d'une aide de Tour(s)plus de 125 000 € destinée à mettre à niveau son parc matériel.



1

1 Elèves de l'IMT de Tours (Institut des métiers et des technologies- industries pharmaceutiques et cosmétiques) en formation : le pôle de compétitivité Cosmetic Valley est un vecteur d'innovation, d'emplois et de savoir-faire dans les métiers de la parfumerie-cosmétique.

© Raphaël Trapet

Les pépinières d'entreprises : 30 entreprises et plus de 50 emplois créés !

D'une surface de 1 200 m² chacune, raccordées à la fibre et desservies par le tramway, les pépinières d'entreprises de l'agglomération, « (S)tar'inbox » au Sanitas (Tours) et « (S)tartère » à La Rabière (Joué-lès-Tours) accueillent de jeunes entrepreneurs (porteurs de projets, pré-createurs, sociétés récentes) et leur apportent un soutien logistique : locaux à coût attractif, équipements et services partagés et surtout appui et conseil pour leur permettre de se développer et de s'intégrer ensuite dans le tissu économique local. La gestion et l'animation de ces deux outils ont été confiées au Cabinet Interfaces, spécialisé dans ce domaine. Au 31 décembre 2013, **20 entreprises se sont installées** dans les bureaux proposés au sein des pépinières, **3 entreprises y sont domiciliées** et **10 entreprises ont signé un contrat trimestriel de coworking**.

Au sein de la Pépinière Startère, 10 nouvelles entreprises ont été accueillies pour la seule année 2013.

A la Pépinière (S)tar'inbox, la cantine numérique tisse son réseau. La cantine numérique est un espace d'expérimentation et un projet complémentaire à celui des pépinières d'entreprises. La cantine propose un espace de 120 m² en coworking qui permet de disposer d'un bureau et d'une connexion Internet à la demi-journée (6 €), à la journée (10 €) ou à la semaine et en parallèle d'organiser des événements qui structurent et identifient les communautés de l'univers numérique.

Cette « cantine numérique » est gérée par l'association PALO ALTOURS, une startup associative d'entreprises innovantes dans le domaine des technologies numériques. Créée pour promouvoir les start-up et mutualiser des ressources, l'association a également vocation à diffuser la culture du numérique et favorise

l'émergence de projets individuels ou collectifs en Touraine et en région Centre.

En guise de coup de pouce, Tour(s)plus, propriétaire des murs a voté une subvention de 15 000 €. Ce soutien financier va aider à lever des fonds complémentaires auprès de partenaires privés et publics. L'accompagnement de cet ambitieux projet local s'inscrit dans un contexte global : **l'économie numérique représente en France un quart des emplois créés et un quart de la croissance.**

TOUR(S)PLUS DISTINGUE EREDOVA

Le prix Tour(s)plus des entreprises 2013, remis dans le cadre des Trophées du Top des entreprises de la Nouvelle République le 16 décembre, est allé à Eva Bachelard Chalmont qui dirige Eredova, une entreprise installée à la pépinière Start'inbox à Tours et qui développe des produits facilitant la déglutition des médicaments.



2



1



3

Des projets à l'étude

Un Pôle des Métiers d'Art à l'étude

Afin de valoriser les centres de formations spécifiques aux Métiers d'Art situé sur le territoire de l'agglomération et les 80 Artisans d'Art déjà implantés, Tour(s)plus a souhaité réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité d'un pôle dédié aux Métiers d'Art.

Les objectifs sont de faciliter l'installation des jeunes Artisans d'Art (pépinière), valoriser l'Artisanat d'Art (lieu d'exposition/vente), réunir en un centre de ressources les acteurs de la filière et favoriser la mise en réseau des Artisans d'Art.

Un Comité de pilotage a été constitué à cet effet courant 2013, regroupant les partenaires suivants : CFA (section « Métiers rares ») ; Lycée d'Arsonval (Lycée professionnel des Métiers) ; Ateliers d'Art de France ; Conseil régional ; Conseil Général ; Chambre de Métiers ; Institut National des Métiers d'Art, Tour(s)plus. Les travaux du Comité ont permis d'établir un cahier des charges, sur la base duquel une consultation a été lancée fin 2013. L'étude, d'une durée de 6 mois, sera réalisée en 2014.



4

1 Pépinière (S)tar'ère desservie par le tramway, à Joué-lès-Tours
© Léonard de Serres

2 Eva Bachelard Chalmont, directrice d'Eredova
© Yves Brault/Ville de Tours

3 4 Lycée d'Arsonval, Métiers d'Art
© Tour(s)plus



AMÉNAGER POUR MIEUX ACCUEILLIR LES ENTREPRISES

1

L'agglomération tourangelles est de loin le 1^{er} pôle d'emplois du département.

Elle concentre plus de 80 % des établissements et de l'emploi salarié d'Indre-et-Loire.

L'agglomération compte 44 sites d'activités. 10 ont été déclarés d'intérêt communautaire. Ces sites représentent près de 3 000 entreprises et 45 000 emplois. Leur vocation : répondre au mieux aux demandes d'implantation des entreprises.

Tour d'horizon des aménagements réalisés en 2013 :

Au nord

A Fondettes,
nouvelle voie de desserte à La Haute Limouillère et poursuite du site urbain des Deux Croix.

Des travaux de voirie ont été engagés fin 2013 sur le parc d'activités de la Haute Limouillère afin de relier la rue Pierre et Marie Curie et la rue Claude Chappe à la bretelle du périphérique nord-ouest. Le site de la Haute Limouillère va gagner en accessibilité et visibilité.

La pose de la première pierre du programme de 27 logements sociaux et d'un local commercial sur le site d'activités des Deux Croix à Fondettes s'est déroulée le 19 juin. C'est le lancement de la construction d'un quartier résidentiel BBC à vocation sociale et d'un parc d'activités économiques sur la commune. Ce projet, porté par Tour(s)plus, la ville de Fondettes et confié à la SEM Maryse Bastié pour sa réalisation, s'inscrit dans une volonté d'améliorer la qualité résidentielle et environnementale du parc locatif social et de favoriser le développement économique dans la partie ouest de l'agglomération tourangelles.

A Luynes,
la commercialisation du parc d'activités « Les Pins » se poursuit. Trois lots représentant 1,7 ha de terrain restent disponibles sur ce site, qui constitue une offre foncière périphérique (seconde couronne de Tour(s)plus), aux tarifs les plus bas de l'agglomération : 16 à 18 € HT/m². Afin de rendre les terrains restant à commercialiser plus compatibles avec la demande observée, il a été prévu de prolonger la voie de desserte interne du site, de manière à permettre le découpage de parcelles de petites tailles en tant que de besoin. Les travaux pourront être engagés dès que les demandes le nécessiteront.

A Mettray,
les études relatives au projet de desserte ferroviaire et d'extension du parc d'activités « Les Gaudières » (regroupant actuellement une quarantaine d'entreprises et 500 salariés) se sont poursuivies et ont permis de définir les contours techniques et financiers de cette opération déclarée d'intérêt communautaire qui comprend plusieurs axes complémentaires dont la création d'un embranchement ferroviaire, la poursuite de la viabilisation du site actuel et l'extension du site, sur environ 5 ha, pour répondre aux besoins des PME/PMI et artisans en petites surfaces foncières. Sous l'égide de la Société d'Equi-

TRÈS HAUT DÉBIT : UN LABEL NATIONAL POUR LE SITE D'ACTIVITÉS DES DEUX CROIX

Le site des Deux Croix à Fondettes a obtenu le label « Zone d'activité Très Haut Débit » (ZaTHD), label national qui récompense les efforts réalisés par Tour(s)plus et son délégataire Tours Métropole Numérique afin de fournir aux entreprises installées sur les sites d'activités des réseaux de communications électroniques performants, facteurs de compétitivité. Ce label permet d'identifier les sites d'activités pré équipés en réseau à Très Haut Débit, une information qui apporte une grande visibilité en matière d'accessibilité numérique, très attractive pour les entreprises en recherche d'implantation. Rappelons que les 44 sites d'activités sur le territoire de Tour(s)plus sont équipés en réseau Très Haut Débit.

pement de la Touraine, mandatée par Tour(s) plus à travers une concession d'aménagement, les études pré opérationnelles ont confirmé la faisabilité technique de cette opération, mais ont également montré des surcoûts financiers, dus notamment à la présence de matériel archéologique sur le site. Les recherches de partenariats financiers ainsi que d'un scénario alternatif ont donc été engagées, afin d'envisager la phase opérationnelle de ce projet dans les meilleures conditions possibles.

A Notre-Dame-d'Oé,
la construction du second Village d'entreprises (8 cellules de 250m²) du site économique Arche d'Oé 2 (remplissage de 100% atteint en moins d'un an et demi de commercialisation pour le premier) a démarré en 2013, pour une livraison prévue fin de premier semestre 2014. Les demandes pour occuper ces nouveaux modules sont déjà très nombreuses. Le parc Arche d'Oé 2 est, pour le reste, quasi intégralement commercialisé, puisque la dernière parcelle disponible devrait faire l'objet d'une promesse de vente courant 2014.

A Saint-Cyr-sur-Loire,
l'offre foncière attire de nouvelles entreprises. Le chantier de la toute nouvelle concession automobile AUDI, située sur le terrain de 10 000 m², en proximité directe des établissements METRO, a été lancé, et progresse rapidement. A proximité, la ZAC « Bois Ribert » (55 000 m²), maintenant viabilisée, est entrée en phase de commercialisation active. Enfin, sur le site du « Clos de la Lande », les services de Pôle Emploi sont maintenant installés dans un bâtiment de 1 073 m² flambant neuf.



2

87 000 m²
DE LOCAUX
COMMERCIALISÉS
EN 2013

1 Aménagement du site des Deux Croix à Fondettes
© Léonard de Serres

2 Village d'entreprises Arche 2 à Notre-Dame-d'Oé
© Léonard de Serres

3 Futur éco-quartier d'affaires de Monconseil
© Agence Parallèles Architectures

A Tours,
l'écoquartier d'affaires de Monconseil, initié fin 2010, avec l'acquisition par Tour(s)plus de 2,5 ha de fonciers sur l'écoquartier de Monconseil, est le futur site emblématique du développement de l'activité économique de Tours Nord, et verra s'élever plus de 30 000 m² de bâtiments.

Bénéficiant d'une vraie vitrine en façade du boulevard du Maréchal Juin et d'une station de tramway à leurs pieds, des bâtiments à très haute performance énergétique s'y élèveront pour accueillir de nombreux emplois, dans un environnement privilégié. La viabilisation du site, dans le cadre de la concession d'aménagement confiée à la SEM Maryse Bastié, est achevée.

Depuis novembre 2013, la majeure partie du site fait l'objet d'un protocole d'accord avec la société TAT Services, qui prévoit la construction d'un ensemble tertiaire de type « BPOS », de 26 500 m². La construction du premier bâtiment (4 360 m²), à hauteur de la station de tramway, commencera d'ici la fin de l'année. Sur le site Pierre et Marie Curie, la pré-commercialisation de l'ensemble d'immeuble de bureaux de 14 000 m², programme du groupe Eiffage, est en cours. Ce programme devrait également accueillir à terme la pépinière technologique Smart Lab(s), dédiée à « l'énergie intelligente ». Par ailleurs, les résultats de l'étude de mise en cohérence de la signalétique et du jalonnement des pôles économiques et commerciaux de Tours nord ayant reçu un accueil très favorable, il a été décidé de créer une charte graphique et technique des totems et RIS, qui servira à l'avenir de référence pour l'implantation de ce type de mobilier pour tous les sites économiques de l'agglomération. Les premières implantations de ces nouveaux totems interviendront dans le courant de l'année.



3

Au sud

A Chambray-lès-Tours, **un parc commercial de haute qualité environnementale de 7 ha**. La maîtrise d'œuvre des travaux prévus dans le cadre du **projet de ZAC « Vrillonnerie Sud »** a été attribuée à SAFEGE. La commercialisation des fonciers cessibles a fait l'objet d'une plaquette commerciale et les premiers contacts avec divers opérateurs ont été établis.

A Joué-lès-Tours, **en 2013, 4 nouveaux établissements ont fait le choix de s'implanter sur le Parc d'activités de La Lio-dièr** : LBE, SARL ALTUN, EURO PEINTURE 37, LIGHT ANIMATION. L'association ANAIS, un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) dont le siège est à Alençon, a lancé la construction de 3 205 m² de surface de plancher réparties sur deux bâtiments, pour une capacité d'accueil de 140 personnes, sur une parcelle de 12 741 m².

En 2009, l'agglomération a lancé une étude de faisabilité **d'un nouveau pôle économique au Sud (Joué)** de l'agglomération. Cette étude portait sur des fonciers totalisant 160 ha sur Joué-lès-Tours. Entre-temps, plusieurs missions techniques complémentaires ont été réalisées et des échanges ont eu lieu avec les services du Conseil Général, également concernés par ce projet. Le lancement d'une nouvelle étude, portant sur les conditions d'accessibilité, est prévue pour le premier trimestre 2014. **La Zone industrielle Gutenberg** a été marquée en 2013 par la suppression de 750 postes chez MICHELIN. Tour(s)plus a travaillé en étroite partenariat avec la ville de Joué-lès-Tours pour permettre l'accueil d'une nouvelle activité de Michelin, notamment par une étude sur la capacité d'accueil et d'extension du centre administratif. Ce site devait permettre l'accueil de 40 techniciens dès mars 2014 avec une montée en puissance conséquente (200 emplois prévus à termes) sur les années 2015/2016.



A La Riche, le parc d'activité Saint-François, 3 ha situés entre la ZI du Menne-ton et la Riche Soleil, a permis l'implantation de l'entreprise CVL (Compo Gravure Val de Loire). Une autre cession foncière, au profit de l'entreprise Brossard traiteur, a également été réalisée.

A Saint-Avertin, **une opération de sensibilisation à la démarche d'éco-rénovation des bâtiments tertiaires** a été réalisée à destination des propriétaires et des occupants du parc d'activités des Granges Galand. Cette manifestation a soulevé un grand intérêt de la part des participants et pourrait déboucher sur plusieurs projets de réhabilitation thermiquement exemplaires.

A Tours, **le projet urbain des 2 Lions se poursuit** et dote ainsi l'agglomération d'un espace très attractif pour les entreprises qui sont de plus en plus nombreuses à privilégier la qualité de leur environnement et l'intégration au milieu urbain comme critères d'implantation. Fin 2013, les **560 salariés d'EDF Commerce Grand Centre** et du Centre Relation Client ont pris possession de leurs nouveaux locaux dans le bâtiment « Le Gallion » conçu par l'architecte Jacques Ferrier. En 2013, **Orange a choisi les 2 Lions pour installer 300 de ses collaborateurs** dans un immeuble à construire sur le site anciennement occupé par Médipréma et racheté par Sogeprom



1 Chantier ANAIS
© Tour(s)plus

2 Chantier LBE
© Tour(s)plus

3 Entreprise CVL à La Riche
© Tour(s)plus

4 Carreau des Halles après travaux
© Léonard de Serres

5 Nouvelle signalétique à Savonnières
© Léonard de Serres

6 Livraison dernier kilomètre
© Document Geodis Calberson

CLUB IMMOBILIER DE TOURAINE : L'UNION FAIT LA FORCE.

Lancé en janvier 2013, le CIT réunit les professionnels et les acteurs économiques représentatifs des activités liées à l'immobilier sur l'ensemble du département (Conseils en immobilier d'entreprise, agences immobilières, promoteurs, aménageurs, bailleurs sociaux, architectes, notaires, géomètres, expert-comptables, Conseil général d'Indre-et-Loire, Tour(s)plus, Chambre de Commerce et d'Industrie et Chambre de Métiers). Le Club entend ainsi lancer une étude très complète sur le parc tertiaire afin de pouvoir afficher précisément le potentiel local en terme de m² commercialisables, ou encore être présent dans les salons professionnels. Le CIT a choisi de s'appuyer sur l'expertise de l'ATU (l'agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours) et de l'OE2T (l'Observatoire de l'économie et des territoires de Touraine).

TOUR(S)PLUS SOUTIENT LE COMMERCE, L'ARTISANAT ET LES SERVICES

Un nouveau programme du FISAC lancé pour mener des actions de développement et d'accompagnement.

En faveur de l'artisanat et du commerce de proximité, le programme FISAC d'agglomération 3^{ème} tranche a été déposé auprès des services de l'Etat fin 2012 et des opérations ont été engagées dès 2013 :

- L'étude relative à la mise en place d'une stratégie commerciale sur la commune de La Riche a débuté au 4^{ème} trimestre 2013, avec pour objectif d'améliorer la connaissance du commerce local et de réfléchir sur différents scénarii d'évolutions dans la perspective de réalisation d'un important programme de logements sur la nouvelle ZAC du Plessis Botanique.

- Une équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été retenue pour mener l'étude de requalification et d'amélioration de l'accessibilité du pôle commercial de la Grange à Joué-lès-Tours.

- La signalétique des pôles commerciaux de proximité et des places de marché a été implantée à Ballan-Miré, Chambray-lès-Tours, Savonnières, Fondettes, Joué-lès-Tours, Saint-Avertin, Saint-Etienne-de-Chigny et Tours. Cette opération sera poursuivie en 2014.

- Comme en 2011 et 2012, Tour(s)plus a soutenu financièrement les unions commerciales de Tours et de Joué-lès-Tours pour la mise en place de programmes ambitieux d'animations et de communication pendant les travaux de la première ligne du tramway.

- En lien avec les communes, la Communauté d'agglomération a réalisé d'importants travaux d'aménagement et de mises aux normes des places de marché. Les réfections de la place des Halles à Luynes, de la place du Cher à Savonnières mais également du carreau des Halles à Tours doivent permettre de densifier les marchés en facilitant l'accueil de nouveaux commerçants non sédentaires dans de bonnes conditions et de renforcer ainsi leur attractivité.

- Le dispositif d'aide à la rénovation des façades pour les entreprises artisanales et commerciales a été réactivé au second trimestre 2013 dans le cadre de cette 3^{ème} tranche du programme FISAC d'agglomération. 12 dossiers ont été instruits durant cette année pour une réservation de subvention de près de 26 000 €.

L'année 2013 a également été l'occasion de poursuivre le travail de formalisation des projets. Des esquisses d'aménagement concernant la requalification des abords du pôle commercial de la Rotonde à Tours ont été présentées en réunion publique en fin d'année. Quant au projet d'installation d'une boulangerie pâtisserie à Mettray, les plans d'aménagement du local professionnel ont été arrêtés en accord avec l'exploitant. Les travaux, pour ces deux projets, sont désormais prévus au dernier trimestre 2014.

Fonds Mutualisé Départemental de Revitalisation

Le Fonds Mutualisé Départemental de Revitalisation (FMDR) est doté d'1 M€ et alimenté par les entreprises du Département d'Indre-et-Loire soumises à un plan de revitalisation. Ce fonds, dont la gestion a été confiée à la CCIT par la Préfecture d'Indre-et-Loire, permet d'apporter une aide aux entreprises du département, sous forme d'avance remboursable.

Nombre d'emplois destinés à être compensés : 319

Fonds restant disponibles au 31.12.2013 : 451 258 €. Nombre d'entreprises bénéficiaires au cours de l'année 2013 sur l'ensemble du Département : 20 (dont 5 de l'agglomération)

Créations d'emplois envisagées sur l'ensemble du Département : 99 (130 en 2012), dont 23 créations d'emplois envisagées sur le périmètre de l'agglomération.

Le programme FISAC d'agglomération 2^{ème} tranche s'est achevé en septembre 2013 sur un bilan positif ; le montant des dépenses réalisées s'élève à 1 351 912,95 € permettant de solliciter le versement d'une subvention FISAC globale de 410 649,18 €.

DERNIER KILOMÈTRE : REPENSER LES LIVRAISONS EN VILLE

Tour(s)plus a réalisé une étude sur la logistique urbaine du dernier kilomètre avec les villes de Tours et de Joué-lès-Tours, une démarche qui s'inscrit dans le cadre de l'arrivée du tramway et de la nécessaire réorganisation des livraisons urbaines. Après des mois de travail et d'échanges avec les transporteurs et logisticiens, les commerçants, les collectivités, les services institutionnels, le cabinet d'études Jonction a proposé plusieurs actions et souligné l'intérêt majeur de rechercher ensemble des solutions communes dans un environnement économique qui évolue : nouvelles contraintes, nouveaux marchés (e-commerce...) et qui demande des réponses adaptées aux différents besoins. L'harmonisation de la réglementation à l'échelle de l'agglomération doit être réalisée progressivement et la capacité à la faire respecter est un élément incontournable pour permettre la fluidité des livraisons urbaines. D'autres pistes sont envisagées comme par exemple la multiplication des aires de livraisons et leur mutualisation, certaines heures de la journée étant réservées aux livraisons, les autres au stationnement public. Des expérimentations



devront être menées pour la mise en place de périmètres réservés à la logistique urbaine. À partir de points d'accueil véhicules, les marchandises seraient soit livrées à pied, soit transférées vers des petits véhicules de préférence électriques.





L'AÉROPORT TOURS VAL DE LOIRE DÉCOLLE AVEC 7,4% DE PASSAGERS EN PLUS CETTE ANNÉE

Rappelons que l'an passé, l'aéroport avait enregistré 49 341 passagers de plus qu'en 2011, soit une hausse de son trafic de 39,94 %, la plus forte progression des aéroports nationaux en France. En 2013, plus de 182 000 passagers ont été transportés en 2013 au départ de l'aéroport Tours Val de Loire, soit une nouvelle croissance de près de 7,4% par rapport à 2012. Grâce aux travaux d'extension et de modernisation de l'aérogare et des parkings, l'aéroport est désormais plus accueillant.

Le succès du vol Tours – Marrakech

La destination Marrakech a particulièrement séduit, avec 22 000 passagers transportés depuis avril, date de mise en service, avec un taux de remplissage de plus de 90 %. La liaison sera reconduite sans coupure, à raison de deux rotations hebdomadaires les lundis et vendredis.

Autres succès :

TOURS - PORTO
52 418
passagers,
+ 11 %,
3 ROTATIONS/SEMAINE

TOURS - MARSEILLE
22 926
passagers,
+ 15,4 %
2 ROTATIONS/SEMAINE.

Le trafic sur Dublin (Irlande) est resté stable en 2013 et reprendra au printemps 2014. Les liaisons estivales pour la Corse – Ajaccio et Figari – ont subi une légère baisse de fréquentation en 2013. Enfin, des vols charters ponctuels seront proposés cet été pour Madère et Malte.

Le trafic vers l'Angleterre a connu une baisse en 2013.

Les vols assurés par la compagnie low-cost Ryanair ont chuté de 11,7 % sur la ligne Tours - Londres Stansted et de 32,5 % sur la liaison Tours - Manchester. Cependant, la ligne vers Manchester est maintenue. La baisse s'explique par le fait qu'il n'y a plus que deux rotations par semaine. La liaison pour Manchester doit reprendre en avril 2014. La ligne Tours - Southampton, ouverte en 2012, n'a pas été poursuivie par la compagnie Flybe, suite à une restructuration de son réseau sur l'Europe.

1



TOURS - MARRAKECH
22 000
passagers,
DEPUIS AVRIL

DES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT PERFORMANTS

L'Observatoire de l'Économie et des Territoires de Touraine, un outil de partage de l'information et de la connaissance depuis 20 ans

Membre de droit, Tour(s)plus est partenaire de l'Observatoire jusqu'en 2015 et verse une cotisation annuelle de 200 000 €, à parité avec la CCI de Touraine et le Conseil général d'Indre et Loire. Parmi les études réalisées en 2013, on peut citer l'état des lieux de l'offre et de la demande commerciale pour la commune de La Riche (avril 2013), l'Economie Sociale et Solidaire 2013 en Indre et Loire et au sein de Tour(s)plus (avril 2013), l'actualisation du tableau de bord des créations et des reprises d'entreprises sur l'année 2012 (juin 2013), les équipements commerciaux en secteur sauvegardé et évolution 1996-2012 (juin 2013) et l'observatoire du tramway (septembre 2013).

ETD, Centre de ressources du développement territorial

En 2013, Tour(s)plus a renouvelé son adhésion à l'association ETD, Centre de ressources du développement territorial, impliquée dans une mission d'intérêt général au service des collectivités locales et de leurs groupements, autour de 3 grands domaines : observation des stratégies et des pratiques de développement territorial, travaux de recherche-développement à vocation méthodologique, services aux élus et techniciens engagés dans le développement territorial. En adhérant à ETD, la Communauté d'agglomération bénéficie d'une participation gratuite et d'un accès prioritaire aux Journées Territoires, d'un envoi gratuit des ouvrages publiés par l'association et de la revue T comme territoires, d'une aide à l'élaboration et à la rédaction de documents, d'une identification d'expériences conduites par d'autres collectivités, notamment à travers les listes de discussion professionnelles spécialisées : Agoragendas21, Agorapays, Agorascot, et d'un accès gratuit à « Allo Territoires Services », service d'information téléphonique. Tour(s)plus a ainsi participé en juillet 2013 au séminaire « coopérer entre collectivités : une nécessité pour répondre aux enjeux locaux ».

La Boutique de Gestion (BGE) Touraine

D'autre part, en 2013, Tour(s)plus a souhaité poursuivre son soutien, à hauteur de 20 000 €, à la **Boutique de Gestion (BGE) Touraine**, association loi 1901, créée en 1993 sous le nom de RILE Touraine. Elle a pour objet d'accompagner les initiatives économiques locales génératrices d'emplois et d'activités. BGE Touraine a accueilli et accompagné 376 porteurs de projet de création ou reprise d'entreprise, originaires de Tour(s)plus. Dans le cadre de sa mission, l'association porte une attention particulière aux projets des jeunes de 18-25 ans, des familles monoparentales et des seniors.

1 Accueil modernisé à l'aéroport Tours Val de Loire
© Yves Brault/Ville de Tours

2 Le site Internet de l'Observatoire de l'Economie des Territoires de Touraine www.economie-touraine.com



TOUR(S)PLUS PRÉSENT AUX GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'ÉCONOMIE

Top des entreprises 2013 : une soirée de récompense

Cette 14^{ème} édition du Top des Entreprises organisée par La Nouvelle République le 17 décembre 2013 a été placée sous le signe du futur et de l'innovation et a mis à l'honneur des entreprises performantes dans les secteurs des nouvelles technologies, de la création, de la reprise/relance, du management, des initiatives sociales, de l'innovation, de l'artisanat et du développement durable. Tour(s) plus a participé, avec le Conseil général d'Indre et Loire et la CCI de Touraine, à la pré-sélection des entreprises performantes nominées, puis à la remise des trophées.

Forum des Métiers de l'Aéronautique : un franc succès

A la demande du Pôle d'excellence régional Aérocentre, qui regroupe quelques soixante entreprises travaillant pour le secteur de l'aéronautique, le club de vol à voile Touraine Planeur a organisé, les 15 et 16 novembre 2013, le Forum des métiers de l'aéronautique au Centre International de Congrès Vinci à Tours. Les entreprises de l'aéronautique doivent anticiper leurs besoins de recrutement pour les 7 à 10 prochaines années. Or ce secteur qui reste méconnu. Avec ses 54 exposants, le Forum a remporté un franc succès en accueillant près de 5 000 visiteurs.

Cette manifestation, organisée en concertation étroite avec les acteurs locaux, a rassemblé 1 500 jeunes citoyens entreprenants de 18 à 40 ans, les sénateurs de la JCE en provenance de toute la France et des représentants des instances dirigeantes européennes ou internationales de la JCI. Tour(s)plus a apporté son soutien financier à cette manifestation à hauteur de 40 000 €.

1 Salon du SIMI à Paris en décembre 2013
© Tour(s)plus

2 "Apéro gabare" organisé par Boutavant
© Yves Brault/Ville de Tours

3 Maison de la Confluence à Villandry
© Léonard de Serres

SIMI 2013 : un rendez-vous business réussi

Organisé par le Groupe Moniteur, le SIMI, Salon de l'Immobilier d'Entreprises 2013, a réuni pendant trois jours, les 4, 5 et 6 décembre 2013, près de 25 000 visiteurs professionnels (+ 3,6% par rapport à 2012) et 440 exposants. La 12^e édition du SIMI a réuni tous les acteurs de la filière immobilière qui ont témoigné de leur réactivité et de leur dynamisme dans une conjoncture difficile. Le SIMI a pleinement joué son rôle d'antidote au marasme ambiant et prouvé le caractère volontariste et entrepreneurial de son industrie. Les investisseurs ont été au rendez-vous confirmant l'attractivité du marché français en ces temps incertains. Tour(s)plus a participé à ce salon avec les agglomérations d'Orléans, Blois, le Mans et Alençon.



TOURISME : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Une politique de valorisation du patrimoine

En 2013, la Communauté d'agglomération a poursuivi sa politique de valorisation du patrimoine autour de plusieurs axes :

Valorisation du patrimoine fluvial et soutien de la batellerie

Conformément au schéma de développement touristique approuvé le 24 décembre 2011 prévoyant dans son axe 3 de densifier l'offre de produits touristiques ciblés et notamment de rendre à l'agglomération une image fluviale forte, la Communauté d'agglomération a reconduit la convention avec l'association Boutavant pour un montant de 12 500€ afin de proposer aux touristes et habitants des promenades sur le fleuve au départ du pont Wilson et du Château de Tours.

Outre les promenades traditionnelles de découverte du patrimoine ligérien, cette offre s'est enrichie de propositions nouvelles incluant des promenades pédagogiques (gastronomie et poissons de Loire, archéologie fluviale, oiseaux ligériens et migrateurs ...) mais aussi plus festives (balades pique-nique en partenariat avec le restaurant Tours sur Loire). L'ensemble de ce programme fait par ailleurs l'objet d'une commercialisation via la SPL Tours val de Loire Tourisme.

Ainsi, ce sont plus de 3 870 passagers qui ont profité du patrimoine ligérien soit une augmentation de la fréquentation de 16% (22% en 2012)

Valorisation du patrimoine naturel et adoption d'un schéma intercommunal d'itinéraire de randonnées pédestres

Dans un souci de répertorier et de qualifier les itinéraires communaux de randonnées pédestres présentant un intérêt patrimonial et touristique, la Communauté d'agglomération a proposé aux communes en partenariat avec le Comité départemental de randonnée pédestre d'Indre et Loire (CDRP) un schéma intercommunal de plus de 30 itinéraires permettant d'en asseoir une meilleure visibilité à travers une charte graphique commune et à terme, une labellisation des itinéraires les plus remarquables en lien avec l'Agence de Développement Touristique de la Touraine.

Parallèlement, la convention conclue avec le CDRP prévoit le balisage de sentiers de randonnées pédestres à l'échelle de l'agglomération.

En outre, dans le cadre du schéma régional véloroutes voies vertes adopté par la Région Centre, la Communauté d'agglomération s'est inscrite dans le projet de tracé d'une véloroute jacquaire traversant l'Indre et Loire et notamment la ville de Tours.

La Maison de la Confluence accueille des artisans d'art.

A proximité immédiate du château et des jardins de Villandry, le bâtiment de caractère, rénové par l'ex-Communauté de Communes de la Confluence, et aujourd'hui inoccupé, va être proposé à la location à des artisans d'art en recherche de locaux (trois artisans identifiés à ce jour).

Des études préalables (thermique et architecturale) ont été réalisées en 2013. L'espace disponible est de 180 m², en trois volumes indépendants avec un espace d'accueil commun de 18 m². Le programme opérationnel, qui comprend des travaux d'isolation thermique du bâtiment et quelques aménagements fonctionnels, sera réalisé dans le troisième trimestre 2014.

Dans un environnement à fort potentiel touristique, ce projet permet de valoriser auprès de nombreux visiteurs le savoir-faire en matière d'artisanat d'art (tapisserie, rénovation de mobilier...).





1

Valorisation du patrimoine ligérien et animations

Faire découvrir la Loire et son environnement sous une forme ludique constituait pour l'agglomération une gageure qui a séduit un public large regroupant à la fois les touristes mais aussi les habitants de l'agglomération grâce à l'appui artistique de la Compagnie Alborada et son spectacle « C'est la Loire qu'il nous faut ! ».

Ainsi, lors de la saison estivale 2013, ce sont plus de 12 représentations qui ont été proposées à plus de 600 personnes autour d'une déambulation le long des bords de Loire.

Valorisation du patrimoine bâti et déploiement de la signalétique

En lien avec le service patrimoine de la ville de Tours, la Communauté d'agglomération continue de déployer la signalétique des monuments et lieux remarquables de l'agglomération afin de donner à ces éléments patrimoniaux une plus grande visibilité et souligner les richesses de notre territoire. Au total, c'est une trentaine de panneaux sous forme de flûtes qui ont été implantés sur une dizaine de communes de l'agglomération, un binoculaire installé place Choiseul et deux pupitres en acier laqué installés sur le pont Wilson à Tours permettant en outre de découvrir le patrimoine naturel.



2

Des infrastructures pour accompagner l'accueil des clientèles touristiques

Un hébergement de plein air rénové et de qualité classé 4 étoiles : le camping de Saint Avertin.

Après quelques mois de travaux financés par l'agglomération à hauteur de 1,260 M€, le camping de Saint Avertin répondant désormais aux critères de classement en 4 étoiles peut accueillir les touristes sur 110 emplacements dont une dizaine de chalets en bois installés par le délégataire, la Société Récréa, en charge de la gestion du camping depuis 2012.

Une aire d'accueil pour camping-cars à Saint Genouph

Après l'ouverture d'aires de services à Villandry, Saint Etienne de Chigny et Tours, la Communauté d'agglomération poursuit le déploiement d'infrastructures dédiées aux camping caristes en décidant de l'implantation d'une aire d'accueil de campings cars à Saint Genouph comprenant une aire de service et une aire de pique-nique pour un coût de travaux estimé à 50 000 € HT.



3

Des moyens humains et financiers renforcés au service d'une politique touristique intercommunale

Créée en juillet 2011, la SPL Tours Val de Loire Tourisme voit son audience territoriale élargie par l'entrée au capital du Conseil général d'Indre et Loire, le capital passant ainsi de 270 000 € à 330 000 €. Dans le cadre des missions qui lui sont confiées par la Communauté d'agglomération, autorité délégante, une participation d'un montant de 1,6 M€ lui est allouée pour assurer la mise en œuvre de la politique touristique.

Levier essentiel de la politique de valorisation touristique du patrimoine, le label « arts et histoire » dont bénéficie la ville de Tours fait l'objet d'une demande d'extension pour l'ensemble des communes membres de l'agglomération. Pour ce faire, la Communauté

d'agglomération et la ville de Tours ont décidé de mettre en commun les ressources du service tourisme avec celui du patrimoine de la ville de Tours. Ce sont donc 3 agents mis à disposition à hauteur de 50% de leur temps qui, depuis le 1^{er} janvier, 2014, procèdent au travail de recensement nécessaire du patrimoine matériel et immatériel de l'agglomération dans sa dimension historique, naturelle, culturelle, industrielle...

Pour accompagner et soutenir l'ensemble de ces projets, la Communauté d'agglomération s'appuie sur les recettes de taxe de séjour, l'année 2013 enregistrant un montant de 1 172 612 €.

SERVICE D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Un nouveau schéma directeur du SIGT (Système d'Information Géographique Tourangelles)

L'actuel Système d'Information Géographique nécessitant une modernisation, il a été décidé de le remplacer par un système décentralisé permettant de développer les usages cartographiques dans différents services communautaires et dans certaines communes. La refonte du SIG s'accompagnera du développement de nouveaux outils comme la possibilité de consultations Web pour les utilisations simples (cadastres, PLU...) mais aussi de nouvelles interfaces métier pour les utilisations les plus avancées (gestion des réseaux etc.).

Un WebSIG enrichi

Le site web du SIG a été enrichi et mis à jour, grâce aux publications des zones de collectes, des zones de déploiement FTTH (Fibre), des bornes de collecte des textiles, et à l'intégration des données cadastrales 2013 et des mises à jour mensuelles du réseau d'assainissement.

1 Compagnie Alborada et son spectacle
"C'est la Loire qu'il nous faut"
© Yves Brault/Ville de Tours

2 Signalisation des lieux remarquables,
église de Saint-Genouph
© Léonard de Serres

3 Camping de Saint-Avertin
© Léonard de Serres

HABITAT ET RÉNOVATION URBAINE

Renforcer l'attractivité résidentielle
du territoire

Assurer la cohésion urbaine
et sociale du territoire

+7 €
MILLIONS

POUR ACCOMPAGNER
LE DÉVELOPPEMENT
ET L'AMÉLIORATION
DE L'OFFRE D'HABITAT

110 €
000

POUR ACHEVER
LA RÉNOVATION URBAINE
DES PRINCIPAUX QUARTIERS
D'HABITAT SOCIAL

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE DU TERRITOIRE

1

Une politique en faveur du logement abordable

La Communauté d'agglomération agit au quotidien pour proposer à ses habitants des logements adaptés à leurs besoins et à leurs moyens. La promotion d'un logement social de qualité constitue un des domaines prioritaires de l'action publique dont les objectifs visent une ambition plus large : bâtir une agglomération équilibrée, préparer notre territoire aux mutations démographiques, notamment l'allongement de la vie tout en attirant de jeunes familles et des actifs, répondre aux enjeux écologiques, renforcer la solidarité sociale et urbaine. Pour ce faire, Tour(s)plus dispose de nombreux leviers parmi lesquels le Programme Local de l'Habitat dont les orientations ont été approuvées à l'unanimité par l'ensemble des élus locaux et des acteurs de l'habitat.

POLITIQUE EN FAVEUR DU LOGEMENT SOCIAL EN 2013,

- Tour(s)plus a consacré une enveloppe de 4,2 M€ au logement social

- Sur le territoire de Tour(s)plus, 1 logement sur 3 est un logement social locatif

- 3 900 logements sociaux ont été attribués en 2013 au sein du parc HLM de Tour(s)plus, soit 66% des attributions réalisées en Indre et Loire

- **Un guichet unique pour les demandes de logement** - Depuis décembre 2011, le fichier « Demande logement 37 » permet un enregistrement unique et un suivi partagé de la demande de logements locatifs sociaux en Indre et Loire ; il vise à simplifier les démarches administratives des candidats au logement social, à optimiser le rapprochement entre les demandes et les logements disponibles et à aider à la définition et au suivi de l'action publique locale. Au 31 décembre 2013, près de 9 900 demandes locatives sociales étaient actives sur Tour(s)plus, soit près de 80% des demandes enregistrées à l'échelle du département. 58% de ces demandes émanent de ménages souhaitant accéder, pour la première fois, au parc locatif social. Plus de 3 900 logements sociaux ont été attribués en 2013 au sein du parc HLM de Tour(s)plus, soit 66% des attributions réalisées en Indre et Loire.

- **Un nouveau système d'aides au logement social** - Pour prendre en compte l'entrée en vigueur de la nouvelle Réglementation Thermique (RT), Tour(s)plus a instauré, depuis le 1er janvier 2013, un nouveau système d'aides au logement social, fruit d'un travail partenarial mené avec l'ensemble des acteurs locaux de l'habitat. Le nouveau barème privilégie la performance énergétique (niveau RT 2012, niveau HPE 2012 et niveau THPE 2012) et

environnementale (certification « Habitat et Environnement ») des logements ainsi que la localisation des opérations (communes en rattrapage logement social, sites prioritaires de développement). En contrepartie de ces aides locales, le principe de l'intégration de clauses d'insertion sociale dans les marchés de travaux des organismes HLM a été acté sur la durée du 2^{ème} PLH. Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat 2011-2016 et de la convention de délégation d'aides à la pierre, la Communauté d'agglomération a ainsi agréé 36 opérations représentant 568 logements locatifs sociaux nouveaux sur les communes de Ballan-Miré, Chambray-lès-Tours, Fondettes, Joué-lès-Tours, La-Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Saint-Cyr-sur-Loire, Tours et Villedary, dont 112 PLAI*, 273 PLUS, 169 PLS publics et 14 PLS privés. Tour(s)plus a ainsi consacré une enveloppe de près de 4,2 M€ au titre de la politique en faveur du logement social, complétée par une enveloppe de près de 0,8 M€ de crédits d'Etat délégués. Action logement a versé, par ailleurs, près de 1,2 M€ d'aides pour la construction de 100 PLUS/PLAI destinés spécifiquement aux salariés d'entreprises. Cette activité a généré plus de 73 M€ d'investissement et concerné près de 700 emplois directs et indirects.

1 Le tramway devant la résidence Meunier, au carrefour de Verdun à Tours
© Léonard de Serres

2 Résidence Meunier, Tours
© Stéphane Chevillon

3 Logements Saint-Fiacre à Saint-Cyr sur Loire
© Tour(s)plus

*PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration
PLUS : Prêt Locatif à Usage Social
PLS : Prêt Locatif Social

- **15 garanties d'emprunts des opérations de logements locatifs sociaux en 2013** : Tour(s)plus a garanti les emprunts de 15 opérations représentant 796 logements locatifs sociaux (dont 100 réhabilités) pour un montant total garanti de près de 18 M€.

- **1 716 logements sociaux attribués aux plus démunis** : l'année 2013 est la 4^{ème} année de mise en œuvre de l'accord collectif inter-communal qui associe l'Etat, le Département d'Indre et Loire, les communes de Tour(s)plus, les bailleurs sociaux et les collecteurs du 1% logement. Au titre de cet accord, 1 716 logements sociaux ont été attribués en 2013 à des ménages rencontrant des difficultés, dont plus des ¾ dans le parc HLM de l'agglomération considéré comme non fragile.

POLITIQUE EN FAVEUR DE L'ACCESSION SOCIALE EN 2013

- **Le prêt Immo% a été reconduit en 2013** - La Communauté d'agglomération a validé la distribution, par ses 6 banques partenaires, de 204 prêts immo% dont 44 pour l'acquisition d'un logement ancien avec travaux d'amélioration énergétique, moyennant une dépense communautaire de près de 0,9 M€. Ces prêts ont aidé majoritairement de jeunes actifs aux revenus modestes, initialement locataires d'un logement locatif social pour 20% d'entre eux, à devenir propriétaires de leur logement sur Tour(s)plus. Cette activité a généré 36 M€ d'investissement et concerné près de 245 emplois directs et indirects. La Communauté d'agglomération a agréé, par ailleurs, la réalisation de 104 logements en location-accession (PSLA) en 2013.

2

Une politique en faveur du logement privé existant

Tour(s)plus apporte une aide soutenue **aux propriétaires privés aux revenus modestes** qui souhaitent améliorer la qualité énergétique de leur logement ou l'adapter au vieillissement. Dans le cadre du projet « Habitat+ », **124 propriétaires occupants ont bénéficié en 2013 d'une aide financière de Tour(s)plus de plus de 190 000 €,** complétant les aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) d'un montant de plus de 510 000 €, et du Conseil Général de près de 65 000 €.

Ce dispositif a généré près d'1,4 M€ de travaux. En outre, 13 logements appartenant à des propriétaires bailleurs ont été réhabilités moyennant une aide financière de l'ANAH de 280 000 € et de 60 000 €, de Tour(s)plus, générant plus de 0,6 M€ de travaux. Dans le cadre du programme national « Habiter Mieux », Tour(s)plus participe à la lutte contre la précarité énergétique, aux côtés de l'Etat et du Conseil général. En 2013, **31 logements de propriétaires occupants** ont pu ainsi faire l'objet de travaux nécessaires à l'amélioration significative de leur performance énergétique.

3



La mise en œuvre de la politique foncière de Tour(s)plus

La communauté d'agglomération a lancé un appel à projets urbains durables pour soutenir les opérations d'aménagement structurées et disséminer les bonnes pratiques notamment en matière de maîtrise de l'impact de l'urbanisation sur l'environnement et de modes novateurs de production urbaine. Dans ce cadre, une première liste de projets a été rendue éligible à l'aide financière de Tour(s)plus, dont le projet d'écoquartier de la Guignardière sur Chambray-lès-Tours. De plus, Tour(s)plus a créé un fonds de portage foncier permettant aux communes membres de mobiliser des terrains dans l'optique de réaliser leurs objectifs de production de l'offre résidentielle.

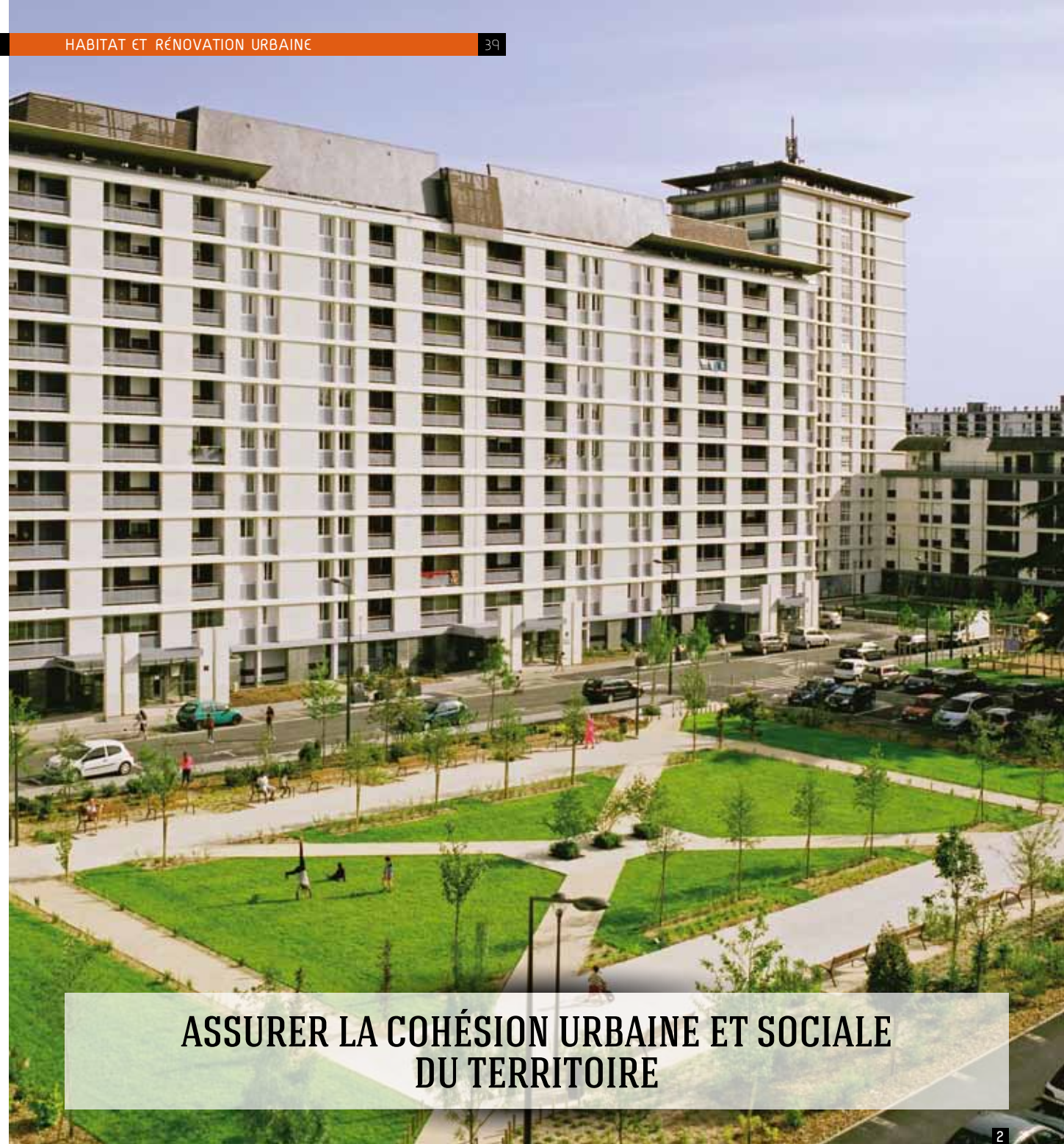
Une politique en faveur des populations spécifiques

• **Gens du voyage** - En 2013, Tour(s)plus a versé 135 400 € aux communes de Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, Saint-Avertin, Saint-Pierre-des-Corps, Luynes, Saint-Cyr-sur-Loire, Ballan-Miré et Tours pour contribuer au financement du fonctionnement des aires d'accueil des gens du voyage, dont le suivi est, par ailleurs, assuré par un comité technique d'agglomération.

• **Jeunes en parcours d'insertion professionnelle** - Afin de soutenir la production et la gestion de logements destinés aux jeunes en situation de mobilité sur l'agglomération tourangelle, Tour(s)plus a contribué au financement de la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale départementale confiée à l'association Jeunesse et Habitat.

• **Publics démunis** - Afin de soutenir la production et la gestion de logements d'insertion sur l'agglomération tourangelle, Tour(s)plus a contribué au financement de l'activité de la FICOSIL, opérateur privilégié du Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées d'Indre et Loire intervenant en faveur des publics démunis.

• **Séniors** - Dans le prolongement des échanges nés en 2012 dans le cadre de l'appel à contributions « Habitat des seniors, ensemble, inventons demain ! », Tour(s)plus a animé, en 2013, des réflexions partenariales ayant abouti à la réalisation de guides pratiques portant notamment sur les différentes formes de logement pour seniors. La Communauté d'agglomération a étoffé ses partenariats avec les acteurs économiques, institutionnels et universitaires du territoire : l'université François Rabelais dans le cadre de la préparation et la participation au colloque international intitulé « Vieillir chez soi-vivre entre soi, l'habitat intermédiaire en questions », et le cluster Noveco, la ville de Tours et l'Union Sociale pour l'Habitat centre dans le cadre, en particulier, de la publication du guide « Bien vieillir à Tours » et d'un recensement des logements adaptés.



ASSURER LA COHÉSION URBAINE ET SOCIALE DU TERRITOIRE



Le programme de rénovation urbaine s'achève

Lancé en 2004 avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), le Programme local de rénovation urbaine (PRU) est à ce jour quasiment achevé dans les 5 principaux quartiers d'habitat social de l'agglomération (Sanitas, Europe, Fontaines à Tours, la Rabière à Joué-lès-Tours et la Rabaterie à Saint-Pierre des Corps).

Le PRU a permis la **réhabilitation de 3 100 logements et la résidentialisation de près de 5 000 autres. 98 opérations représentant un montant d'investissement de plus de 140 M€** ont été réalisées, moyennant une contribution financière d'environ 29 M€ de l'ANRU, 14 M€ de Tour(s)plus, 12 M€ du Conseil Régional et 3 M€ du Conseil Général. Ces opérations ont permis de redonner de l'attractivité au patrimoine HLM, d'ouvrir les quartiers sur leur environnement, de faciliter la mobilité des habitants : trois de ces quartiers sont desservis par le tramway.

Au cours de l'année 2013, Tour(s)plus a sollicité un nouvel avenant à la convention pour permettre la réaffectation des économies réalisées sur l'ensemble des opérations au profit de l'opération de réhabilitation des cinq tours de l'Aubrière, dans le quartier de la Rabaterie à Saint-Pierre-des-Corps, sous maîtrise d'ouvrage de Val Touraine Habitat (investissement de 14 M€).

1 Logements rénovés à Saint-Avertin
© Stéphane Chevillon

2 Requalification de la place Anne de Bretagne, quartier Sanitas à Tours
© Frédéric Paillet Photographe

Gestion urbaine de proximité dans les quartiers de la rénovation urbaine

En cohérence avec la fin programmée du contrat urbain de cohésion sociale, Tour(s)plus a défini, en 2013, un nouveau cadre contractuel en matière de gestion urbaine de proximité dans les quartiers de la rénovation urbaine pour la période 2013-2014. A ce titre, la Communauté d'agglomération a notamment accompagné l'arrivée du tramway dans les quartiers, en amont des travaux (préparation des projets, intégration des usages, analyse des risques...) pendant le chantier (communication, actions d'accompagnement avec les habitants...) et après l'achèvement des opérations (appropriation par les habitants, valorisation des opérations réalisées...). Tour(s)plus est également sollicitée pour soutenir le développement de nouveaux projets portés par les partenaires locaux : transformation d'une fontaine en espace Mosaïque aux Fontaines, Flash tag sur le Sanitas ...

La communauté d'agglomération, en partenariat avec Tour(s)habitat, Val Touraine Habitat, la SEM Maryse Bastié, l'Association d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales et l'Association de Recherche en Criminologie Appliquée, a poursuivi, en 2013, le développement d'actions en faveur des agents de proximité présents dans les quartiers de la rénovation urbaine, en particulier sur les secteurs des tours de l'Aubrière à la Rabaterie et de la place Saint Paul au Sanitas. Enfin, 192 élèves des écoles primaires et des collèges de l'agglomération ont bénéficié de l'outil pédagogique « Ville en valise », dans le cadre d'ateliers de sensibilisation à l'environnement urbain animés par Esprit Nature.

Contrat urbain de cohésion sociale

Un avenant au Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) avait été signé en 2012 pour prolonger l'engagement des partenaires de la politique de la Ville jusqu'au 31 décembre 2014. Dans ce cadre, Tours(s)plus a consacré une enveloppe de 412 853 € en 2013 pour la mise en œuvre des programmes d'actions du CUCS en faveur de l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, de l'accès à l'emploi et du développement économique, de la prévention et de l'accès à la santé, de la citoyenneté et la prévention de la délinquance des habitants des principaux quartiers d'habitat social de l'agglomération. Le centre interrégional de ressources pour les acteurs de la politique de la ville a également été soutenu à hauteur de 14 300 €.

AXE D'INTERVENTION	SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR TOUR(S)PLUS
Habitat, cadre de vie :	4 actions – 65 000 €
Emploi, développement économique :	18 actions – 242 400 €
Action éducative :	3 actions – 17 155 €
Santé :	1 action – 10 798 €
Citoyenneté, prévention de la délinquance :	9 actions – 77 500 €
Actions transversales : (Soutien au centre de ressources Villes ³)	1 action – 14 300 €
TOTAL	36 actions – 427 153 €

Dans le domaine de l'habitat et du cadre de vie, deux types de démarches ont été soutenues par Tour(s)plus : l'auto-réhabilitation accompagnée des logements, mise en œuvre par les Compagnons bâtisseurs et Régie Plus et, la gestion urbaine de proximité avec l'action d'amélioration du cadre de vie de Régie Plus. La question de l'accès à l'emploi pour les habitants des quartiers a été encore en 2013 l'axe prioritaire des interventions. Tour(s)plus a pu soutenir de nombreux projets relatifs à l'accès à l'emploi (Compagnons Bâtisseurs ...), au développement de l'activité économique (BG Rile Touraine...), à la formation (Ecole de la 2ème chance ...), à la lutte contre les freins à l'emploi liés à la mobilité (mob d'emploi 37, mobilité 37), à la garde d'enfants en horaires décalés (Cispeo-Boutchou Service), à l'apprentissage de la langue (ALIRE, UFCV,) et au soutien de secteur associatif (DLA37).

Au titre de l'alphabétisation et de la lutte contre l'illettrisme, la communauté d'agglomération a financé des actions d'apprentissage de la langue jusqu'à l'obtention des diplômes initiaux et élémentaires de langue française pour les apprenants habitant les quartiers (UFCV). L'intervention de la communauté d'agglomération dans le domaine de la santé s'est matérialisée par le cofinancement du poste de l'opératrice de prévention des conduites addictives portée par la Mutualité française d'Indre-et-Loire et le soutien d'interventions du Mouvement Français pour le Planning Familial.

En matière d'actions éducatives, Tour(s)plus a financé le dispositif Relais du collège Michelet, les animations scientifiques estivales « Cités Débrouillardes » mises en œuvre par l'association « Les petits débrouillards » et les activités ludiques et culturelles proposées par l'ADPEP 37. Tour(s)plus a, par ailleurs, soutenu les actions du Bureau Information Jeunesse, de Cultures du Cœur en faveur de l'accès à la culture des habitants des quartiers prioritaires et de Prod'cité pour la réalisation d'émissions diffusées sur TV Tours.

Enfin, Tour(s)plus a reconduit ses financements d'actions facilitant l'accès au droit des femmes porté par le CIDFF et l'accueil thérapeutique pour les auteurs de violences conjugales porté par l'Entraide Ouvrière.

Plan territorial de prévention des discriminations et pour l'égalité des chances

Dans le cadre du plan territorial de prévention des discriminations (PTPD) porté par la communauté d'agglomération de Tours, la Mission Locale de Touraine a œuvré en 2013 pour prévenir les discriminations à l'emploi. Sur la thématique du logement, le cabinet spécialisé ALTIDEM est intervenu auprès des acteurs du logement social pour promouvoir l'équité de l'accès au logement et les mobilités résidentielles.

Le PLIE en faveur de l'emploi et de l'insertion

Les activités du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) ont contribué, en 2013, à renforcer les relations avec le monde de l'entreprise et à accompagner près de 400 demandeurs d'emploi, dont 45% habitent les principaux quartiers d'habitat social de l'agglomération, dans leurs démarches de retour à l'emploi durable.

Le PLIE a poursuivi et développé sa dynamique de rencontres directes entre demandeurs d'emploi et chefs d'entreprises à l'occasion de visites d'entreprises et de présentations de métiers. Près de 200 demandeurs d'emploi ont pu ainsi visiter près d'une quarantaine d'entreprises et des centres de formation, à l'occasion des « Jours de PLIE » organisés au printemps et à l'automne. Le PLIE a également soutenu financièrement l'émergence de 8 projets ou outils d'insertion proposant des situations de mises en emploi des personnes en situation d'exclusion.

Enfin, à l'initiative de Tour(s)plus, les acteurs locaux du développement économique, de la formation professionnelle et de l'emploi ont défini, en 2013, les axes de travail et les chefs de file de la démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à l'échelle de la Communauté d'agglomération portant sur la production de « diagnostics partagés », d'études prospectives et le partage d'informations, l'anticipation des besoins en ressources humaines, notamment dans les filières à haute valeur ajoutée et l'artisanat, les réponses à apporter aux besoins en compétences identifiés sur les secteurs et les entreprises sensibles, le soutien au développement de la filière élargie « habitat-bâtiment », et le développement des compétences « gestion des ressources humaines » des employeurs, notamment dans les plus petites entreprises.

1



TOUR(S)PLUS INCLUT LA CLAUSE D'INSERTION SOCIALE DANS LES MARCHÉS PUBLICS

L'application de la clause d'insertion dans les marchés de travaux du programme local de rénovation urbaine a permis la réalisation de plus de 67 000 heures d'insertion. Le chantier de réhabilitation des tours de l'Aubrière à Saint-Pierre-des-Corps, engagé en 2014, devrait générer 8 000 heures d'insertion supplémentaires. Par ailleurs, l'application de la clause d'insertion dans les marchés de travaux de la 1ère ligne de tramway a permis la réalisation de près de 170 000 heures d'insertion. 256 contrats de travail ont été signés pour près de 190 personnes dont 43% issus des quartiers de la politique de la ville et 48% de jeunes de moins de 26 ans en ont bénéficié. Tour(s)plus, Tours et Joué-lès-Tours ont retenu le CREPI Touraine pour appliquer ce dispositif dans leurs marchés. Près de 3 600 heures ont d'ores et déjà été réalisées dans les travaux sous maîtrise d'ouvrage communautaire. Enfin, au titre du Programme Local de l'Habitat, la communauté d'agglomération propose aux bailleurs sociaux, depuis 2013, de les accompagner dans l'inscription de clause de promotion de l'emploi dans les marchés de travaux. Plus de 23 000 heures d'insertion sont d'ores et déjà prévues dans le cadre de la construction de nouveaux logements sociaux.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉNERGIE

Tour(s)plus s'engage
contre le changement climatique

Vers des mobilités bas carbone

L'énergie, nouvelle compétence
de l'agglomération

45

ACTIONS DU PLAN CLIMAT
RÉALISÉES OU ENGAGÉES

341

VÉLOS ÉLECTRIQUES
SUBVENTIONNÉS
PAR TOUR(S)PLUS

50000 €

D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE EN SIX MOIS
GRÂCE AU SERVICE COMMUN

TOUR(S)PLUS S'ENGAGE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

En réalisant son bilan carbone puis en adoptant son Plan Climat en 2010, l'agglomération a souhaité porter une politique globale et transversale de lutte contre le changement climatique. De nombreuses communes l'ont rejointe dans cette démarche en initiant leur propre Plan Climat.

Le Plan Climat Communautaire monte en puissance

Tour(s)plus a jeté les bases de son Plan Climat en 2008. Conforme aux objectifs européens, il engage la Communauté d'agglomération et son territoire à réduire de 8 % les gaz à effet de serre d'ici 2014 et de 20 % d'ici 2020. Les objectifs et actions des six grands axes du Plan Climat ont été poursuivis en 2013. De nombreuses actions se sont concrétisées à travers le soutien et la revitalisation de l'agriculture périurbaine, en encourageant la gestion écologique des espaces verts et des 2 000 jardins familiaux, en développant de nouvelles mobilités ou en partageant les objectifs du plan climat avec les différentes parties prenantes.



Le Plan Climat Communautaire fait des petits

Sept communes de l'agglomération se sont engagées dans un Plan climat. Tour(s)plus les accompagne dans l'élaboration des actions choisies. Un travail de concertation a été engagé afin que chaque commune puisse faire ressortir une vingtaine d'actions de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre. Tour(s)plus, décline ainsi à l'échelle communale les grandes orientations de son plan climat, chaque commune choisissant des actions « à la carte », en fonction de ses spécificités.

Ballan-Miré, Fondettes, Joué-lès-Tours, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire et Saint-Etienne-de-Chigny se sont appropriées le plan climat de Tour(s)plus en l'adaptant dans un mouvement volontariste, au-delà des obligations réglementaires. La Ville de Tours (seule commune répondant à une obligation légale) vient également d'en adopter un fin 2013 autour de 23 actions concrètes. L'articulation entre plans climat communautaire et communal permet de rendre cohérentes les actions engagées sur le territoire et d'atteindre l'objectif : réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Voici quelques exemples de bonnes pratiques parmi d'autres :

- Ballan-Miré expérimente le transport à la demande dans les zones non desservies par les transports en commun,
- Fondettes a réduit la durée de l'éclairage public avec extinction des lampadaires de 1h à 5 h du matin,
- Joué-lès-Tours soutient la réimplantation sur son territoire de vignes en Noble Joué,
- Notre-Dame-d'Oé développe les transports équestres pour les déplacements périscolaires et pour certains travaux des services techniques,
- Saint-Cyr-sur-Loire lutte contre le gaspillage alimentaire en menant de nombreuses actions à la cantine (commandes ajustées au regard des menus proposés et de l'âge des convives, campagne de sensibilisation et de communication),
- Saint-Etienne-de-Chigny s'engage dans un plan pluriannuel de travaux d'isolation de ses bâtiments communaux,
- Tours s'est fixée pour objectif de former 136 agents à l'éco-conduite d'ici à 2016.

LE PLAN CLIMAT EN CHIFFRES

Sur les 56 actions votées par le conseil communautaire en 2011 :

- 13 sont réalisées,
- 32 sont engagées



Tours, candidate au titre de Capitale verte de l'Europe pour 2016

La Ville de Tours s'est portée candidate aux côtés de 11 autres villes européennes : Dabrowa Gornicza (Pologne), Essen (Allemagne), Larissa (Grèce), Ljubljana (Slovénie), Nimègue (Pays-Bas), Oslo (Norvège), Reggio d'Emilie (Italie), Santander (Espagne), Saragosse (Espagne), Uméa (Suède) et Pitesti (Roumanie).

Ce prix récompense chaque année une ville avancée en matière de gestion respectueuse de l'environnement. Les candidatures sont évaluées sur la base de 12 indicateurs concernant notamment les transports locaux, les zones vertes urbaines, la qualité de l'air et de l'environnement sonore, la gestion des déchets mais également l'emploi durable, l'éco-innovation et la performance énergétique. Le nom de la ville lauréate devait être annoncé en juin 2014 à Copenhague.



TOUR(S)PLUS S'ENGAGE EN FAVEUR D'UN TERRITOIRE QUI DURE

L'aménagement durable de l'agglomération passe par le développement de l'agriculture périurbaine mais également par la préservation de la biodiversité. Il s'incarne également dans le soutien aux circuits courts, à l'instar du soutien accordé par Tour(s)plus à la reconstruction de l'abattoir de Bourgueil.

Poursuite de la politique foncière agricole et réalisation des premières installations

Une étude confiée en 2012 par Tour(s)plus à la SAFER et à la Chambre d'agriculture a permis de disposer d'une connaissance précise et cartographiée des secteurs pouvant permettre d'installer de jeunes porteurs de projets maraîchers, ces secteurs étant situés pour l'essentiel dans les vallées de la Loire et du Cher, à l'ouest de Tours.

Fin 2012, Tour(s)plus a réalisé sa première mise à bail rural environnemental de terres maraîchères avec hangar à Berthenay ; après un début d'année 2013 difficile du fait d'une mauvaise météo, l'exploitation est désormais bien lancée. Fin 2013, Tour(s)plus a racheté une exploitation maraîchère au lieu-dit de la Saulaie à Fondettes (2,10 ha avec bâtiments, serres et matériel) suite

au départ à la retraite de l'exploitant, dans la perspective d'une mise à bail en 2014. Près de trois hectares sont en cours d'acquisition au lieu-dit les Vallées à Ballan-Miré et différents projets sont à l'étude à Rochecorbon, Saint-Genouph et La Riche.

Tour(s)plus a poursuivi par ailleurs son projet de ferme et fromagerie caprine à la Gloriette, l'objectif étant un début d'exploitation à l'automne 2015. Elle a initié enfin différents partenariats avec l'Agrocampus Tours-Fondettes ou le Village des Jeunes à Mettray, permettant la réalisation de projets pédagogiques ou professionnels dans le domaine du maraîchage biologique.

1 Plan Climat, 56 actions à réaliser





1

Maintien de la biodiversité sur le territoire de l'agglomération

En 2012, l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours a caractérisé la Trame Verte et Bleue (TVB) de l'agglomération à l'échelle de chacune de ses communes, réalisant ainsi un Atlas communal de la TVB de Tour(s)plus. En 2013, la préparation du Contrat Régional de Solidarité Territoriale a constitué l'opportunité de proposer un vaste programme d'intention communautaire et communal, visant à réaliser un inventaire de biodiversité communale, d'en évaluer la fonctionnalité, de restaurer et/ou de consolider certains corridors écologiques. Ce programme fonctionnel et opérationnel de 2 M€ sera mis en œuvre de 2014 à 2018.

Dans ce cadre, la communauté d'Agglomération a, dès 2013, souhaité entreprendre la restauration de prairies alluviales et d'un corridor écologique dans le secteur de la pointe de la Confluence (Berthenay et Villandry), entreprise de longue haleine puisqu'elle suppose – une fois le diagnostic et les préconisations de restauration posés – l'implication des propriétaires des parcelles concernées par le projet.

La préservation de la biodiversité passe aussi par une réduction de l'emploi des pesticides des secteurs urbains et périurbains : anticipant la Loi du 6 février 2014 de meilleur encadrement de l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national, qui vise une gestion des espaces verts publics sans pesticides en 2020, Tour(s)plus a fait réaliser un diagnostic des pratiques de gestion des espaces verts de ses communes. L'agglomération anime en parallèle, dans différents jardins familiaux, des formations permettant la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires.

Tour(s)plus est par ailleurs très attentive au devenir des abeilles sur son territoire, qui sont des « sentinelles de la biodiversité sur son territoire » : avec la commune de Berthenay, elle a permis à l'association Biodiversity d'installer en 2012 deux ruchers alimentant en essaims différents projets de micro-ruchers urbains. En 2013, l'agglomération a permis à Biodiversity de poursuivre, à travers différents partenariats publics (Ville de Tours à la Gloriette) et privés (bailleurs sociaux, entreprises), l'installation de ruchers, accompagnée de prestations d'animations sur l'abeille et l'apiculture urbaines.

La lutte contre les espèces invasives est enfin cruciale dans la protection de la biodiversité puisque ce phénomène constitue le 3ème facteur de disparition des espèces (après la réduction des habitats et la pollution). Tours(s)plus a fait réaliser en 2013 une étude de diagnostic sur la présence de plantes invasives dans ses cours d'eau (Loire et Cher en particulier) aboutissant aux premières campagnes d'arrachage de jussie et à la réalisation d'un programme d'investissement pluriannuel.

1 © @Biodiversity

TOUR(S)PLUS S'ENGAGE POUR LA MOBILITÉ

Si l'on veut réduire les émissions de gaz à effet de serre dues aux transports, il faut développer une nouvelle offre de mobilité. Avec le covoiturage, les plans de déplacements d'entreprises, le soutien à la filière des vélos électriques ou encore la réflexion engagée en matière de livraisons urbaines, Tour(s)plus multiplie les initiatives.

Encourager au covoiturage

Aujourd'hui, on dénombre en France plus de 3 millions de covoitureurs. La création du site covoiturons-en-touraine.com répond à une demande grandissante de la part des usagers, pour qui le covoiturage devient un mode de transport au quotidien. Le site covoiturage-agglo-tours.fr, lancé en 2007, a permis d'affiner l'analyse des comportements des covoitureurs actuels. Il a connu une progression de 25% du nombre d'inscrits par an, avec 70% de trajets intra-départementaux et 90% de trajets domicile-travail.

Tour(s)plus s'est associée au Conseil général d'Indre et Loire afin de mutualiser les moyens en faveur du covoiturage. De cette dynamique est né le site **covoiturons-en-touraine.com**, dont la mise en place a été financée, à part égale par chaque collectivité. C'est un site gratuit de mise en relation (contrairement aux sites nationaux qui prennent une marge de 6 à 20% sur le montant de la transaction). Les covoitureurs l'alimentent en direct en proposant des

trajets ou en déposant leurs demandes. Le site est accessible sur smartphones et tablettes, pour du covoiturage dynamique : mise en relation de covoitureurs en temps réel et passant à proximité (géolocalisation).

Il propose 3 façons de covoiturer :

- le covoiturage domicile-travail : incitation pour les entreprises, collectivités ou associations d'intégrer l'« espace partenaires » avec un code spécifique (renforçant ainsi l'intérêt des plans de déplacements entreprise – PDE).
- le covoiturage événementiel : faciliter le covoiturage pour des occasions particulières (Terres du son, Aucard de Tours, Ferme Expo,...) qui drainent un public important.
- le covoiturage de loisirs : déplacements en famille, entre amis pour des voyages régionaux ou nationaux (week-ends, vacances,...).



Soutenir le développement des vélos électriques

Pour la 3ème année, Tour(s)plus a mis en place un chèque vélo pour soutenir le développement du vélo électrique. Le montant de l'aide, fixée à 25 % du prix d'achat dans la limite de 250 euros par matériel neuf acheté, a permis sur ces trois dernières années d'aider 341 habitants. Les bénéficiaires sont majoritairement originaires de Tours, Joué-lès-Tours et Saint-Cyr-sur-Loire. Ces trois communes concentrent ¾ de ces achats.

Changer les habitudes de déplacement domicile-travail

Tour(s)plus, le Conseil général, la SNCF, Keolis et Citiz ont décidé de conjuguer leurs efforts de promotion des transports alternatifs à la voiture individuelle lors de Matinales de la mobilité ». L'idée est de présenter conjointement aux salariés des collectivités et/ou des entreprises, dans le cadre d'un Plan de Déplacements ou non, les différentes offres en matière de mobilité présentes localement autour d'un petit-déjeuner.

19 Plans de Déplacement Entreprises (26 541 employés) sont recensés et suivis par le conseiller en mobilité de Tour(s)plus. 12 matinales organisées en 2013 ont permis à plus de 3 000 salariés d'être renseignés sur une solution alternative à leur problématique de déplacement au quotidien. Afin de compléter ce dispositif, un guide pratique a été édité à destination des chefs d'entreprises et des salariés « Déplacement domicile-travail : changeons nos habitudes dans l'Agglo ! ».





1

Velab, l'expérimentation

Tour(s)plus soutient le projet de recherche collaboratif VELAB par une subvention de 18 000 € à l'Université de Tours. Elle participe ainsi à l'expérimentation de vélos à assistance électrique dotée d'une partie centrale en élastomère. Il s'agit pour la Communauté d'agglomération de proposer de multiples lieux d'accueil et d'observations de l'usage de ces prototypes.

A ce jour, 16 entités différentes (entreprises, établissements publics ou associations) se sont portées volontaires pour tester ce nouveau vélo à assistance électrique. L'usage de ces VAE est principalement orienté vers les déplacements professionnels. L'objectif est de diminuer l'utilisation des véhicules de service au profit d'un report modal vers les modes doux.

En soutenant ce projet collaboratif, Tour(s)plus participe à l'étude en cours menée par le laboratoire de sociologie ETICS qui vise tout autant à valider les performances techniques qu'à apporter des éléments de compréhension sur le plan de l'acceptabilité, des usages (avantages et inconvénients perçus) du point de vue des utilisateurs. Cette expérimentation se justifie d'autant plus que le vélo arrive en deuxième position des modes de déplacement des agents de Tour(s)plus.

TOUR(S)PLUS S'ENGAGE POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

L'agglomération souhaite amplifier et harmoniser l'offre en matière d'éducation à l'environnement, tant en direction du grand public que des écoles et des centres de loisirs. Elle organise également des manifestations pour faire connaître les enjeux du développement durable.

Des outils pour sensibiliser à l'environnement

Tour(s)plus met en place depuis plusieurs années une politique d'éducation et de sensibilisation à l'environnement et au développement durable en s'appuyant notamment depuis 2009 sur la Maison Communautaire de l'Environnement à Joué-lès-Tours. Depuis 2013, Tour(s)plus intensifie sa collaboration avec la Gloriette à Tours, afin de mieux coordonner les programmes et d'accroître la capacité d'accueil de ces deux sites, face à un engouement croissant des familles et de la communauté scolaire.

Les équipements de la Maison Communautaire de l'Environnement et de la Gloriette constituent le socle de base de l'offre d'éducation à l'environnement, sous forme d'animations sur site gratuites pour les communes de Tour(s)plus.



2

Des manifestations inscrites dans le paysage

Tour(s)plus s'associe aux manifestations organisées par les communes mais propose également deux manifestations communautaires bien identifiées désormais par les habitants : Pla'net et les Coulisses du Développement Durable. Avec l'opération Pla'net, ce sont près de 10 000 arbres qui ont été plantés en 10 ans. Depuis 2011, les sites de plantations sont choisis avec les communes participantes de façon à renforcer la trame verte et bleue.

En 2013, les Coulisses du Développement Durable ont permis d'ouvrir 40 sites dans 10 communes de l'agglomération, sur des thèmes aussi variés que l'éco-construction, l'agriculture, la

production de chaleur, ou encore la découverte de sites insolites, rarement ouverts au public comme les sources d'eau du Limançon à Saint-Avertin, le service d'eau potable sur l'Île Aucard ou encore que les animations découvertes de l'Espace Naturel Sensible des Bocages de la Gloriette.

Tours(s)plus a également proposé de tester ses connaissances en matière d'environnement et de bonnes pratiques au travers d'un quizz. 200 kits Plan Climat composé d'un économiseur d'eau, d'un thermomètre, une tablette de chocolat du commerce équitable, un pot de miel local ont été distribués à cette occasion.

Tour(s)plus et Tours, collectivités pilotes dans la lutte contre le gaspillage alimentaire

L'agglomération et la ville centre ont choisi de s'inscrire plus efficacement dans la lutte contre le gaspillage alimentaire en mobilisant localement l'ensemble de la chaîne alimentaire avec la mise en place d'un comité local de lutte contre le gaspillage alimentaire. Ce comité local travaille actuellement à la rédaction d'un programme d'actions local autour de la prévention du gaspillage mais également de la gestion des produits non consommés.

Un objectif ambitieux a été fixé : diviser par deux le gaspillage alimentaire sur le territoire.

Si les grandes et moyennes surfaces ont passé pour certaines des contrats de dons de denrées avec les associations, les petites surfaces sont rarement collectées pour des raisons de logistique. Depuis le mois de juin, une camionnette réfrigérée sillonne l'agglomération pour collecter, auprès des superettes, les produits alimentaires dont la date de péremption légale est dépassée mais qui sont encore consommables. Près de 40 tonnes de produits ont été récoltées depuis cette date par la camionnette de la Banque Alimentaire, soit l'objectif affiché sur une année.



3

1 Velab, les vélos à assistance électrique testés dans l'agglomération
© Yves Brault - Ville de Tours

2 Planet : 10 000 arbres plantés en dix ans
© Yves Brault - Ville de Tours

3 Opération anti-gaspillage alimentaire
© Yves Brault - Ville de Tours

TOUR(S)PLUS S'ENGAGE POUR LA SANTÉ

La capacité à appréhender les risques que la dégradation de l'environnement fait peser sur notre santé constitue un enjeu majeur pour Tour(s)plus. La surveillance de la qualité de l'air, de l'exposition au bruit ou aux ondes électromagnétiques s'inscrit dans ce cadre et répond autant à des obligations réglementaires qu'à des exigences de la population.

Améliorer la qualité de l'air

Tour(s)plus fait partie des organismes pilotes pour le suivi et l'application du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA). Le PPA est un outil de planification mis en place pour améliorer la qualité de l'air, en réduisant la pollution atmosphérique en deçà des seuils imposés par la réglementation. Le PPA de l'agglomération de Tours a été approuvé par la Préfecture en 2006. Il est coordonné par la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) et son périmètre est celui du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), soit 40 communes et plus de 347 000 habitants. Le PPA décline un plan de 24 actions concrètes destinées à maintenir ou reconquérir la qualité de l'air. Il est en cours de révision et fera l'objet d'une enquête publique en 2014.

Proposer des mesures de réduction du bruit

Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) est l'outil principal de la Communauté d'agglomération pour lutter contre les nuisances sonores. Ce PPBE permet de cartographier les secteurs du territoire qui sont le plus exposés au bruit – notamment celui issu

des infrastructures de transport – et de proposer un plan d'action pour réduire ces nuisances. Il identifie également les zones de calme qu'il convient de préserver. Le PPBE est en cours de réalisation et devrait être achevé avant la fin de l'année 2014.

Maîtriser l'exposition aux ondes électromagnétiques

Face aux interrogations croissantes de la population au sujet des antennes relais de téléphonie mobile et de l'exposition aux champs électromagnétiques, et dans un souci d'information et de transparence, Tour(s)plus met en place un observatoire des ondes électromagnétiques qui se décline en trois volets :

- La cartographie des antennes relais dans l'agglomération : 140 points hauts où sont matérialisés les opérateurs et les azimuts des antennes ;
- Les mesures de champs électromagnétiques (mesures accréditées COFRAC) sur toutes les écoles de l'agglomération notamment ;
- Le repérage et la correction des points atypiques.

LE PARC DE LA GLORIETTE

La Gloriette, ce sont près de 200 hectares situés en plein cœur de l'agglomération et qui accueillent un parc de loisir (ateliers pédagogiques, potager, ruches, jeux pour enfants), un golf, des activités nautiques et de pêche, des manifestations ludiques et musicales, un espace dédié aux cerfs-volants, des jardins familiaux, des aires d'accueil des gens du voyage... Un projet de ferme et de fromagerie caprines pourrait y voir le jour d'ici quelques mois.

La Gloriette, c'est également un espace traversé par le circuit de La Loire à Vélo et un Espace Naturel Sensible de 40 hectares, les Bocages de la Gloriette. Pour ce dernier, Tour(s)plus a proposé à la commune de Joué-lès-Tours de mener pour son compte un plan de gestion et de mise en valeur, qui se fixe plusieurs objectifs :

- Préserver et restaurer le patrimoine naturel existant dans cette zone inondable (prairies, haies, mares, ripisylve, etc.) ;
- Lutter contre la fermeture de certains milieux (friches agricoles par exemple) ;
- Améliorer la fonctionnalité des corridors écologiques Est-Ouest et Nord-Sud ;
- Mettre en valeur et ouvrir le site au public dans le respect des habitats naturels.

L'ambition de Tour(s)plus est de faire de La Gloriette l'un des grands parcs de l'agglomération, en partenariat avec les communes et l'ensemble des utilisateurs du site. Elle souhaite y développer de nouvelles activités qui soient en cohérence avec son Plan Climat et qui recouvre ses différents champs de compétence : éducation à l'environnement, développement de l'agriculture périurbaine, préservation de la biodiversité, développement de l'offre touristique, etc.



© Léonard de Serres

L'ÉNERGIE : NOUVELLE COMPÉTENCE DE L'AGGLOMÉRATION

L'année 2013 a été marquée par la mise en œuvre d'une nouvelle politique communautaire en matière d'énergie et la création d'un service commun de l'énergie à la disposition des communes de la Communauté d'agglomération.

Dès 2013, des réalisations concrètes

- Lancement d'un **cadastre énergétique**, recensant l'ensemble des dépenses énergétiques des bâtiments communaux et communautaires, seul outil capable de mesurer l'efficacité des politiques publiques en matière d'énergie sur ce bâti.

- Tour(s)plus a soutenu, à hauteur de 120 000 €, **des projets énergétiquement vertueux réalisés sur des bâtiments communaux** par les communes (projets d'isolation, de changement de chaudière ou d'étude préalable à la réalisation de projets performants).

- Pour diminuer la consommation de 43 bâtiments communaux et communautaires, l'agglomération a lancé une **démarche d'évaluation préalable à la mise en place d'un contrat de performance énergétique**, en partenariat avec le Conseil Général d'Indre-et-Loire qui souhaite, par ce biais, étudier la capacité de ce

modèle contractuel pour réaliser des travaux de performance énergétique.

- Réalisation de **deux études de type « schéma directeur de réseau de chaleur »** ont été réalisées : ces études visent à établir la pertinence du développement de deux réseaux de chaleur à **Tours Nord et à Tours Ouest/La Riche** en analysant la mise en place de deux chaufferies biomasse centralisées, qui produisent de la chaleur verte, moins chère pour les habitants et les équipements publics qui pourraient s'y raccorder.

- Enfin, la Direction de l'énergie a poursuivi son travail de conseil en matière de réalisation de projet d'équipements communautaires performants d'un point de vue énergétique (projets du CCCOD, du Boulodrome, de la maison de la Confluence, du pôle culturel à Ballan-Miré ou du gymnase de Berthenay).

Un service commun opérationnel pour aider les communes depuis le 1^{er} avril : 14 communes ont adhéré

Le service commun de l'énergie est une innovation organisationnelle unique au niveau national, qui vise à mettre à disposition de chacune des communes qui le souhaite un service opérationnel qui apporte une expertise sur le sujet de l'énergie pour agir sur les politiques publiques communales en matière d'énergie. La création et la mise en œuvre opérationnelle cette démarche de solidarité territoriale ont été largement observées à l'échelle nationale et ont été présentées par la Communauté d'agglomération lors de colloques nationaux sur le sujet.

Au 1^{er} janvier 2014, 14 communes de la Communauté d'agglomération, soit 197 000 habitants, ont adhéré au service commun de l'énergie.

Les missions suivantes sont prises en charge par le service commun de l'énergie : suivi des consommations d'énergie de la commune (cadastre énergétique), assistance à maîtrise d'ouvrage énergétique pour les projets de construction ou de réhabilitation de bâtiments publics ou de quartiers nouveaux, gestion des contrats d'exploitation-maintenance en génie climatique et des contrats de fourniture d'énergie et gestion des branchements gaz/électricité, suivi des travaux d'économie d'énergie identifiés lors du suivi des contrats, pilotage d'actions de maîtrise de la demande énergétique (agents et

usagers), et instruction de dossier de subventions énergétiques. Sur un exercice de 6 mois environ 50 000 € d'économies d'énergie ont déjà été réalisées.

En tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, le service commun a ainsi étudié les projets de réhabilitation du bâtiment de la future mairie de Notre-Dame-d'Oé, la réhabilitation du gymnase du Moulin à Vent et la création d'un centre technique ou de nouveaux vestiaires sportifs à Fondettes, la réhabilitation/extension de l'école de Mettray, l'étude de mise en place d'une chaufferie biomasse se substituant au propane sur la commune de Berthenay... Les communes qui ont adhéré au service commun de l'énergie ont bénéficié par ailleurs de l'intervention d'une conseillère en énergie partagée qui propose des orientations d'intervention pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments communaux.

EN 6 MOIS,
50 000 €
D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
DÉJÀ RÉALISÉES.

L'ALE au service des habitants

La Communauté d'agglomération confie à l'Agence Locale de l'Energie d'Indre et Loire (ALE 37) l'accompagnement des particuliers en matière de réhabilitation énergétique de leur logement. L'ALE est un outil d'accompagnement et d'animation de proximité, un lieu d'échanges entre tous les acteurs de l'énergie, un centre de ressource d'informations et de formations, et un outil de conseil et expertise. En cela, elle contribue à l'atteinte des objectifs du Plan Climat de l'agglomération de Tours, et en particulier l'action n°13 « Améliorer la performance énergétique ». Cette mission de conseil aux particuliers s'exerce dans le cadre d'un Espace Info Energie, qui conseille gratuitement et de manière indépendante les particuliers sur les solutions d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables. Les habitants peuvent ainsi trouver des réponses aux questions qu'ils peuvent se poser en termes d'amélioration thermique de leur habitation ou pour changer de mode de chauffage.

Le développement de la biomasse de petite dimension

L'ALE a également été mandatée par Tour(s) plus pour étudier comment pourrait se structurer une organisation permettant de mieux valoriser les bois provenant des forêts propriétés des villes ou de l'agglomération : cette ressource renouvelable pourrait en effet servir de combustible aux chaufferies des équipements publics communaux ou communautaires. Les résultats de cette étude sont attendus au 1er semestre 2014.

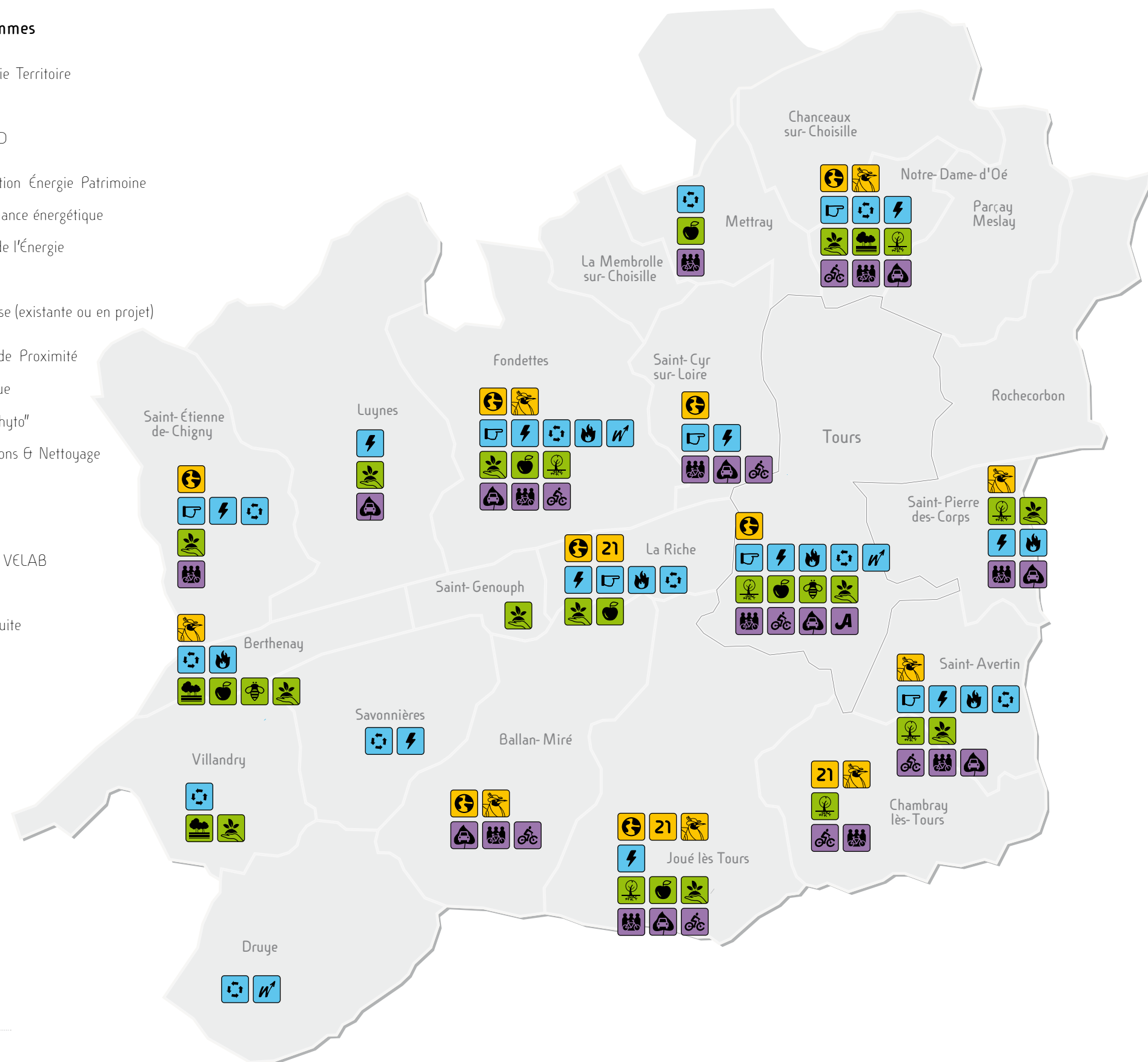


Watty™ à l'école : le programme de sensibilisation aux économies d'énergie destiné aux enfants

Le programme Watty™ à l'école vise à sensibiliser les enfants des écoles aux économies d'énergie en les rendant acteurs de la maîtrise d'énergie à la fois dans leur école et au sein de leur famille. Une dizaine d'écoles volontaires s'est inscrite à ce programme en 2013. Cette action pédagogique consiste à expliquer aux enfants ce qu'est l'énergie et à découvrir quels petits gestes du quotidien peuvent être adoptés par les enfants et leurs parents pour économiser l'énergie : éteindre les lumières et les veilles, réduire la température de chauffage la nuit ... autant de choses faciles à faire qui permettront d'être plus sobre. Un kit permettant l'économie d'eau dans les logements a été distribué à chaque enfant ayant participé à la démarche.

Légende des pictogrammes

Coordination		Plan Climat Énergie Territoire
		Agenda 21
		Les coulisses du DD
Énergie		Conseil en Orientation Énergie Patrimoine
		Contrat de performance énergétique
		Service Commun de l'Énergie
		"Watty à l'école"
		Chaufferie Biomasse (existante ou en projet)
Agriculture / Biodiversité		Politique Agricole de Proximité
		Trame verte et bleue
		Démarche "Zéro Phyto"
		Opération Plantations & Nettoyage
		Rucher
Mobilité		Vélociti
		Projet Collaboratif VELAB
		Autociti
		Formation écoconduite



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

La gestion des déchets ménagers en 2013

La collecte

Le tri et le traitement

L'information et la sensibilisation

265

AGENTS

47

SAISONNIERS

3

DÉPÔTS

48

BENNES À
ORDURES
MÉNAGÈRES

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

La Communauté d'agglomération Tour(s)plus met à la disposition de ses habitants un dispositif complet de collecte des déchets ménagers. Elle s'appuie pour cela sur une régie de service et des contrats avec les entreprises de collecte privées.

11 communes soit 88% des habitants sont collectés par la régie

La régie de collecte effectue les missions suivantes :

- **La collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables en porte-à-porte** sur les communes de Tours, Joué-lès-Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Avertin, Chambray-lès-Tours, La Riche, Notre-Dame-d'Oé, La Membrolle-sur-Choisille, Mettray et Saint-Genouph
- **La collecte des déchets verts en porte-à-porte** sur les communes de Joué-lès-Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Avertin, Chambray-lès-Tours, Notre-Dame-d'Oé, La Membrolle-sur-Choisille et Mettray
- **La collecte des encombrants sur rendez-vous** sur l'ensemble du territoire intercommunal
- **Le verre en porte-à-porte pour les gros producteurs** installés dans l'hypercentre de Tours
- **Le carton en porte-à-porte pour les gros producteurs** installés dans l'hypercentre de Tours
- **La collecte des papiers de bureaux** pour les sites communautaires

La Communauté d'agglomération fait appel à des **prestataires privés** pour les collectes sélectives et des déchets ménagers résiduels réalisées par l'entreprise COVED sur les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry, et SITA Centre Ouest pour Fondettes, Luynes, Saint-Étienne-de-Chigny. Les collectes de cartons des commerces sur l'ensemble du territoire de la communauté (sauf Tours Centre) par l'entreprise TRI 37, et la collecte des conteneurs d'apport volontaire réalisée par l'entreprise VÉOLIA.

1 © Tour(s)plus

2 © Tour(s)plus

LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS EN 2013

La Communauté d'agglomération Tour(s)plus, assure depuis 2000, le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés des 19 communes membres pour la seule compétence traitement, et depuis 2003 pour la collecte des déchets ménagers. Le territoire représente 284 743 habitants répartis sur 34 104 hectares.

Tour(s)plus exerce en totalité la compétence « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés », à savoir la collecte, le tri, la gestion des déchèteries, le traitement et la valorisation.

Les objectifs du service sont multiples : offrir aux habitants des prestations de qualité, efficaces et harmonisées sur l'ensemble du territoire dans le respect de la réglementation et de la sécurité des agents et des usagers, valoriser le maximum de déchets par recyclage, compostage ou valorisation énergétique, et développer des économies d'échelle sur l'ensemble des missions.

Le service environnement et déchets compte au 1er janvier 2013, 265 agents et 47 agents saisonniers ou remplaçants répartis sur 3 dépôts. Il fait appel à des sociétés privées pour certaines collectes en milieu rural et pour le transport, le tri et le traitement des déchets.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) a été fixée pour la 10ème année consécutive à 8,78%. Le financement du service public de gestion des déchets est assuré principalement par la TEOM. Ce financement est complété par la redevance spéciale à laquelle sont assujettis sur les gros producteurs de déchets, les soutiens Eco-emballages, les recettes de vente de matériaux recyclables et les remboursements de participation. En 2013, les dépenses de fonctionnement étaient de 28 751 336€ et les recettes de fonctionnement de 42 131 711€, ce qui donne un coût moyen à l'habitant de 102€ et un coût à la tonne collectée et traitée de 205€.

140 505 tonnes soit 493 kg par habitant et par an / 1 % de déchets en moins en 2013

La baisse globale des tonnages de 1% par rapport à 2012 doit être nuancée suivant les catégories de déchets :

- En baisse : le tonnage des Ordures Ménagères résiduelles de 2 %,
- En hausse : le tonnage d'emballages et de journaux/magazines de l'ordre de 1 %, les déchets végétaux de 5 % liée à une année de croissance végétale exceptionnelle, le verre ménager de 3 % liée à la densification du réseau des points d'apport volontaire.
- Dans les déchèteries, on constate une augmentation du nombre de visiteurs de 6 % et une augmentation des apports en poids de 6 % avec des déchets végétaux.

Le taux global de valorisation est de 46%, soit au-delà des objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement (45% d'ici 2015).

EN 2013,
493 kg
DE DÉCHETS
PAR HABITANT ONT
ÉTÉ PRODUITS, SOIT
une baisse
globale
de 1%
DES TONNAGES
PAR RAPPORT À 2012

2



Les faits marquants en 2013

- + 3,7% des tonnages des déchets végétaux en porte-à-porte collectés en 2013, une hausse toutefois plus mesurée que les années précédentes

- Les tonnages d'encombrants diminuent de manière très marquée entre 2012 et 2013. Cette baisse s'explique notamment par le changement opéré auprès des communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry, qui ont reçu de nouvelles consignes pour leurs habitants, alignées sur le modèle communautaire : seuls les dépôts des gros objets ne pouvant être transportés aisément en déchèterie sont acceptés.

- On trie encore plus le verre en 2013, tant en apport volontaire (+4,4 %) qu'en porte-à-porte (+18,9 %). La collecte du verre continue de progresser, évitant ainsi de retrouver ce flux dans les ordures ménagères résiduelles. 640 conteneurs sont répartis sur le territoire, soit 1 conteneur pour 450 habitants.

La cellule BACS : 213 898 bacs mis à disposition, soit une augmentation de 4,1%

Les missions principales sont la livraison en porte à porte des conteneurs (nouveau producteur, échange, prêt...), les réparations et la distribution des composteurs individuels.

Encore plus de points d'apport volontaire (PAV)

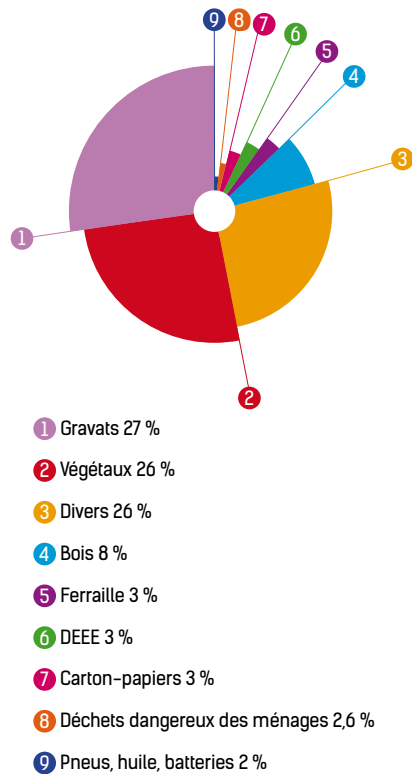
En charge du nettoyage et de la maintenance des conteneurs d'apport volontaire, la cellule travaille également au développement du réseau, plus particulièrement dans l'habitat collectif, en partenariat avec les bailleurs sociaux.

+ 6% de visites en déchèteries en 2013

Tous les habitants des communes de Tour(s) plus disposent d'une déchèterie dans un rayon de moins de 7 km de leur domicile. L'accès aux déchèteries est autorisé uniquement aux véhicules des particuliers disposant d'une carte individuelle à code barre. Près de 61 500 cartes sont actives au 31 décembre 2013. En 2013, les 7 déchèteries ont reçu 350 022 visites, soit une hausse des visites de 6% par rapport à 2012. 37 998 tonnes ont été déposées, soit une hausse de 6% par rapport en 2012, et un apport moyen de 109 kg par visite.



RÉPARTITION PAR CATÉGORIE DES TONNAGES DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE



LE TRI ET LE TRAITEMENT

Tri et valorisation des emballages et des journaux-magazines : recettes en hausse

Tous les emballages recyclables et le papier collectés sont triés au centre de tri de La Grange David avant d'être expédiés vers des filières de recyclage. Les déchets triés sont mis en balles afin d'optimiser leur volume et les chargements et éviter leur dispersion au cours du transport : en 2013, **23 681 balles** ont été produites (tous types de déchets confondus). À ces dernières s'ajoutent les **506 tonnes d'acier** conditionnées sous forme de paquets. Les recettes totales sur le centre de tri liées à la vente des produits et le soutien des Eco-organismes sont **en progression de 13 %** et atteignent la somme de **4 331 528 €**. L'augmentation des recettes est liée à l'augmentation des versements des éco-organismes. La vente des produits a, elle, baissé légèrement de 5% à cause de la baisse des cours de recyclage des matériaux.

Les déchets végétaux valorisés pour produire du compost

En 2013, 27 460 tonnes de déchets verts et souches collectées sur le territoire de l'agglomération ont été traitées sur les quatre plates-formes de compostage utilisées par Tour(s)plus : Charentilly, Saint-Pierre-des-Corps et Chanceaux-sur-Choisille gérées par des sociétés privées, et Saint-Avertin qui appartient à Tour(s)plus. Le compost produit est utilisé par les particuliers, les agriculteurs et d'autres professionnels (pépiniéristes, horticulteurs...). En 2013, 6 957 tonnes de compost produit à Saint-Avertin ont été vendues à des agriculteurs du département.

La collecte des D3E : 692 tonnes de CO2 évitées

En 2013 près de 1 205 tonnes de DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) ont été collectées, soit environ 3,6 kg/an/hab (performance nationale moyenne milieu urbain 2,6 kg). Cela représente une hausse de 18 % par rapport à 2012. Cette collecte a permis de recycler 955 tonnes de matière et de valoriser énergiquement 67 tonnes. 692 tonnes de CO2 ont été évitées et l'équivalent de 1 340 barils de pétrole ont ainsi été économisés.

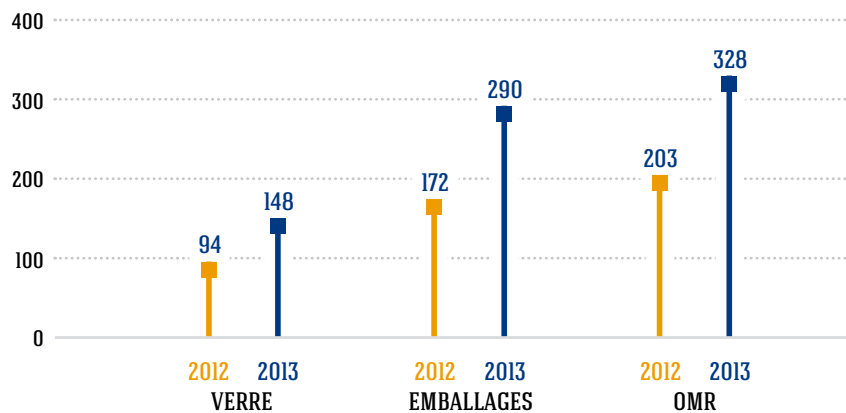
Le tri et la valorisation des encombrants : 70% de taux de recyclage atteint

En 2013, 1 686 tonnes d'encombrants ont été déposées sur la plate-forme de démantèlement des Douets par l'équipe de collecte, les services techniques des communes ainsi que certaines associations ou bailleurs sociaux. Le taux de recyclage est de l'ordre de 70 % en 2013, contre 80 % en 2012. Cette baisse est due notamment aux changements de critères d'acceptation des déchets de bois par le reprenneur. La ferraille a également fortement baissé.

Le transfert et l'enfouissement des déchets non recyclables

Les déchets non recyclables produits sur le territoire de l'agglomération soit 91 148 tonnes (déchets ménagers collectés en porte-à-porte, déchets de services techniques ou tout-venant de déchèteries) sont traités par enfouissement sur le centre de Sonzay ou le centre de Chanceaux-près-Loches. Afin de limiter les transports, les déchets non recyclables collectés en porte-à-porte transitent par des centres de transfert où ils sont déversés dans des véhicules de forte capacité, en vue de leur transport vers les exutoires. La Communauté d'agglomération utilise ainsi trois centres de transfert : La Grange David à La Riche, les quais de transfert du Bois de Plantes à Saint-Pierre-des-Corps et de la Billette à Joué-lès-Tours.

L'évolution du nombre de conteneurs enterrés



4



5



1 Points d'Apport Volontaire, avenue de l'Europe à Tours
© Tour(s)plus

2 Déchetterie Grange David
© Tour(s)plus

3 Centre de tri de la Grange David à La Riche
© Léonard de Serres

4 Plateforme de compostage à Saint-Avertin
© Tour(s)plus

5 Rack DEEE
© Tour(s)plus



INFORMER ET SENSIBILISER POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS

Grâce au programme de prévention, 4% de réduction des déchets depuis 2011

En 2011, Tour(s)plus s'est engagé en partenariat avec l'ADEME dans un programme de prévention des déchets, dont le but est de réduire de 7% les déchets de la collectivité d'ici 2015, c'est-à-dire un objectif total de 7 000 tonnes soit 26 kg/habitant sur les 5 ans. Après trois années de programme, Tour(s)plus est en adéquation avec les objectifs fixés en partenariat avec l'ADEME, puisque le bilan montre à ce jour 4% de réduction de déchets depuis 2011.

Tour d'horizon des initiatives marquantes en 2013 :

Réalisation d'une étude de caractérisation des ordures ménagères collectées en porte-à-porte et en points d'apport volontaire au printemps 2013 avec l'entreprise Verdicté, pour connaître la composition moyenne des OMR, la part des gisements potentiels valorisables et évitables, l'efficacité des collectes sélectives et déterminer les facteurs influençant la production de chaque type de déchets. Les résultats des caractérisations sur Tour(s)plus sont relativement semblables à la moyenne nationale établie lors du MODECOM en 2007.

Déclinaison et renforcement de la campagne de communication « Nos actions ont du poids » : campagne d'affichage sur la promotion du compostage, la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles et la promotion des

vidéos de Mathieu, diffusion de spots radios sur les antennes locales et réalisation et diffusion d'un spot ciné de 20 secondes, habillage de 15 nouvelles bennes qui permettent une visibilité permanente tout au long de l'année.

Les poules mangent les déchets de la cantine !

L'installation de poulaillers dans les écoles, action phare du programme de prévention, est un franc succès : elle continue de réduire les déchets de la cantine et les poules sont en excellente santé. 7 poulaillers ont été installés dans 7 écoles ; l'objectif est d'en ouvrir 5 autres l'année prochaine. Le plus vieux poulailler a déjà 2 ans et ses hôtes se portent à merveille.



1 Animation scolaire sur le gaspillage alimentaire
© Tour(s)plus

2 Installation d'un poulailler dans une école
© Tour(s)plus



1

Compostage et lombricompostage

16 444 composteurs sont installés dans les jardins en 2013. Tour(s)plus a atteint les 26 % de taux d'équipement en composteur pour les habitats particuliers. 160 foyers pratiquent le lombricompostage. Tour(s)plus les accompagne dans leurs démarches en leur mettant gratuitement à disposition le matériel mais également en répondant à toutes leurs interrogations et également en résolvant les éventuels soucis de gestion du lombricomposteur. Ces foyers ont permis de déterminer un poids moyen de déchets détournés, il est de 1,48 kg/semaine/foyer soit environ un poids détourné de 77kg/an/foyer.

Textile : 4,5 tonnes collectées à Joué-lès-Tours !

Tour(s)plus a organisé en partenariat avec l'entreprise d'insertion Tri 37, une collecte pilote de textiles en porte-à-porte sur la commune de Joué-lès-Tours. Tous les habitants de la commune ont reçu au préalable un courrier les informant des modalités de l'opération. Le bilan de cette action est positif : il a été collecté environ 1 000 sacs de textiles pour un poids total de 4 tonnes et 500 kilogrammes



2



« Stop-Pub » progresse

À ce jour, 21 053 étiquettes Stop-Pub sont recensées, soit un taux d'apposition de 14,86 %. Le service constate donc chaque année une hausse du taux d'apposition de l'étiquette Stop-Pub, en partie due à la promotion faite sur les vidéos de Mathieu ou sur les documents liés à la collecte.

500 carafes à eau distribuées

Tour(s)plus a sollicité les communes afin qu'elles mettent dans leurs salles de réunion des carafes à eau à la place des bouteilles plastiques d'eau minérale. Les 19 communes ont répondu positivement à cette démarche, le service a donc distribué 500 carafes, à l'image de la campagne, sur l'ensemble des communes du territoire ainsi qu'au siège de Tour(s)plus, mais également sur tous les sites extérieurs appartenant à Tour(s)plus.

1	Composteur © Tour(s)plus
2	Collecte de vêtements à Tours © Tour(s)plus
3	Collecte des DEEEglingués à Tours © Yves Brault - ville de Tours



DÉFI DES ÉCOLES N°8 : LES SUPER-HÉROS DE LA CANTINE POUR LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Dans le cadre du programme d'actions « Nos actions ont du poids », Tour(s)plus avec Touraine Propre a organisé « le Défi des écoles » sur le thème cette année du gaspillage alimentaire. Objet du défi : réaliser une affiche et un slogan sur le thème du gaspillage alimentaire. 600 élèves de 23 classes ont participé. Les écoles Françoise Dolto (Notre-Dame-d'Oé), Jules Verne (Tours), Engerand (Saint-Cyr-sur-Loire) et Claude Chappe (Chambray-les-Tours) ont gagné. Elles ont reçu chacune un chèque de 500 euros valable dans les magasins de sport ou de culture. Tous les participants ont reçu une boîte à goûter et un cahier de dessins reprenant toutes les œuvres photographiées. Une campagne de communication incitant les enfants à ne pas gaspiller leur repas a accompagné ce défi.

La sensibilisation des habitants aux gestes de tri et à la valorisation

Depuis le 1er janvier 2013, 4 animateurs de tri assurent la communication auprès de la population, pour trier mieux et davantage les déchets.

Les activités pédagogiques sur les déchets : 53 animations et 1 439 élèves sensibilisés

Le projet cible toutes les écoles élémentaires de l'agglomération pour les classes de cycle 3 (CE2 au CM2). Pour l'année 2013, les animateurs de tri ont réalisé les animations scolaires de janvier à juin. Puis d'octobre à décembre, et ce, durant 3 ans, 4 structures différentes (JTS, SEPANT, COULEURS SAUVAGES et LOMBRIC&Co) ont été chargées des animations scolaires.

Depuis le 1er octobre 2013, 4 prestataires ont été retenus sur appel d'offres, pour l'information auprès des établissements scolaires, et visites d'équipements de tri (centre de tri, plateforme de compostage) pour un montant maximal de 62 000 € HT par an. À la demande des enseignants, ils peuvent aussi intervenir dans une classe, sur des thématiques de tri des déchets. Ces animations s'adressent à tous les jeunes publics, dans le cadre scolaire, du primaire au lycée jusqu'aux étudiants (BTS, IUT, CFA...) ou dans le cadre de loisirs (accueils de loisirs, maisons de jeunes, associations...).

Le dossier « Valorplast » : « Explique-moi le Développement Durable, le bel exemple du recyclage des bouteilles et flacons plastiques », 20 dossiers Valorplast ont été distribués.

100 visites du centre de tri et 2 289 visiteurs : le service Environnement et Déchets finance le transport en car, et l'animation des visites du centre de tri des déchets ménagers recyclables de la Grange David. Les scolaires ont bénéficié de 100 visites dont 81 incluant la prise en charge du transport par Tour(s)plus, soit 2 289 visiteurs scolaires au total.

La communication sur le terrain

Les animateurs de tri interviennent directement auprès des foyers dont le bac jaune a fait l'objet d'un refus de collecte par les ripeurs, pour cause d'erreurs de tri (plus d'un quart contenant des déchets non recyclables). Les animateurs interviennent également auprès de groupes adultes, sur leur demande : 2 animations en résidences Universitaires et maisons de retraite ont eu lieu en 2013. Enfin, ils interviennent auprès des habitants et acteurs en logements collectifs pour informer sur les consignes de tri, apporter des solutions aux gardiens afin de faciliter le geste de tri et sa compréhension, et tenir à jour le fichier du parc de logements collectifs : 75 000 logements recensés. **4 500 logements collectifs** ont été vus par les animateurs de tri pour leur expliquer les nouvelles modalités de collecte en PAVE (mise en place de 64 points de tri pour l'habitat vertical).

Tour(s)plus mandate un prestataire pour organiser des visites au centre de tri des Déchets Ménagers Recyclables de La Grange David à La Riche pour tout type de publics autre que les scolaires : centres de loisirs, associations, étudiants, usagers, riverains. Nombre de visites en 2013 : 8 visites du centre de tri pour des publics relais (associations, CLSH, divers), soit 159 visiteurs accueillis.

Tour(s)plus mandate un prestataire pour assurer les événementiels sur le tri et le Développement Durable en participant à des actions de promotion du tri, comme les Journées de l'Environnement, le City Raid Andros, le forum du Développement Durable, les Week-Ends verts ... Au total pour l'année 2013, 12 stands d'information ont permis de rencontrer 1 355 personnes.

En juin 2013, Tour(s)plus a participé à la Tournée des Dééglingués pour la 3ème fois. Tour(s)plus a fini 6ème sur 110 collectivités, en mettant en place durant toute la semaine des points de collecte sur 7 sites publics différents et en collectant plus de 623 petits DEEE auprès des usagers.



3

Exemples d'outils de communication créés en 2013 :

- un sticker rouge pour inciter les usagers à mieux gérer leurs apports de déchets en sac étanche et fermé sur les PAVE pour éviter les odeurs.



- Un mémo spécifique distribué afin de pouvoir faciliter le geste de tri auprès des commerçants du Vieux Tours, et un flyer pour les commerçants de la rue Nationale.

- Un nouveau format de trisac pour le verre a été mis en place pour faciliter le tri du verre sur les PAVE pour les usagers (10 000 trisacs distribués).

- Une fiche technique sur le tri des déchets a été réalisée à la demande de l'office de tourisme, en français et anglais, pour tous les gîtes et hébergements temporaires de l'agglomération.

- Un flyer « Verre » a été imprimé et distribué auprès des 137 000 foyers pour inciter les usagers à trier plus de verre afin d'augmenter les performances (28Kg/an).



- Un nouveau programme pédagogique a été élaboré pour proposer aux 93 écoles primaires un programme d'animations complet sur les déchets et le gaspillage alimentaire.



ASSAINISSEMENT

Collecte et traitement des eaux usées

La cellule contrôle

L'assainissement non collectif

1170 KM

DE RÉSEAU

+18 M³
MILLIONS

D'EAU USÉES TRAITÉES



COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES

1

Les 82 agents du service assainissement de Tour(s)plus assurent la collecte, le transfert et le traitement des eaux usées, la vérification de la conformité des branchements domestiques, des rejets industriels et la valorisation des boues d'épuration. En 2013, le service assainissement compte 89 346 abonnés.

La Communauté d'agglomération exploite en régie les systèmes d'assainissement de 18 communes du territoire communautaire. Seuls les réseaux et la station d'épuration de la commune de Joué les Tours sont exploités en gestion déléguée.

Le système d'assainissement de l'agglomération tourangelle est majoritairement de type séparatif, c'est-à-dire que les eaux usées (ménagères et industrielles) et les eaux pluviales (ruissellement de toiture, voirie...) sont recueillies dans des canalisations distinctes (il existe encore quelques tronçons de réseaux unitaires dans le secteur ancien de Saint-Cyr-sur-Loire).

L'usager a l'obligation de se raccorder au réseau dans les secteurs desservis par un collecteur public d'assainissement. Le service assainissement assure le contrôle de conformité systématique de tous les branchements neufs et vérifie notamment la bonne séparation des eaux pluviales et des eaux usées.

13 stations d'épuration : 18 161 706 m3 d'eaux usées traitées

Les eaux usées sont acheminées vers les 13 stations d'épuration où elles sont traitées et rejetées en milieu naturel. Les procédés de traitement, à la fois physiques et biologiques, éliminent la majeure partie de la pollution afin de protéger le milieu récepteur naturel dans lequel les eaux usées sont rejetées.

La station d'épuration de « La Grange David » est la plus importante. Le volume traité sur cette station est de 16 847 652 m3, il est en augmentation par rapport aux années précédentes, en raison de la hausse de la pluviométrie (2011 : 612 mm, 2012 : 795 mm, 2013 : 800 mm). Elle parvient à traiter 92,7% du volume des eaux usées, elle élimine 86,6% de la pollution azotée, 95,9% de la charge organique, 94,4% du phosphore.

La valorisation agricole des boues

La production totale de boues sur l'ensemble des stations représente 5 674 tonnes de MS (Matière Sèche), avec une valorisation par épandage agricole, à l'exception des boues de Fondettes qui sont compostées. A elle seule, la station de La Grange David en 2013 produit 5 299 tonnes de MS.



LA CELLULE CONTRÔLE

La cellule contrôle assure le suivi métrologique des réseaux d'assainissement, autrement dit les mesures de débits, le contrôle des conformités des branchements domestiques neufs et le suivi des rejets industriels.

636 contrôles des branchements domestiques - Dans les secteurs desservis par un collecteur public d'assainissement, l'usager a l'obligation de se raccorder au réseau. Le service assure le contrôle de conformité systématique de tous les branchements neufs, et vérifie notamment la bonne séparation des eaux pluviales et des eaux usées.

Branchements industriels - Pour les activités industrielles, l'obligation de se raccorder n'existe pas ; les branchements industriels sont soumis à autorisation, dans la mesure où les effluents peuvent être de natures différentes, et non compatibles avec le système d'épuration mis en place. Pour définir les conditions de raccordement, le service assainissement procède à l'établissement de conventions avec les établissements les plus sensibles : 72 autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées sont en vigueur, dont 46 font l'objet d'une convention de déversement qui précise les conditions techniques, financières et administratives du déversement.

Assainissement non collectif : au service des particuliers

Créé en 2006, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Tour(s)plus assure la vérification technique de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages d'installations nouvelles ou réhabilitées, et contrôle le fonctionnement des installations existantes et lors de toute transaction d'un bien immobilier.

Au cours de l'exercice 2013, 118 demandes d'avis sur projet ont été reçues en vue de la mise en place d'un dispositif d'assainissement autonome sur des parcelles non desservies par le réseau collectif. Ont également été finalisés les dossiers en cours d'instruction, soit la délivrance de 100 avis sur réalisation.

En 2013, le SPANC a réalisé 728 contrôles, 70% de l'activité correspondent aux prestations réalisées sur le contrôle de l'existant (diagnostic, fonctionnement et demandes liées à une vente). 47% des contrôles des installations

existantes ont identifié des installations satisfaisantes, 24% nécessitent de gros travaux de réhabilitation pour des risques sanitaires et/ou environnementaux avérés.



2

Des études et travaux en 2013

De nouveaux zonages (périmètres desservis en assainissement collectif ou non collectif, soumis après enquête publique) ont été approuvés pour les communes de Chambray-lès-Tours, Fondettes, Notre Dame d'Oé et Saint-Pierre des Corps.

En 2013, les programmes d'extension (+ 0,884 km), de renouvellement (1,863 km) ou de réhabilitation (6,834 km) de réseaux se sont poursuivis sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération.

A Chambray-lès-Tours, a été réalisée la nouvelle station de Tue Loup (160 EH) ; elle traite la pollution domestique des hameaux de la Galanderie et de Tue Loup. A Druey, l'installation défaillante a été remplacée par une station de 1000 EH ; le process mis en place garantit un traitement de la pollution organique azote et phosphore ainsi qu'un rejet respectueux de l'environnement par la mise en place d'une saulaie qui sera plantée en 2014.

1 Nouvelle station d'épuration de Druey
© Léonard de Serres

2 Sondage de voile de boues dans une fosse toutes eaux
© Tour(s)plus

CULTURE ET SPORT

Les équipements culturels communautaires

Tour(s)plus enrichit
son offre culturelle et artistique

Des travaux dans les équipements sportifs

32 000

SPECTATEURS
(NOUVEL OLYMPIA)

10 000

SPECTATEURS
(TEMPS MACHINE)

3

NOUVELLES
STRUCTURES
EN CONSTRUCTION



LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS COMMUNAUTAIRES

1

Le Nouvel Olympia Théâtre communautaire à Tours : 32 000 spectateurs en 2013

Depuis son ouverture en décembre 2003, le public du théâtre ne cesse de croître : 32 000 spectateurs, dont plus de 7 000 abonnés. **Deux créations en 2013** : « **Dans la solitude des champs de coton** » de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Gilles Bouillon (11 représentations), et « **Dom Juan** » de Molière, mise en scène de Gilles Bouillon (18 représentations), reprise en décembre 2013 au théâtre de Châtillon pour 10 représentations puis en tournée nationale en 2014, pour 38 représentations. **Tournée en 2013** : « **Un chapeau de paille d'Italie** de Eugène Labiche, mise en scène de Gilles Bouillon (47 représentations en France).

Médiation culturelle et partenariats

Le Centre Dramatique Régional de Tours intervient dans les établissements scolaires de l'agglomération, à différents niveaux de cursus, en matière de pratique artistique. Le Nouvel Olympia a également accueilli, pour des spectacles ou récitals, d'autres structures telles que le Conservatoire National de Région (classe d'Art Dramatique), le Centre Chorégraphique National de Tours, l'Académie Francis Poulenc, le festival Mauvais Genre, le Grand Orient de France. Des lectures proposées par le CDRT (Bernard Pico, Karin Romer), en collaboration avec l'écrivain François Bon ont eu lieu au Nouvel Olympia, mais aussi dans les maisons d'écrivains d'Indre-et-Loire (Priuré de Saint-Cosme et Château d'Azay-le-Rideau) : 566 spectateurs ont pu ainsi bénéficier de ces rendez-vous réguliers de lecture.

Le dispositif « Jeune Théâtre en Région Centre »

Créé en 2005, ce dispositif partenarial, porté par le Conseil régional du Centre, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Centre Dramatique Régional de Tours, le Conseil général et Tour(s)plus favorise l'insertion professionnelle des jeunes comédiens et techniciens. Cette troupe de création participe à toutes les mises en scène de Gilles Bouillon, et établit une véritable permanence artistique au théâtre. Le JTRC permet également au CDRT de proposer un répertoire de spectacles qui peuvent s'adapter techniquement dans toutes les salles, équipées ou non. Ces tournées s'inscrivent également dans les missions de sensibilisation au spectacle vivant, notamment auprès des collèves du département d'Indre-et-Loire et des lycées de la région Centre.

Ouverture du studio ZAGORA d'enregistrement des musiques actuelles à Saint-Pierre-des-Corps

Suite à désignation du cabinet d'architecte Montandon, la réhabilitation d'un bâtiment municipal situé 40 rue de la Morinerie à Saint-Pierre-des-Corps, a démarré fin 2012, afin d'y accueillir un studio d'enregistrement et un studio de répétition. Les travaux achevés en 2013 ont permis l'ouverture du studio d'enregistrement début 2014.



2



3

Le Temps Machine, scène communautaire de musiques actuelles à Joué-lès-Tours

Le Temps Machine, géré en délégation de service public par l'association Travaux publics, a obtenu le label national SMAC (Scène de Musiques Actuelles), attribué par le Ministère de la Culture, dès 2013, sa 2ème année pleine de fonctionnement.

Le Temps Machine a accueilli un peu plus de **10 000 spectateurs en 2013**, auxquels s'ajoutent plus de 400 spectateurs des concerts proposés dans le cadre de projets d'action culturelle hors les murs (CFA de Joué lès Tours, Farmer Fest au lycée agricole de Fondettes, Maison d'Arrêt de Tours). 135 formations musicales ont été programmées à l'occasion des 59 concerts organisés, dont 25% de groupes issus de la région, 50% du reste de la France et 25% de groupes internationaux.

Plus de 400 musiciens et artistes ont été ainsi accueillis en 2013. La programmation mêle des artistes de renommée nationale voire internationale (**La Femme, Lou Doillon, Christine & the Queens, Thurston Moore, James Chance, Lee Ranlodo, Rahzel...**), et des artistes régionaux en ascension (**Nivek, Mesparrow**). Des partenariats sont également nés : avec le Petit Fauchoux autour d'un nouveau festival : **Super Flux**, avec l'antenne 37 de la Fraca-MA et Tempo Loco : un nouveau rendez-vous bimestriel consacré à la scène locale « **les TACKT** », et avec Radio Nova, Le Petit Fauchoux, Béton Prod et Zone Urbaine pour l'accueil d'événements de structures extérieures. Le Temps Machine a accueilli **4 résidences de création** en 2013 (soit une vingtaine de journées de création), dont une, **Tramway to Hell, a été produite par Béton Prod dans le cadre de l'inauguration du tramway.**

L'activité des 3 locaux de répétition (ouverts 7j/7 de 9h à 22h) continue de croître avec plus de 80 groupes usagers (soit plus de 360 musiciens), et près de 3900 heures de répétition. 27 groupes ont aussi bénéficié d'un accompagnement sur scène durant 44 journées de filage en condition concert.

Les actions culturelles et de sensibilisation ont connu une forte croissance grâce à la centaine d'interventions (ateliers de création musicale, visite découverte du Temps Machine, conférences sonores, rencontres d'artistes, concerts hors les murs...) : plus de **1 900 personnes** ont été concernées par ces actions menées en partenariat avec une quarantaine de structures partenaires, dont le collège Jules Ferry de Tours, le lycée professionnel Clouet de Tours, le lycée Grandmont de Tours, le lycée professionnel Eiffel de Tours, le collège de la Rabièrre de Joué-lès-Tours, le Centre de formation des apprentis de Joué-lès-Tours et le lycée agricole de Fondettes.

Le Temps Machine a aussi développé **ses outils de communication et de promotion** : réalisation d'un mini-site web dédié au festival Super Flux, 50 extraits de concerts postés sur la chaîne youtube du Temps Machine (15 000 vues en 2013), édition du carnet bimestriel de 68 pages d'information à 14 000 exemplaires.

10 000
SPECTATEURS
EN 2013

1 Nouvel Olympia
© Tour(s)plus

2 Studio Zagora à Saint-Pierre-des-Corps
© Léonard de Serres

3 Le Temps Machine
© Tour(s)plus



TOUR(S)PLUS ENRICHIT SON OFFRE CULTURELLE ET ARTISTIQUE

1

Des équipements culturels importants sont en cours de construction ou à l'étude sur les territoire de l'agglomération.

Le 37^{ème} Parallèle, fabrique des arts de la rue : 2 000 m² pour le spectacle vivant

La construction de cet équipement culturel à faible impact environnemental situé à Mettray s'est poursuivie en 2013. Cet équipement est réalisé à partir de bâtiments existants réhabilités et de constructions neuves, dans une démarche de haute qualité environnementale.

Le nouveau bâtiment principal est entièrement en bois (ossature, charpente, bardage, menuiseries, et isolation pour partie en laine de bois) et est chauffé avec une chaudière à granulés en bois. D'une superficie de près de 2 000 m², il accueille une grande halle culminant à plus de 12 mètres de hauteur. A l'extérieur, un chapiteau permettra de recevoir du public (de 75 à 200 personnes au maximum). L'objectif de création de ce nouvel équipement est d'offrir un lieu de travail, et de production pour les compagnies intervenant dans le spectacle vivant.

Ce lieu transdisciplinaire permettra le croisement et la production de différentes formes de spectacles. Il accueillera, dès 2014, neuf compagnies permanentes tourangelles professionnelles regroupées dans un collectif gestionnaire du lieu : Compagnie D, théâtre de rue, Compagnie du Coin, collectif de musiciens, Le Muscle, création et diffusion de spectacles vivants, Escale, théâtre itinérant, Sous le Pavé, théâtre de rue, Le Petit Monde, bâtisseurs d'atmosphères, La Saugrenue, collectif de musiciens, Choz Limited, samba, Métalric Ferronnerie.

Le « Point Haut » : un chantier culturel ouvert

Le Point Haut, propriété de Tour(s)plus, accueille, à Saint-Pierre-des-Corps, la **Compagnie Off**, compagnie de création Art de la Rue et le **pOlau**, pôle de recherches et d'expérimentation « Art et Ville ». Les bâtiments concernés (un ancien entrepôt et un bâtiment d'administration construits à la fin des années 50) ont été occupés et aménagés au fur et à mesure de l'apparition des besoins et du développement de l'activité par les utilisateurs. Tour(s)plus a décidé de réhabiliter les bâtiments existants, et de créer des espaces neufs afin que le lieu soit mieux adapté à l'activité de ses occupants, tout en leur offrant un potentiel de développement. Une attention particulière a également été portée sur les aspects énergétiques du projet, afin de maîtriser les charges de fonctionnement du lieu.

Le nom de ce lieu, le Point HAUT, fait écho à sa tour de 22 mètres qui s'élèvera depuis le hangar central. Suite à l'étude de programmation en 2010 et à la désignation en 2011 du maître d'œuvre, le chantier a démarré en juin 2013 pour une livraison prévue en 2014. **Jusqu'à l'inauguration prévue en janvier 2015, ce chantier atypique se visite** (chaque jeudi à 17 h sur réservation) et des rendez-vous culturels et festifs s'y déroulent selon le principe du « chantier ouvert » cher à Patrick Bouchain et aux architectes de l'Agence Construire chargés par Tour(s)plus de la réhabilitation.

Depuis l'automne 2013, ces visites ont accueillis près de 160 personnes, que ce soit des riverains ou des étudiants seuls, mais aussi des groupes dans le cadre de visites organisées par des établissements scolaires ou culturels. La première conférence en date du 7 novembre 2013 intitulée « les Terres de Saint-Pierre » relative au sol du site industriel reconverti du Point Haut a recueilli une soixantaine de personnes.

2



Le Centre de Création Contemporaine Olivier Debré à Tours

En 2011, Tour(s)plus a reconnu d'intérêt communautaire le projet de construction d'un centre de création contemporaine, dédié à la promotion de l'œuvre d'Olivier Debré et à la création artistique de ces 50 dernières années.

Ce projet d'équipement situé en plein cœur de Tours, dans le bâtiment actuellement occupé par l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts s'insère dans le projet urbain du Haut de la rue Nationale, et plus largement dans le site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Suite à l'étude de programmation, un concours de maîtrise d'œuvre a désigné en 2012 les architectes Manuel et Francisco Aires Mateus parmi 108 candidats. Les études de conception architecturale se sont déroulées tout au long de l'année 2013. L'équipement dans son ensemble représente 4 300 m² de surface de plancher.

De l'école des Beaux-Arts, le projet architectural garde la trame, à savoir le bâtiment visible de la rue Nationale, œuvre de l'architecte de la reconstruction Pierre Patou et qui deviendra la Grande Nef (11 mètres sous plafond). Ce bâtiment pourra accueillir les œuvres de l'actuel Centre de Création Contemporaine ainsi que des installations de grand volume. A l'arrière, s'ouvrira un nouveau volume accueillant une salle des Abstraites et un plateau contemporain consacré à l'actualité et à l'expérimentation artistique. La salle des Abstraites permettra notamment de présenter les cinq tableaux monumentaux réalisés par Olivier Debré sur les bords de Loire.



Un nouvel équipement culturel au sud de l'agglomération en 2015

Reconnu d'intérêt communautaire en 2011, un nouvel équipement communautaire ouvrira en 2015 à Ballan-Miré, et viendra compléter l'offre en équipements culturels dans le sud-ouest de l'agglomération.

Le groupement d'architecte de Nantes (**Forma 6 et Po architectes**) a été retenu pour la construction de cet ensemble. Les études de conception se sont déroulées tout au long de l'année 2013, et les travaux débuteront en 2014. Le bâtiment bioclimatique sera construit dans le parc Heller, au milieu d'arbres de haute tige et se fondra dans la végétation. Les façades seront habillées d'un parement bois brut et la toiture sera végétalisée.

La médiathèque (comprenant espace bébé lecteur, jeunesse, adulte, heure du conte...) sera organisée autour d'un patio extérieur ouvert à la lecture estivale. **La salle de spectacle pourra réunir 300 personnes et sa programmation artistique sera dédiée au théâtre, à la danse, aux projections vidéo, à la musique** (chanson, jazz... sauf les musiques actuelles amplifiées, accueillies au Temps Machine). À l'issue de sa construction, cet équipement sera remis en gestion à la commune de Ballan-Miré.

1 Le 37^{ème} parallèle à Mettray
© Léonard de Serres

2 Chantier ouvert du Point Haut
© Léonard de Serres

3 Architectes d'Aires Mateus devant la maquette du futur Centre de Création Contemporaine Olivier Debré
© Guillaume Souvent



1



2

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

De nombreux travaux réalisés en 2013

Revue de détails : construction d'un terrain de rugby et de Football américain en gazon synthétique, dans le complexe sportif de la Chambrerie à Tours (coût : 913 000 €), extension de la salle de sport communautaire des Petits Prés à Saint-Genouph achevée au printemps (coût : 590 000 €), construction d'un court de tennis couvert à Notre-Dame-d'Oé, rue de la Perrée, repoussée au printemps 2014 en raison des intempéries (coût : 540 000 €), début de construction d'un boulodrome dans la vallée du Cher à Tours, jouxtant le complexe sportif (coût : 3,5 M€, fin des travaux : été 2014), enfin, concernant la construction d'un équipement tennistique à Savonnières, les courts de tennis neufs ont été livrés à l'automne, la couverture de deux courts existants, et la construction d'un local rangement devraient être achevées au printemps 2014 (coût : 975 000 €).

Par ailleurs, les études ont été poursuivies pour l'agrandissement du centre de loisirs et de sports de La Maurière à Saint-Etienne-de-Chigny (été 2014), la réhabilitation de la halle des sports à Berthenay, l'extension du local maintenance du Golf de la Gloriette (livraison à l'automne 2014), la réhabilitation du stade de Fontaines à Tours (travaux été 2014) et une réflexion a été menée sur l'aménagement des lacs des peupleraies à

Tours, Saint-Avertin et Saint-Pierre-des-Corps et la lutte contre les plantes invasives.

Côté piscine, la restructuration de la piscine de Luynes a été déclarée d'intérêt communautaire. La singularité de cet équipement de type « nordique » complètera l'offre sur le territoire de l'agglomération. Il est nécessaire de déconstruire les bâtiments et de les reconstruire. Les bassins seront réhabilités et la filtration mise aux normes. Le montant prévisionnel de l'opération de restructuration de la piscine de Luynes est de 6 565 000 € TTC. Il inclut deux options : un bar/café-téria et un espace détente auxquels participera la commune à hauteur de 50%. Le concours de maîtrise d'œuvre sera lancé en 2014.

La construction d'une piscine à Fondettes a été déclarée d'intérêt communautaire. L'équipement intégrerait un bassin sportif de 312 m² (5 couloirs) et un bassin d'apprentissage de 150 m², des vestiaires sanitaires et des locaux techniques. Le montant prévisionnel de l'opération de construction de la piscine de Fondettes est de 10 540 000 € TTC. Il inclut deux options : un bar/café-téria et un espace remise en forme auxquels participera la commune à hauteur de 50%. Le concours de maîtrise d'œuvre sera lancé en 2014.

LE CENTRE AQUATIQUE DU LAC CHANGE DE DÉLÉGATAIRE

Espace ReCréa est pour 6 ans et demi, le délégataire du Centre aquatique du Lac (CAL) et propose des horaires élargis, une offre enrichie d'activités pour tous, dans un espace sécurisé et confortable. Ouvert en 2006 par Tour(s)plus, le CAL c'est 4 000 m² de bâtiments posés sur 20 000 m² de verdure et de plages engazonnées au bord du lac de la Bergeronnerie : un bassin extérieur chauffé de 50 m, 3 bassins intérieurs, une rivière-toboggan, un espace détente avec sauna, hammam, rivière à galets... Le personnel du CAL représente aujourd'hui 33 équivalents temps plein.

1 Le Centre Aquatique du Lac
© Frédéric Andrei

2 Le boulodrome de Tours
© Léonard de Serres

RELATIONS PARTENARIALES

Contrats de développement territorial avec le département d'Indre-et-Loire et la région Centre

Contrat de partenariat entre le Département d'Indre et Loire et Tour(s)plus 2008-2013

Le contrat départemental d'Agglomération a été prolongé d'une année. **La dotation départementale était de 11,27 M€ pour 5 ans**, dont les seuls bénéficiaires sont Tour(s)plus et le SITCAT à l'exclusion des communes. Deux avenants, en juillet et décembre 2013, ont modifié le programme d'actions afin de cofinancer la conception du Centre de Création Contemporaine Olivier Debré et prolonger son exécution jusqu'à la fin de l'année 2013, grâce à une dotation départementale à 10,47 M€. Fin 2013, la consommation de ce contrat portant sur un investissement communautaire de 35,57 M€ HT, représentait 83% de l'enveloppe financière (8,68 M€ sur 10,47M€).

2013 a été par ailleurs consacrée à la préparation du Contrat Départemental de Développement Solidaire couvrant les années 2014-2016 et doté de 10,68 M€.

Contrat régional d'agglomération 2008-2013

L'année 2013 représente la 5ème et dernière année d'exécution du contrat d'agglomération de 3ème génération avec la région Centre.

Depuis l'intégration des 5 communes de l'ex-Communauté de communes de la Confluence, en 2010, dans l'agglomération, la dotation régionale a été portée à 40,74 M€. La révision de ce contrat, intervenue en 2011, a permis de prendre acte des priorités nouvelles dans la politique d'investissement de la Communauté d'agglomération et de ses communes membres, de la réévaluation du montant de certains grands projets ainsi que des modifications dans le calendrier d'objectifs de certaines actions.

Ainsi, certaines opérations majeure de la 2ème partie de la mandature communautaire 2008-2014 ont pu être inscrites au contrat, comme le Centre de Création Contemporaine Olivier Debré à Tours et de nouvelles politiques, comme le soutien à l'agriculture périurbaine ou le tourisme de nature, ont fait leur apparition, renforçant ainsi les objectifs de développement durable de ce dispositif.

L'état de consommation du contrat en décembre 2013, qui tient compte dernières opérations engagées (subvention régionale attribuée) ou en cours d'engagement (dossiers ou justificatifs de dépenses transmis et en cours de validation par la région Centre) et dont les dépenses sont comptablement mandatées ou en cours de mandatement, est le suivant :

- engagements : 88 % (soit 35,85 M€ sur 40,74 M€)
- mandatements : 58 % (soit 23,77 M€ sur 40,74 M€)

L'année 2013 a par ailleurs été consacrée à la préparation du Contrat Régional de Solidarité Territoriale couvrant la période 2014-2018 et doté de 42,87 M€.

Le Conseil de développement de l'agglomération de Tours : penser et aménager le territoire.

Après avoir réfléchi à l'avenir du territoire de l'agglomération depuis 2008 (avis sur le contrat régional, rapport circonstancié sur l'urbanisation durable ou le développement des savoirs, contribution sur le plan climat énergie ou les alliances territoriales, auditions sur le schéma de cohérence territoriale, le programme local de l'habitat, les plans locaux d'urbanisme, le projet d'aménagement des casernes à Tours....), les membres du Conseil de développement ont pensé à l'avenir de cette institution afin de préparer les conditions de son renouvellement en 2014.

Les recommandations formulées visent, sans exclusive, à consolider le fonctionnement du Conseil de développement dans l'optique de s'assurer de la motivation de ses membres bénévoles.

Le Conseil de développement a contribué, par ailleurs, à diverses réflexions menées sur Tour(s) plus, notamment la démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la révision du Plan de Déplacements Urbains et l'opportunité de constituer un ou plusieurs pôles métropolitains.



Le Schéma de COhérence Territorial (SCOT) de l'Agglomération tourangelle a été adopté

L'année 2013 a été celle de l'approbation du SCOT de l'agglomération tourangelle, 8 ans après le début de son élaboration, et de l'approbation du Document d'Aménagement Commercial. Le SCOT est exécutoire depuis le 7 décembre 2013. Un rapport de compatibilité s'instaure entre les PLU, les PLH, le PDU et le SCOT. Pour mieux comprendre l'incidence de la notion de compatibilité mais aussi pour faire connaître des procédures d'aménagement ou des réalisations s'inscrivant dans l'esprit du SCOT, il a été décidé de réaliser un guide d'application du SCOT à destination des élus du territoire.

Retour sur l'enquête publique portant sur le SCOT et le DAC

Les évolutions juridiques récentes ont précisé la procédure d'enquête publique relative au SCOT ainsi qu'au Document d'Aménagement Commercial (DAC). C'est dans ce contexte qu'il a été décidé la tenue d'une enquête publique unique, portant sur les deux documents. Préalablement, le projet de SCOT arrêté a fait l'objet d'une consultation des Personnes Publiques Associées, des communes et de leurs groupements du territoire et des territoires limitrophes. L'enquête intégrant les avis reçus dans le cadre de la consultation s'est déroulée du 21 mai au 25 juin. Elle a reçu un avis favorable du commissaire enquêteur assorti de deux réserves et deux recommandations qui ont été levées dans le cadre du document approuvé. Le DAC adopté a été fusionné au SCOT approuvé.

L'élaboration du SCOT en quelques chiffres

- 1 160 000 € d'études dont 500 000 € à la charge du SMAT
- 57 réunions de commissions et réunions publiques
- 38 réunions du comité syndical
- 156 délibérations adoptées dont 46 relatives à des demandes de dérogation à l'urbanisation limitée
- 48 membres au SMAT désignés par les communautés de communes et d'agglomération ; 1,5 agents au sein de la structure

FONCTIONNEMENT ET BUDGET

Fonctionnement et ressources

Compte administratif 2013

Ressources humaines

Partenaires

FONCTIONNEMENT ET RESSOURCES

Les instances de décisions

Le Conseil communautaire est composé de **55 membres titulaires et de 7 membres suppléants** issus des conseils municipaux des communes membres. Le nombre de conseillers communautaires est établi en fonction de la population de chacune et de l'effectif de son conseil municipal.

Le Conseil communautaire se réunit 8 à 10 fois par an, délibère et vote les projets de la Communauté d'agglomération.

Le Président est élu par le Conseil communautaire. Il exerce le pouvoir exécutif, c'est-à-dire qu'il prépare et exécute les décisions du Conseil. Il ordonne et prescrit les dépenses. Il est assisté dans ces tâches par le Bureau.

Le Bureau comprend **22 membres (les maires des communes membres) dont le Président et 10 Vice-présidents**. Il prépare les délibérations du Conseil et peut lui-même en adopter dans les limites qui lui sont fixées par le Conseil communautaire. Les commissions préparent et suivent les projets qui seront soumis au Conseil.

Afin de mettre en œuvre les actions décidées par le Conseil communautaire, Tour(s)plus emploie 440 agents dont 347 pour les seules directions de l'environnement et de l'assainissement.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EST COMPOSÉ DE
55
MEMBRES TITULAIRES

LE BUREAU
COMPRED
22
MEMBRES

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES PAR COMMUNE :

Ballan Miré.....	2	Notre Dame d'Oé.....	2
Berthenay	1	Parçay Meslay.....	1
Chambray lès Tours	3	Saint-Avertin.....	3
Chanceaux sur Choissille.....	2	Saint Cyr sur Loire.....	3
Druye.....	1	Saint Pierre des Corps.....	3
Fondettes	3	Tours	11
Joué lès Tours	5	Rochecorbon	1
La Membrolle sur Choissille.....	2	Saint Etienne de Chingy.....	1
La Riche	3	Saint-Genouph	1
Luynes	2	Savonnières.....	2
Meitray	1	Villandry.....	1

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le nouveau conseil communautaire a été installé en avril 2014.

Commune	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
Ballan-Miré	Alexandre Chas Nadine Nowak	
Berthenay	Jacques Le Tarnec	Françoise Saulnier
Chambray-lès-Tours	Christian Gatard Michèle Launay Didier Vallée	
Chanceaux sur Choisille	Patrick Deletang Gérard Davier	
Druye	Corinne Chailleux	Noel Deblaise
Fondettes	Cédric de Oliveira Dominique Sardou Jean-Paul Launay	
Joué lès Tours	Frédéric Augis Aude Goblet Judicaël Osmond Sandrine Fouquet Philippe Le Breton	
La Membrolle-sur-Choisille	Sébastien Marais Martine Potel	
La Riche	Wilfried Schwartz Rabia Hadjdj Bouakkaz Nathalie Touret	
Luynes	Bertrand Ritouret Danielle Ploquin	
Mettray	Philippe Clémot	Béatrice Jugel
Notre-Dame-d'Oé	Florence Drabik Jean-Luc Galliot	
Parçay-Meslay	Bruno Fenet	Christine Fonteneau
Rochecorbon	Bernard Plat Martine Garrigue	
Saint-Avertin	Jean-Gérard Paumier Françoise Desrousseaux Alain Guillemin	
Saint-Cyr-sur-Loire	Philippe Briand Francine Lemarié Jean-Yves Couteau	
Saint-Étienne-de-Chigny	Patrick Chalon	Brigitte Besquent
Saint-Genouph	Christian Avenet	Monique Freton
Saint-Pierre-des-Corps	Marie-France Beaufiles Jean-Marc Pichon Martine Belnoue	
Savonnières	Bernard Lorido Nathalie Savaton	
Tours	Serge Babary Sophie Auconie Jacques Chevtchenko Françoise Amiot Thibault Coulon Christine Beuzelin Christophe Bouchet Alexandra Schalk Petitot Yves Massot Emmanuel Denis Cécile Jonathan	
Villandry	Jean-Marie Métais	Maria Lépine

LE BUREAU



Philippe Briand
Président,
Maire de Saint-Cyr-sur-Loire



Serge Babary
1^{er} Vice-président,
délégué au développement
économique, à la recherche
et au tourisme
Maire de Tours



Frédéric Augis
2^{ème} Vice-président délégué
à la Politique de la Ville
Maire de Joué lès Tours



Marie-France Beaufiles
3^{ème} Vice-présidente déléguée
aux équipements sportifs
Maire de Saint-Pierre-des-Corps



Jean-Gérard Paumier
4^{ème} Vice-président délégué
aux transports
et aux infrastructures
Maire de Saint-Avertin



Christian Gatard
5^{ème} Vice-président délégué
à l'habitat et au SCOT,
également rapporteur
général du budget
Maire de Chambray-lès-Tours



Wilfried Schwartz
6^{ème} Vice-président délégué
aux Technologies
de l'information
et de la communication
et aux politiques contractuelles
Maire de La Riche



Cédric de Oliveira
7^{ème} Vice-président délégué
aux équipements culturels
Maire de Fondettes



Jean-Luc Galliot
8^{ème} Vice-président délégué
à l'élimination
et à la valorisation
des déchets ménagers
et assimilés
Maire de Notre-Dame d'Oé



Alexandre Chas
9^{ème} Vice-président délégué
aux ressources humaines
Maire de Ballan-Miré



Bertrand Ritouret
10^{ème} Vice-président délégué
à l'assainissement,
l'énergie et au développe-
ment durable
Maire de Luynes



Patrick Deletang
Membre du bureau
Maire de Chanceaux sur
Choisille



Bernard Plat
Membre du bureau
Maire de Rochecorbon



Bernard Lorido
Membre du bureau
Maire de Savonnières



Sébastien Marais
Membre du bureau
Maire de La Membrolle-sur-Choisille



Bruno Fenet
Membre du bureau
Maire de Parçay-Meslay



Philippe Clémot
Membre du bureau
Maire de Mettray



Patrick Chalon
Membre du bureau
Maire de Saint-Etienne-de-Chigny



Jean-Marie Métais
Membre du bureau
Maire de Villandry



Christian Avenet
Membre du bureau
Maire de Saint-Genouph



Corinne Chailleux
Membre du bureau
Maire de Druye



Jacques Le Tarnec
Membre du bureau
Maire de Berthenay

LES COMPÉTENCES DE TOUR(S)PLUS

Tour(s)plus compte 22 communes depuis le 1er janvier 2014 (voir carte page 35). La Communauté d'agglomération exerce en lieu et place des communes membres des compétences qui interviennent dans de nombreux domaines de notre vie quotidienne.

Le 12 avril 2014, les délégués communautaires ont élu le Président de Tour(s)plus, les 10 vice-présidents et les 11 autres membres du bureau.

Développement économique

Tour(s)plus intervient dans de nombreux domaines : soutien à la recherche, développement des zones d'activités, accompagnement des porteurs de projets. La Communauté d'agglomération accueille les entreprises, anime les pôles de compétitivité, appuie l'innovation et le développement de filières, soutient le commerce et l'artisanat. Par ailleurs, la Communauté d'agglomération délègue à Tours Métropole numérique, le développement d'un réseau haut et très haut débit et met l'accent sur la promotion de la fibre optique auprès des entreprises.

Tourisme

S'appuyant sur une entité dédiée, la SPL Tours Val de Loire Tourisme, Tour(s)plus est en charge de l'accueil, de l'information des touristes et de la promotion du territoire ainsi que de la commercialisation de prestations de services touristiques et élabore un schéma de développement touristique. Elle assure la création, la gestion et l'entretien d'équipements touristiques d'intérêt communautaire.

Habitat / Politique de la ville

La politique de l'habitat permet d'améliorer l'offre de logement, de réduire les déséquilibres territoriaux et de favoriser la mixité sociale. Tour(s)plus élabore un Programme Local de l'Habitat (PLH) qui définit les grandes orientations en la matière et assure une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logement, notamment social. La Communauté d'agglomération dispose également de la compétence « aides à la pierre » déléguée par l'État et aide ainsi à la construction de logements sociaux, à l'achat immobilier, à la réhabilitation de logements locatifs sociaux, à la rénovation d'habitats privés...

Tour(s)plus agit en direction des quartiers moins bien intégrés ou socialement plus fragiles que d'autres dans l'agglomération. Le Programme de Rénovation Urbaine (PRU) a pour vocation de renforcer la cohésion sociale et urbaine des principaux quartiers d'habitat social de l'agglomération.

Environnement et déchets

Tour(s)plus assure l'élimination des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble des 19 communes. C'est une compétence large, qui englobe la sensibilisation, la collecte, le tri, le traitement des déchets dits résiduels.

Développement durable

Cette compétence met en œuvre le Plan Climat Territorial de Tour(s)plus qui vise à inscrire les actions menées au sein de ses politiques publiques dans un objectif global de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation du territoire au changement climatique. Elle intègre les missions de surveillance de la qualité de l'air et la cartographie des bruits d'infrastructures.

Énergie

Avec la compétence énergie prise par Tour(s)plus en 2012, la Communauté d'agglomération exerce en lieu et place des communes membres : la définition et la mise en œuvre d'un schéma directeur intercommunal de l'énergie portant sur le patrimoine bâti, la distribution de chaleur et les énergies renouvelables, la mise en place d'une politique de transition énergétique du patrimoine communautaire, la création de réseaux de chaleur d'intérêt communautaire.

Assainissement

Compétence majeure, l'assainissement a pour mission d'entretenir et d'étendre un réseau de collecte des eaux usées, de gérer et développer les capacités de traitement, de vérifier la conformité des branchements domestiques et de suivre les rejets industriels, de valoriser les boues d'épuration.

Équipements culturels et sportifs

Tour(s)plus réalise ou rénove des équipements afin de mailler le territoire, de développer les pratiques sportives et culturelles, de créer des lieux de diffusion et d'expression de qualité. Tour(s)plus développe des équipements culturels susceptibles d'accueillir des manifestations dont l'audience dépasse le niveau communal ou lorsqu'il existe une carence sur le territoire de l'agglomération.

Dans le domaine sportif, l'objectif est d'équilibrer l'offre de proximité et de pouvoir accueillir des sportifs de haut niveau.

Voiries et infrastructures

L'entretien des réseaux et la réalisation de nouvelles infrastructures permettent de fluidifier et de sécuriser les déplacements, de promouvoir la pratique du vélo (réseau cyclable d'agglomération) et de la marche et de repenser les espaces publics. Tour(s)plus participe aux grands projets d'infrastructures, entretient et développe le réseau de voies communautaires.

Transports urbains

Depuis le 1er janvier 2014, Tour(s)plus est l'autorité organisatrice des transports pour les 22 communes membres et a pour mission de définir la politique des transports en commun, de mettre en œuvre le Plan de Déplacements Urbains, d'assurer la coordination des transports urbains sur le territoire dont l'exploitation de la première ligne de tramway.

LES RESSOURCES DE TOUR(S)PLUS

Les ressources de Tour(s)plus proviennent de :

- Ressources fiscales : la loi de Finances pour 2010 a supprimé la taxe professionnelle et y a substitué une nouvelle composition des recettes à compter de l'exercice 2011 qui comprend principalement la Contribution Économique Territoriale et la taxe d'habitation fraction départementale. S'y ajoutent par ailleurs, de nouvelles recettes fiscales. Ces impôts et taxes se composent :

- > des impositions « Entreprises » composées de la Contribution Économique Territoriale (CET) qui remplace la taxe professionnelle et qui comprend la cotisation foncière des entreprises (CFE), et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), des Impositions Forfaitaires sur les Entreprises de Réseaux qui taxent les entreprises intervenant dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications et du ferroviaire et de la Taxe sur les Surfaces Commerciales.

- > des impositions « Ménages » composées de la part départementale de la Taxe d'Habitation, de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties et de la Taxe Additionnelle sur le Foncier Non bâti.

- > de mécanismes de garantie de ressources permettant l'équilibre des ressources avant et après réforme.

- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : elle est due par les usagers du service de la collecte et du traitement des déchets. Elle sert intégralement à financer le bon fonctionnement du service et les investissements nécessaires à son amélioration.

- La redevance assainissement : à l'instar de la TEOM, elle est due par les usagers du service de l'assainissement et permet de le financer. C'est une ressource affectée.

- La taxe de séjour : elle est acquittée par les touristes auprès des hôteliers et des logeurs qui la reversent à l'agglomération. Le produit de cette taxe sert à renforcer l'attractivité et les services touristiques.

- La dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État.

- Les subventions : elles sont issues d'autres institutions publiques, notamment la Région Centre et le Conseil général d'Indre-et-Loire. Tour(s)plus a en effet conclu deux contrats d'agglomération qui permettent de recueillir des subventions sur certains projets dès lors qu'ils représentent un intérêt régional ou départemental.

- L'emprunt : l'emprunt est une manière d'organiser la solidarité entre les générations. Les investissements lourds et importants sont ainsi supportés de manière équitable entre ceux qui en bénéficient aujourd'hui et ceux qui en bénéficieront demain.

- L'autofinancement : il est en quelque sorte une ressource « interne ». Il ne provient pas de l'extérieur mais des économies qui ont pu être réalisées sur le fonctionnement de l'agglomération et qui peuvent ainsi être utilisées pour investir davantage

TOUR(S)PLUS
DISPOSE
D'UN BUDGET
DE PRÈS DE
270 M€ TTC

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

BUDGET PRINCIPAL

I. FONCTIONNEMENT

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 183,1 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 183,1 M€ dont 178 M€ de recettes réelles et 5,1 M€ de recettes d'ordre.

Recettes réelles :

Impôts et taxes dont compensations	121,8 M€
Dotation Globale de Fonctionnement	39,5 M€
Participations	3,5 M€
Recettes diverses	5,9 M€
Résultat de l'exercice antérieur	7,3 M€

Recettes d'ordre :	5,1 M€
--------------------	--------

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 154,8 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 154,8 M€ dont 136,6 M€ de dépenses réelles et 18,2 M€ de dépenses d'ordre.

Dépenses réelles :

• Les reversements aux Communes	78,9 M€
constituées par :	
L'allocation compensatrice de taxe professionnelle	70,8 M€
La Dotation de Solidarité Communautaire	4,9 M€
Les fonds de concours	3,2 M€

• les charges à caractère général	29,6 M€
dont 17,8 M€ au titre des Ordures Ménagères.	

• les dépenses de personnel	15,8 M€
-----------------------------	---------

• les participations (hors fonds de concours aux Communes)	7,2 M€
comprenant :	

> la rémunération des élus	0,5 M€
> les participations à des tiers au titre des compétences suivantes :	6,7 M€
- Développement économique :	1,4 M€
- Culture :	2,4 M€
- Sports :	1,9 M€
- Politique de la Ville :	0,5 M€
- Environnement & Développement durable :	0,3 M€
- Habitat :	0,1 M€
- Infrastructures	0,1 M€
- Tourisme	0,02 M€

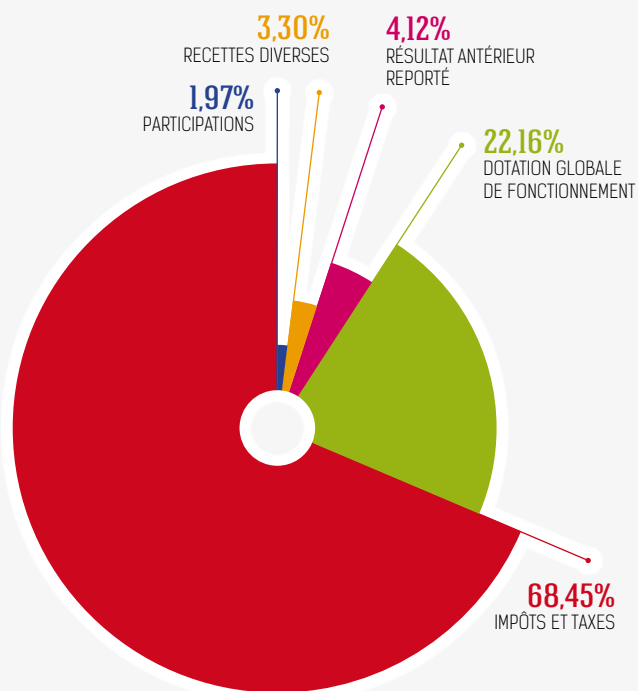
• Les charges financières	3,8 M€
---------------------------	--------

• Les charges exceptionnelles	1,2 M€
-------------------------------	--------

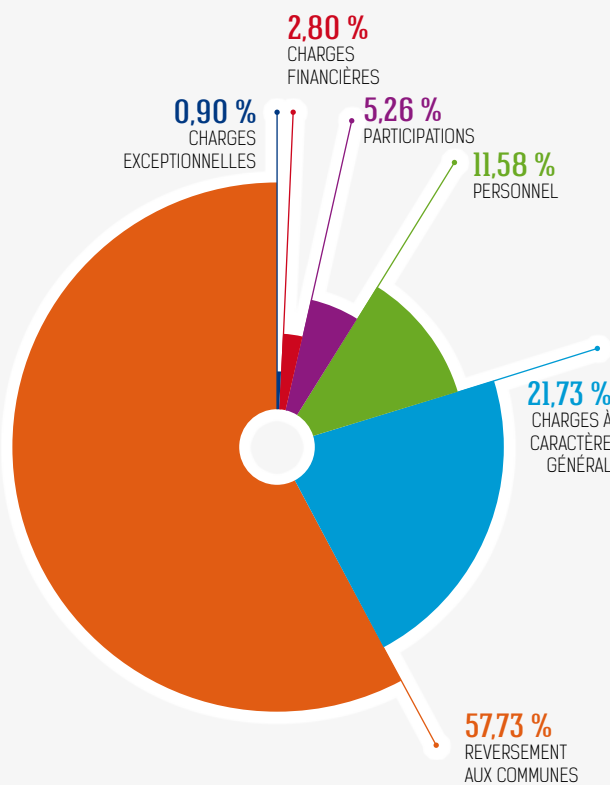
Autofinancement :

Le solde des recettes totales et des dépenses totales permet de dégager un autofinancement de 46,5 M€.

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



II. INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 129,2 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 129,2 M€ dont 120,2 M€ de dépenses réelles et 9 M€ de dépenses d'ordre.

Dépenses réelles :

Celles-ci comprennent :

• Les investissements liés à l'exercice d'une compétence soit 83,9 M€, représentent 69,81 % des dépenses réelles, et se répartissent de la façon suivante :

1 Développement économique	20,6 M€
2 Habitat	18,9 M€
3 Ordures Ménagères	16,3 M€
4 ANRU	3,1 M€
5 Infrastructures	5,6 M€
6 Culture	8,2 M€
7 Sports	7,5 M€
8 Tourisme	1,8 M€
9 Aménagement et développement durable	1,9 M€

Soit un total au titre de l'exercice des différentes compétences de 83,9 M€

• Les autres dépenses d'un montant de 36,3 M€ représentant 30,19 % des dépenses réelles ayant pour objet :

10 Les participations au titre du transport	10 M€
11 du patrimoine et de l'équipement des services	3 M€
12 du remboursement du capital de la dette	7,9 M€
13 des opérations financières	13,3 M€
14 des Fonds de Concours	1,4 M€

Dépenses d'ordre :	8,9 M€
--------------------	--------

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 110,1 M€

Les recettes investissement se sont élevées à 110,1 M€ dont 88,2 M€ de recettes réelles et de 21,9 M€ de recettes d'ordre.

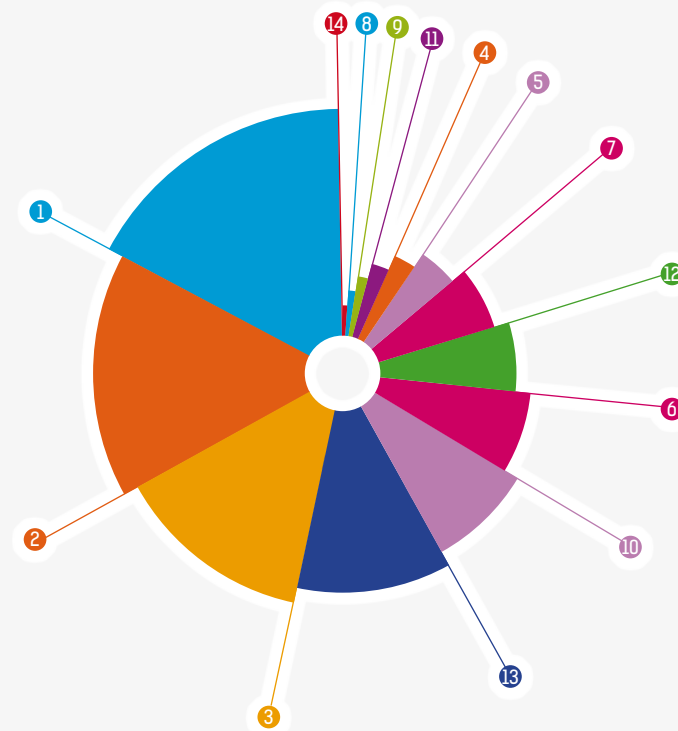
Dont :

Excédent de fonctionnement capitalisé & solde reporté	39,8 M€
FCTVA	3,2 M€
Subventions	10,9 M€
Aides déléguées à la Pierre	5,4 M€
Emprunt	15 M€
Opérations financières	13,3 M€
Autres recettes financières	0,6 M€

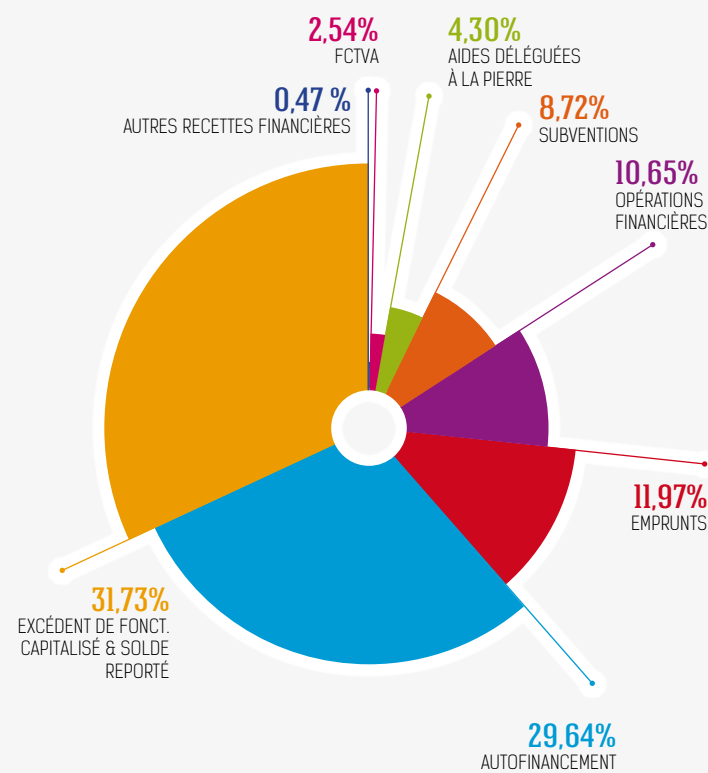
Le montant du capital restant dû au 31.12.2013 s'élève à 95 M€

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessitent un besoin de financement de 37,2 M€. L'excédent de Fonctionnement étant de 46,5 M€, le résultat net de clôture s'élève à la somme de 9,3 M€.

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

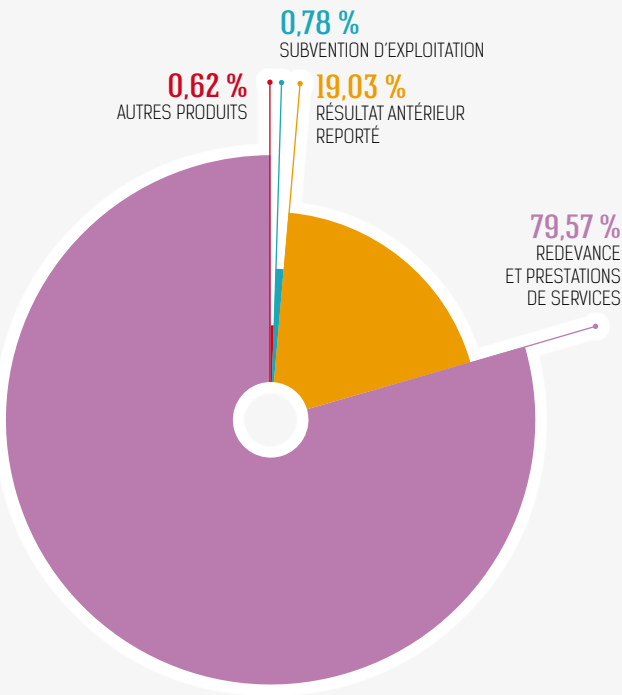
I. FONCTIONNEMENT

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 22,8 M€

dont :

Prestations de services	17,3 M€
dont 15,6 M€ au titre de la redevance d'assainissement. La redevance représente 72 % de l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement.	
Subventions d'exploitation	0,2 M€
Résultat de l'exercice antérieur	4,1 M€
Autres produits	0,1 M€

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



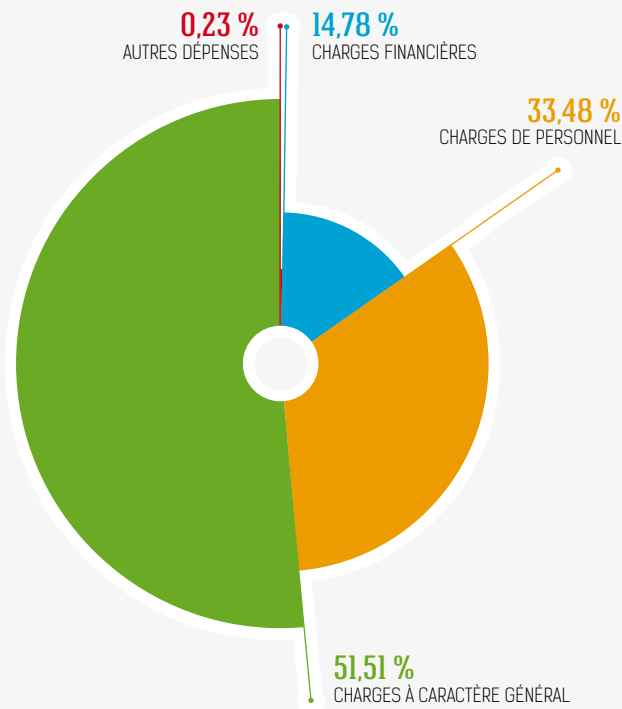
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 15,9 M€

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 9,5 M€ de dépenses réelles et 6,4 M€ de dépenses d'ordre.

Charges à caractères générales	4,9 M€
Dépenses de personnel	3,2 M€
Charges financières	1,4 M€
Dépenses diverses	0,02 M€

Le solde des recettes totales et des dépenses totales permet de dégager un **autofinancement de 13,3 M€**.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



II. INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 16,9 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 16,9 M€ dont 15,8 M€ de dépenses réelles et 1,1 M€ de dépenses d'ordre.

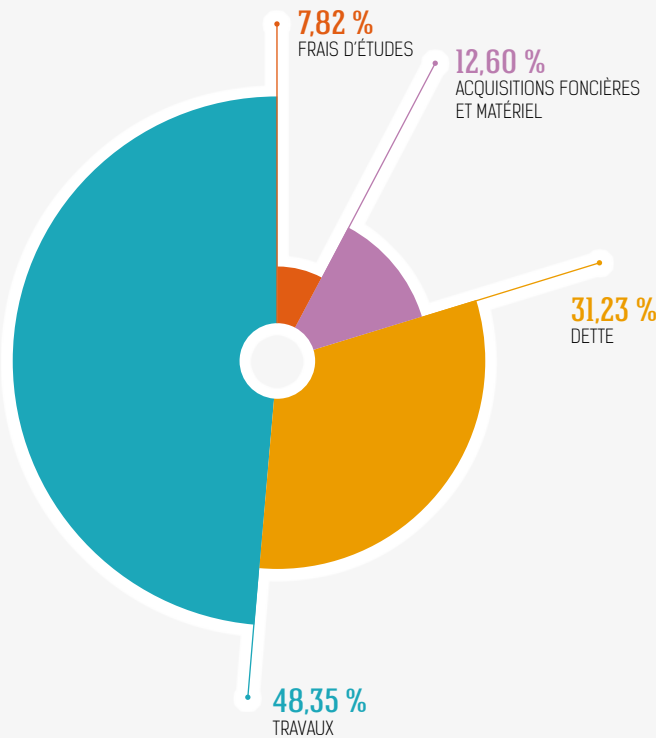
dont :

Etudes	1,2 M€
Acquisitions foncières et matériel	2 M€
Travaux	7,7 M€

dont au titre des stations

au titre des réseaux	2,2 M€
Dette	5,5 M€
	4,9 M€

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 13,2 M€

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 13,2 M€ dont 6,7 M€ de recettes réelles et 6,5 M€ de recettes d'ordre.

Le financement des investissements se répartit de la façon suivante (voir graphique ci-contre)

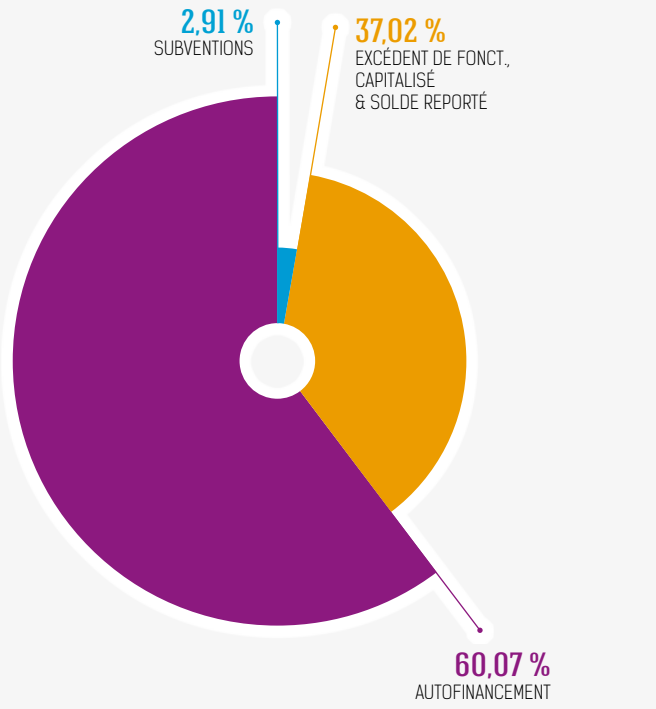
Solde antérieur reporté et Excédent de fonctionnement capitalisé	6,2 M€
Subventions	0,5 M€

Il n'a pas été nécessaire de recourir à l'emprunt sur l'exercice.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2013 s'élève à 21,6 M€

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessitent un besoin e financement de 10,2 M€. L'excédent de Fonctionnement étant de 13,3 M€, le résultat net de clôture s'élève à la somme de 3,1 M€

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

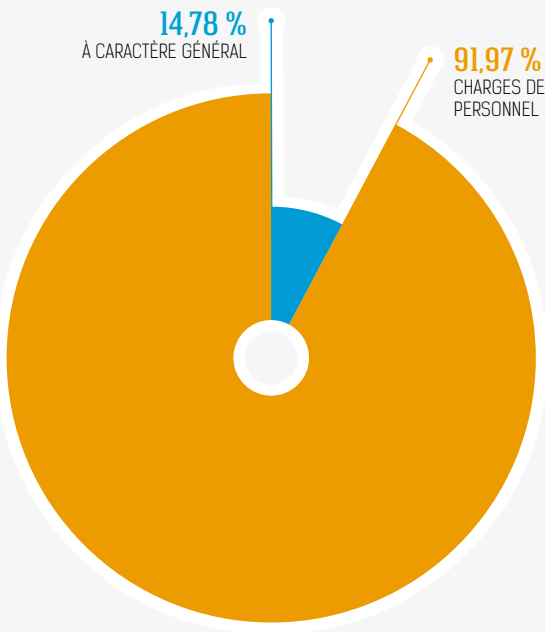
D'un montant initial de 85 457,43 €, le budget relatif au Service Public de l'Assainissement Non Collectif ne comprend qu'une section de fonctionnement dont la réalisation a été la suivante :

LES DÉPENSES : 72 769,96 €		
Charges à caractère général	5 846,00 €	
Dépenses de personnel	66 923,96 €	
LES RECETTES : 77 018,43 €		
Excédent antérieur reporté	10 207,43 €	
Autres produits	62 191,00 €	
Autres subventions d'exploitation	4 620,00 €	

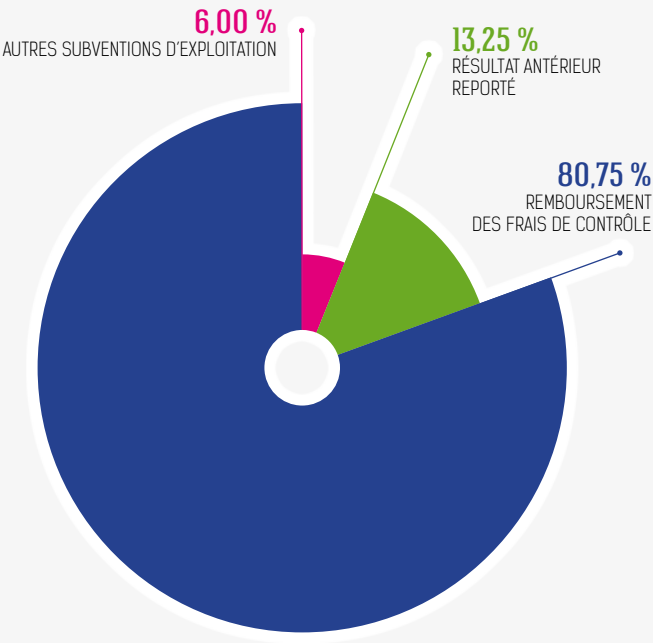
Le résultat définitif cumulé de Fonctionnement s'élève à 4 248,47 €

Le **résultat global** (Collectif et non collectif) net de clôture s'élève à la somme de 3 092 546,62 € (soit 3 088 298,15 € Collectif et 4 248,47 € non collectif)

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



RESSOURCES HUMAINES

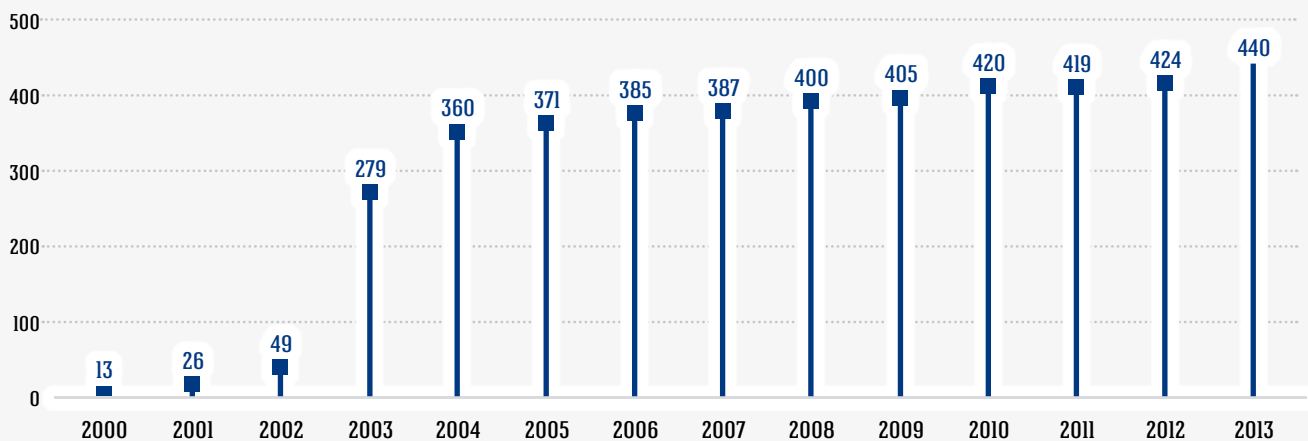
Présentation générale de l'effectif permanent au 31/12/2013

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DEPUIS 2000

L'évolution des effectifs entre 2000 et 2013 est étroitement liée aux différents transferts de compétences intervenus au cours de cette période :

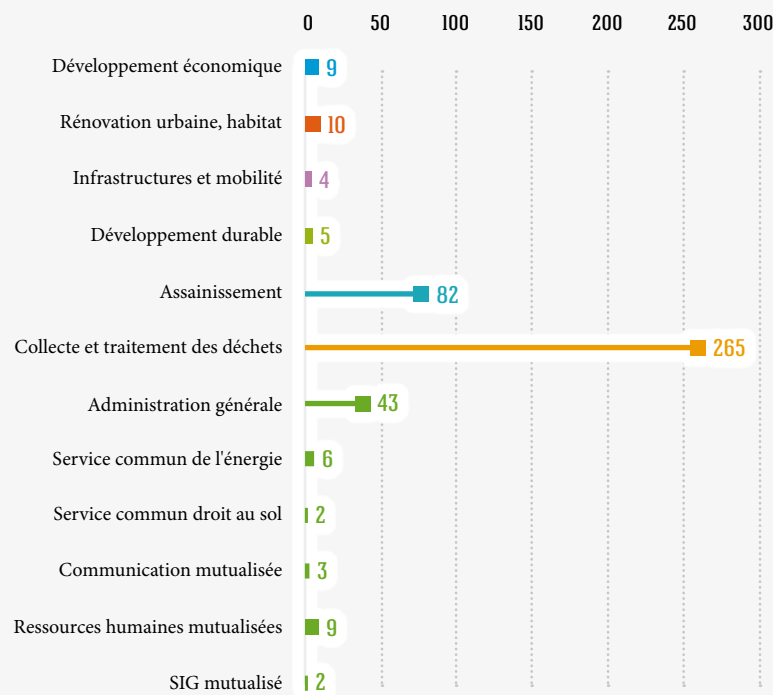
- 1^{er} janvier 2002 : transfert du personnel des services du développement économique,
- 1^{er} janvier 2003 : transfert du personnel des services de collecte des ordures ménagères,
- 1^{er} janvier 2004 : transfert du personnel du service assainissement de la ville de Tours jusqu'alors mis à disposition.

L'effectif de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus rémunéré au 31 décembre 2013 s'élève à **440 agents**.



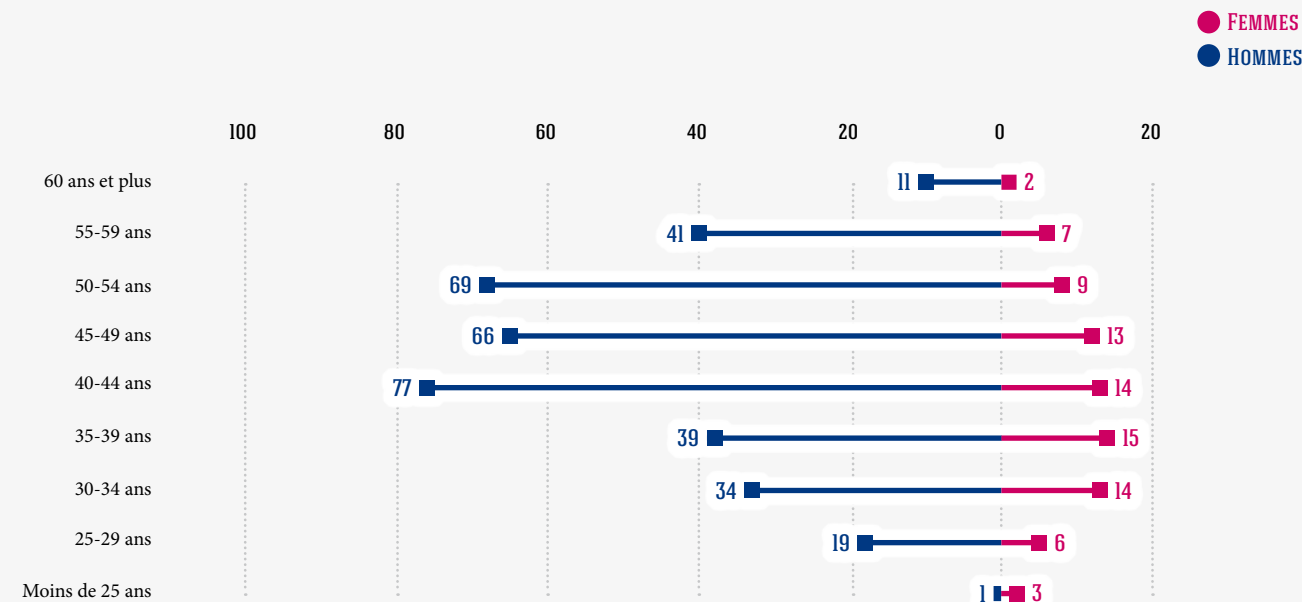
Répartition de l'effectif par compétences au 31/12/2013

Le service environnement et déchets représente plus de 60% des effectifs communautaires, le service assainissement 19% des postes permanents.



Pyramide des âges au 31/12/2013

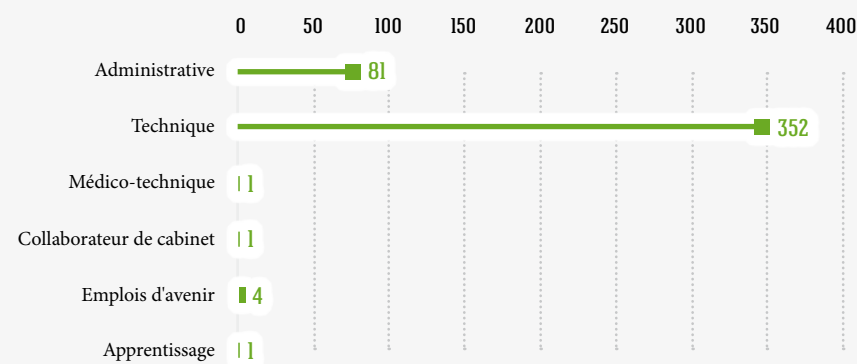
L'âge moyen des effectifs s'établit au 31 décembre 2013 à l'âge de 44,2 ans contre 44,4 ans en 2012.



Répartition de l'effectif par filières au 31/12/2013

L'effectif de la Communauté d'agglomération appartient pour 80 % à la filière technique.

La part des agents titulaires et stagiaires s'établit à plus de 96,3 % de l'effectif total.





Ballan-Miré
Berthenay
Chambray-lès-Tours
Chanceaux sur Choisille
Druye
Fondettes
Joué lès Tours
La Membrolle-sur-Choisille
La Riche
Luynes
Mettray
Notre-Dame-d'Oé
Parçay-Meslay
Rochechouart
Savonnières
Saint-Avertin
Saint-Cyr-sur-Loire
Saint-Étienne-de-Chigny
Saint-Genouph
Saint-Pierre-des-Corps
Tours
Villandry

WWW.AGGLO-TOURS.FR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TOUR(S)PLUS

60 avenue Marcel Dassault
CS 30651 / 37206 TOURS Cedex 3
Tél. 02 47 80 11 11 / Fax 02 47 80 11 15